inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue semestrielle n° 89
mars 1994, 23e année

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique — **500 FB (prix spécial)**.

— **ACTES DU PREMIER CONGRES EUROPEEN SUR LES PHENOMENES AERIENS ANORMAUX**, (éd. SOBEPS); un volume de plus de 200 pages qui reprend les interventions faites lors de ce congrès qui s'est tenu à Bruxelles (SOBEPS) en novembre 1988; un tour d'horizon des recherches de pointe en ufologie par des spécialistes de la plupart des pays européens, des U.S.A. et de l'U.R.S.S. — **850 FB**.

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES**, de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **500 FB**.

— **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jimmy Guieu (éd. Ommiun Littéraire); un « classique » de l'ufologie française, récemment réédité — **395 FB**.

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?**, de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **425 FB**.

LE PIN'S DE LA SOBEPS EST ARRIVE

On nous le réclamait depuis longtemps : il est enfin là !

Une superbe épinglette en cinq couleurs (grand feu, c'est-à-dire la plus haute qualité), grand format (35 mm de large), que vous ne pouvez manquer d'acquérir.

Si vous voulez aider la SOBEPS en vous faisant plaisir, voilà le moyen tout trouvé. Complétez votre propre collection (ou celles de vos enfants et petits-enfants) en réservant dès à présent votre/vos exemplaires.

Son prix : 350 FB (ou 65 FF)
1000 FB (ou 180 FF) pour 3 exemplaires

Ci-contre : le pin's SOBEPS en taille réelle.



Pour recevoir votre commande (livrée sous enveloppe spéciale), veuillez effectuer votre virement/versement à son compte bancaire n° 210-0222255-80 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74, B-1070 Bruxelles, ou encore au CCP n° 000-0316209-86. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international, ou par transfert bancaire mais avec les frais à votre charge.

inforespace

Organe de la Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux asbl
Avenue Paul Janson, 74
B - 1070 BRUXELLES
Tél. : 02/524.28.48 (rép/enr), 02/525.04.04 (mercredi et samedi)
Fax : 02/520.73.93

Président : Michel Bougard
Secrétaire Général : Lucien Clerebaut
Trésorier : Christian Lonchay
Conception et réalisation : Jean Debal, Hervé Perrin, Marc Valckenaers, Godelieve Van Overmeire

Editeur responsable : Lucien Clerebaut

Imprimerie Pesesse - Haine-St-Pierre

Sommaire

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

EDITORIAL

Au moment où vous recevrez ce nouveau numéro d'Inforespace, à quelques heures près, nous pourrions fêter le quatrième anniversaire du plein battage de la "vague belge". Depuis ce printemps de 1990 où les observations et l'engouement pour les OVNI atteignaient des sommets, nous avons eu le temps de prendre suffisamment de recul pour nous livrer aux analyses et réflexions indispensables.

Comme membres de la SOBEPS vous avez été les premiers à prendre connaissance de cette lente progression à travers un dossier particulièrement dense et touffu. En octobre 1991, nous livrions un premier rapport qui était surtout destiné à restituer notre expérience, à prendre date dans les archives de l'histoire pour que ces événements, encore frais dans nos mémoires, constituent un dossier imparable.

Depuis deux ans, nous affinons notre critique du matériel recueilli afin de préparer ce qui devrait être l'ufologie nouvelle, plus efficace, plus ouverte sur le monde de la recherche, plus neutre (indépendante) aussi, développant davantage la méthodologie de collecte des données que les discussions (parfois byzantines) à leur propos.

Ce printemps de 1994 va donc voir la concrétisation de quelques unes de ces démarches entamées pour préparer en toute clarté ce que devrait être cette ufologie scientifique qui nous tient tant à coeur. Les responsables de la SOBEPS (et de son comité scientifique) ont ainsi été reçus par le colonel Bliki de l'Etat-major de la Gendarmerie (directeur des opérations), et par M. De Wispelaere, responsable de l'Air Traffic Center (ATC Radar). L'objet de ces rencontres était, d'une part, la généralisation et l'extension des consignes à respecter lors de témoignages d'OVNI auprès de gendarmes, et, d'autre part, la collaboration avec les radars civils et militaires du pays afin de procéder aux vérifications en cas d'observations intéressantes.

Tous ces entretiens ont abouti et la SOBEPS se voit ainsi reconnue définitivement comme seul interlocuteur officiel des différents services signalés plus haut. Cette collaboration nouvelle va exiger une refonte de la notion d'"enquête ufologique" et une réorganisation du réseau des enquêteurs. On ne dira jamais assez que sans ces enquêteurs, il n'y aurait pas eu d'ufologie crédible. La disponibilité de ces hommes et femmes "de terrain", leur savoir-faire aussi, en font des collaborateurs essentiels. Cet éditorial est l'occasion de les remercier et de les encourager à être de plus en plus nombreux à oeuvrer pour une ufologie tournée vers la recherche critique.

L'autre concrétisation de la lente maturation sur les matériaux d'enquête disponibles est bien sûr la sortie du deuxième volume consacré à la "vague belge sur la Belgique", avec une présentation de nos activités depuis 1991, afin de faire le point sur l'évolution des analyses réalisées. Nous voudrions que l'édition de ce nouvel ouvrage permette à chacun de se faire une opinion objective sur certains événements présentés comme majeurs ("affaire des F-16", photo de Petit-Rechain) et qui ont permis des développements inattendus, ou ont conduit à des expertises cruciales.

La vague belge d'OVNI est bien une "anomalie" comme le souligne Isabelle Stengers dans la préface qu'elle a bien voulu écrire pour ce second rapport. Une anomalie non résolue qui soulève une multitude de questions sur la responsabilité des enquêtes et des recherches à poursuivre. L'ufologie comme exercice pratique de démocratie appliquée, ne voilà-t-il pas un développement inattendu ? Et cependant, il apparaît clairement que c'est en ces termes qu'il faut aujourd'hui entrevoir certains aspects du problème des OVNI.

A une époque où certains brandissent encore le spectre du "black-out" et du "debunking" systématiques, la Belgique (et à travers elle l'Europe) a aujourd'hui la possibilité de profiter de cette "anomalie", de l'amplifier pour qu'on la reconnaisse partout et que de nouvelles habitudes de "penser l'OVNI" s'installent. Pour que s'occuper de manifestations aériennes insolites, quelles que soient les conséquences idéologiques que cela entraîne, soit aussi "normal" que de faire de la recherche en bactériologie.

C'est ce virage décisif qui est en train de s'amorcer et que nous devons soigneusement négocier. Avec vous et tous les partenaires de bonne volonté qui voudront bien faire le pari de la quête des ufologues : arriver à identifier le non identifié, sans a priori, ni réticence, avec la quasi certitude que l'explication atteinte ne sera jamais banale.

Michel Bougard
Président.

IMPORTANTE CONFERENCE DE PRESSE

La SOBEPS tiendra une importante conférence de presse le 13 avril à 10h30 à l'IPC (International Press Center). Cette conférence est uniquement réservée à la presse professionnelle et n'est donc pas accessible au public. Cependant, nous attirons votre attention sur les journaux télévisés du 13 et sur la presse écrite et parlée du 14. Cette conférence portera sur les résultats des analyses de la "vague belge" et en particulier sur l'affaire des F-16, les analyses de la dia de Petit-Rechain et de tous les développements de coopération avec la Régie des voies aérienne (RVA), l'Etat-major général de la Gendarmerie et bien d'autres nouvelles très importantes.

CONFERENCE PUBLIQUE A BRUXELLES

Les responsables de la SOBEPS et les auteurs de notre second rapport sur la vague vous attendent nombreux à l'**AUDITORIUM 44** (Passage 44, Bld. du Jardin Botanique n°44, 1 000 Bruxelles - tout près de la place Rogier), le **vendredi 22 avril à 20 h 00** (entrée unique de 300 Francs. - ATTENTION : Pas de réservations, venez donc tôt assez !).

Les livres de la SOBEPS et son "petit-dernier !" seront disponibles sur place, une occasion unique pour vous pour vous les faire dédicacer par tous leurs auteurs !

CONFERENCE PUBLIQUE A LIEGE

Les responsables de la SOBEPS et les auteurs de notre second rapport sur la vague vous attendent nombreux dans le grand amphitéâtre de l'**Institut de Zoologie** de l'Université de Liège, Quai Van Beneden n°22, 4 000 Liège, le **vendredi 29 avril à 20 h 00** (entrée unique de 250 Francs. - ATTENTION : Pas de réservations, venez donc tôt assez !).

Les livres de la SOBEPS et son "petit-dernier !" seront disponibles sur place, une occasion unique pour vous pour vous les faire dédicacer par tous leurs auteurs !

Ces deux conférences publiques reprendront de manière détaillée les sujets abordés lors de la conférence de presse. Elles ne portent pas uniquement sur les chapitres du livre, bien d'autres nouvelles extrêmement importantes seront débatues et présentées avec des documents originaux non publiés dans le livre.

Chacune de ces conférences sera suivie d'un débat où vous aurez l'occasion de nous poser toutes les questions que vous désirerez.

NOS ENQUETES

La région du Hainaut située entre les villes de Renaix, Leuze, Ath et Lessines a été concernée par de nombreuses observations insolites ces dernières années. Certaines de ces observations ont fait l'objet d'enquêtes dont je vous relate les plus intéressantes qui se sont déroulées en 1993.

WODECQ, le 13 janvier 1993

Monsieur J.C. M., radio-amateur et passionné de météorologie, vit avec sa maman dans le petit village de Wodecq.

En ce mercredi 13 janvier 1993, vers 20h30, une violente tempête fait rage, obligeant J.C. à sortir, alarmé comme il l'est par le bruit de chute de tuiles. De plus, il craint pour son mât de réception radio-CB, car il l'entend cogner contre la façade.

Muni d'une lampe torche pour pouvoir déjà constater les dégâts avant d'intervenir, il se rend sur le petit chemin qui borde la maison, essayant de voir si l'antenne est toujours bien fixée. Par la même occasion il constate que le toit de la caravane du voisin s'est envolé...

Il vérifie aussi les instruments de météorologie placés à l'extérieur et note les indications suivantes : température extérieure : 14 °C, baromètre : 1 004 millibars, très fort vent de tempête direction ouest, nombreux nuages filant dans le ciel.

N'ayant rien vu de vraiment catastrophique et vu le temps exécrable, le témoin décide de rentrer. En se retournant, il aperçoit au nord-est comme un grand phare, bien lumineux, placé juste en dessous de la couche nuageuse et au-dessus d'une maison voisine, distante de quelque 200 m (fig.1). Cette grosse lumière, tout à fait inhabituelle à cet endroit, se dirige lentement dans la direction du témoin, pour se présenter, en se rapprochant, sous la forme de trois lumières distinctes. Lorsque ces lumières sont à sa verticale, il voit très clairement au centre du triangle formé par les lumières, un feu rouge-orange pulsant.



Figure 1

Il crie en appelant sa mère, pour qu'elle aussi puisse voir ce phénomène. Elle vint, mais resta sur le pas de la porte.

L'objet glissait lentement et silencieusement, en une trajectoire constante et rectiligne, contre les rafales de vent, sans être le moins du monde incommodé dans son vol, imperturbable, vers l'ouest (fig. 2).

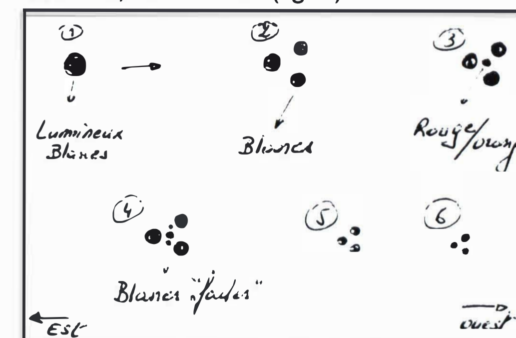


Figure 2

Autour du feu rouge central qui pulsait, de petites lumières de faible intensité étaient discernables.

La vitesse était celle d'un ULM. Il semblait bien solide et laissait supposer une masse sombre triangulaire. Tout en se dirigeant contre le vent, il finit par disparaître, caché par les arbres. La durée totale de cette observation a été de moins de deux minutes.

WODECQ, le 15 janvier 1993

A peine deux jours plus tard, les mêmes témoins, mais cette fois surtout la maman, vont faire une nouvelle observation d'un phénomène inconnu. C'est le soir, il est environ 21 h 15 en ce vendredi 15 janvier 1993.

J.C. était dans son local aménagé à cet effet, en train d'émettre. Une petite fenêtre lui fait face et donne sur les champs.

En cours d'émission, il aperçoit comme un genre d'étoile venant cette fois du sud-est vers lui, soit vers le nord-ouest. Déjà marqué par l'observation du mercredi, il commente à son correspondant l'observation qu'il est en train de faire et appelle sa mère pour qu'elle aille voir dehors. Ceci lui permet de continuer à émettre en relatant ce qu'il voit. C'est d'ailleurs grâce à cela que ce témoin a pu être identifié : une tierce personne a intercepté la communication CB et en a informé la SOBEPS. Une fois les indicatifs localisés, l'enquête put avoir lieu.

A l'extérieur, la maman de J.C. se trouve sur le chemin bordant la maison, face au phénomène qui se rapprochait. Il se présenta sous l'aspect de six feux lumineux jaune-orange entourant un grand phare blanc central. Deux des feux oranges se trouvant l'un à côté de l'autre, donnaient l'impression de clignoter. Les contours de l'objet n'étaient pas nets, mais signalaient malgré tout une masse bien solide (fig.3).

Cet objet était tout à fait silencieux dans son déplacement et disparut du champ de vision du témoin à 90° d'élévation, caché par le toit de la maison.

J.C. n'a pas pu voir l'entièreté du phénomène, puisqu'il est resté en émission avec son correspondant. Toujours est-il que nos deux témoins ne peuvent s'expliquer l'origine de ces deux observations rapprochées à deux jours d'intervalle.

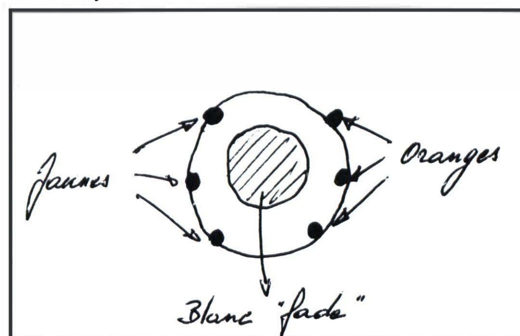


Figure 3

ELLEZELLES, le 30 mai 1993

En cette belle soirée du dimanche 30 mai 1993, vers 22h40; M. J.P. T. est en compagnie de son professeur de judo. Ils viennent de visionner des cassettes vidéo sur la technique de ce sport de défense, au domicile de M. T.

Une fois son ami parti, il entend sa femme l'appeler du jardin, où elle est en train de décharger la voiture et crier : "Viens vite voir, il y a comme un drôle de truc dans le ciel !..."

Dans le ciel, parmi les étoiles habituelles, ils voient un jeu de lumières assez éloigné sur la voûte céleste. Trois lumières pour le mari, deux fois trois, soit six, pour son épouse. Le phénomène est en mouvement très lent. En se concentrant M. T. a l'impression de voir la forme vague de deux triangles quasi superposés sans définition.

Sur ces entrefaites, un avion de ligne entre dans le champ de vision des témoins, bien reconnaissable à ses feux de position ainsi qu'au bruit caractéristique des moteurs, volant du nord-est vers le sud.

Pendant le passage de cet avion, l'objet insolite se trouvant à l'ouest s'était curieusement immobilisé quelques instants, un peu comme si l'arrivée inopportune de cet avion le gênait. Puis, d'un seul coup, il a viré au sud, en deux bonds erratiques. Chaque bond de l'objet a pris environ 2 secondes : en 4 secondes il se trouvait de l'ouest au sud, cela fait plus de 11° à la seconde. Vertigineux !

A ce moment le témoin croit voir disparaître cet objet, mais son épouse, se trouvant à deux mètres de lui, après quelques secondes d'intenses recherches tous azimuts, assiste à un spectacle tellement incroyable qu'elle crie "Il est au-dessus du garage !"

Au-dessus du garage, à environ 10 m des témoins, l'engin est là, tout illuminé, flottant à 1 m 50 au-dessus du bâtiment !

L'engin, lors de sa descente vertigineuse a-t-il eu un mouvement de basculement, et de ce fait aurait-il caché ses lumières aux yeux de M. T. ? L'épouse, par contre, a cru voir la descente de l'objet et pourtant elle ne se trouvait qu'à deux mètres de son mari. Pour arriver du haut de la voûte céleste, jusqu'au-dessus du toit du garage, cela n'a pris que 4 ou 5 secondes.

Ils assistent maintenant à un spectacle, qu'on peut qualifier de féerique : l'engin présente vraisemblablement sa tranche arrière, qui est tout illuminée (fig. 4).

Ce que les témoins décrivent est un engin de 5 à 7 m de long sur 2 m ou 2 m 50 de haut, qui plane à un mètre et demi au-dessus du garage. L'observation durera de 20 à 25 secondes.

L'objet est là, immobile, sans aucun bruit, sans aucune odeur, illuminé de différentes couleurs. La luminosité n'était pas vraiment forte : tout juste un halo mat. Le mari dit qu'il comparait cela à des spots Osram, mais qui éclairaient depuis l'intérieur de l'engin. Les dizaines de feu donnaient l'impression de pulsations, un peu comme sous l'effet d'un dimmer que l'on actionnerait de gauche à droite. L'effet coloré des feux allait du bleu, au rouge, puis au vert. Comme un ensemble bien programmé ces feux donnaient l'impression d'une illumination d'un arbre de Noël, allumant alternativement différents jeux de couleurs.

Par exemple il y avait dix feux bleus, puis dix autres rouges, etc. par des pulsations de 2 en 2 secondes environ, sans ordre bien défini dans les couleurs. Cela clignotait !

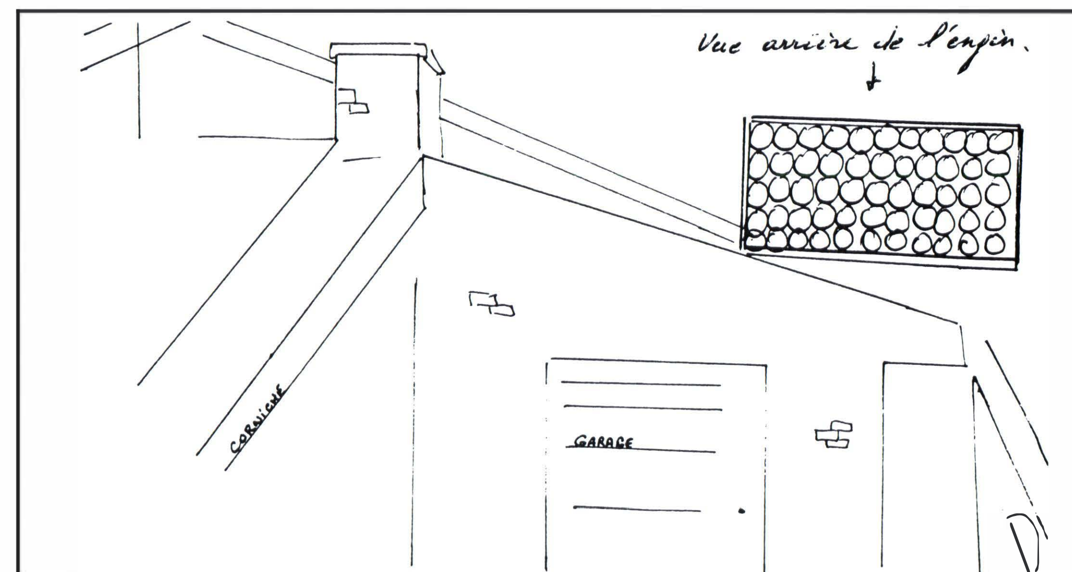


Figure 4

Le bloc contenant ces lumières, était d'une forme rectangulaire parfaite, semblant moulé d'une seule pièce (les témoins le comparent au bloc inox de leur cuisine), d'une teinte métallique grisâtre. L'engin se trouvait à quelques centimètres des câbles de l'antenne de TV fixés sur les côtés et au sommet du toit du garage. Soudain il a glissé derrière le garage pour disparaître à la vue des témoins.

Quelques éléments troublants : ces témoins ont un chien, bon gardien, qui n'a pas aboyé du tout pendant l'observation et est devenu très calme depuis lors.

Les témoins s'imaginent que l'engin observait le zoning industriel de Renaix, fort éclairé et situé près de leur domicile. Ils se demandent aussi si l'engin aurait pu être attiré par l'allumage des spots de jardin, allumés lors du départ de leur ami vers 22h40 ?

ELLEZELLES, toujours le 30 mai 1993...

En rapport avec l'observation intéressante qui précède, une autre eut lieu à quelques kilomètres à peine et vers la même heure. S'agirait-il du même phénomène ?

M. R. fermier de son état, la bonne soixantaine, rend visite à son ami célibataire. Vers les 22 h 30 il s'en retourne chez lui à travers champs. Sa ferme n'est qu'à 400 m à vol d'oiseau. Les deux amis ont l'occasion d'assister à un phénomène étrange.

Les deux hommes se quittent, l'un traversant les champs, l'autre décidant de satisfaire un besoin naturel pendant qu'il regarde machinalement le ciel. Il croit voir une étoile qui bouge et rappelle son ami pourqu'il regarde cette étrange étoile. Sur l'insistance de son ami, M.R. regarde et dit : "C'est probablement l'étoile polaire."

- "Non, celle-ci est plus au sud."

Cette étoile grossissait à vue d'oeil et se rapprochant lentement elle devenait comme une boule lumineuse. Elle venait du sud-ouest pour passer au-dessus des deux témoins, à assez basse altitude. Plus bas qu'un avion de tourisme semble-t-il.

M. R., déjà en route pour rentrer chez lui, se trouvant dans la prairie voit alors un objet très rapproché, passant à 30° d'élévation, très rapidement. "On aurait dit un minibus avec des fenêtres éclairées !" Et encore : "Il est arrivé comme un phare de voiture, puis on aurait dit un minibus volant !"

Le témoin déclare avoir entendu un petit bruit, comme celui que pourrait faire un moteur électrique en sourdine. En voyant passer l'objet insolite, le témoin abasourdi le suit des yeux pour le voir disparaître au sud-est et enfin s'éteindre !

L'observation a duré en tout et pour tout, trois minutes au maximum.

RENAIX, dimanche 13 septembre 1993

Vers 23 h 40 M. B.M. sort le chien dans le jardin. C'est le moment de fumer la dernière cigarette de la journée et de profiter de l'instant pour observer le ciel : rite immuable de chaque jour.

Apercevant un avion de ligne sur une trajectoire du nord-ouest vers le sud-est, M. B.M. le suit des yeux pendant environ une minute. Puis, en scrutant à nouveau le ciel, il est surpris de voir une source lumineuse passer à grande vitesse. Cette source lumineuse semblait être composée de trois ou quatre lumières d'un blanc-beige. A bout de bras, le témoin évalue à 6 ou 7 cm la taille apparente de l'objet qui se dirigeait de l'est vers l'ouest.

A son très grand étonnement, cet ensemble s'est arrêté pile (pendant environ une seconde) a viré vers le sud à un angle de 90°, a redémarré à vive allure dans cette nouvelle direction sur une distance évaluée à bout de bras à 50 cm, pour de nouveau s'arrêter pile, refaire un virage vers l'ouest à 70° et enfin repartir, à vive allure, en ligne droite.

La forme de l'objet était floue, comme la lumière d'une lampe torche arrivée en fin de charge des piles. Mais trois ou quatre sources lumineuses se reflétaient pourtant bien sur un support solide non défini.

Le témoin est formel et le phénomène ne peut en aucun cas être comparé à un objet conventionnel connu.

MAINVAULT, lundi 18 octobre 1993

Le témoin, Mme C., mère au foyer de trois jeunes enfants, fit en peu de jours trois observations différentes. La première fois c'était le dimanche 17 octobre, puis le lendemain, lundi 18 octobre et enfin le 13 novembre 1993. Je vous conterai celle qui fut la plus marquante et qui eut lieu le lundi 18 octobre 1993.

Le lendemain de sa première observation et quasi dans les mêmes circonstances, le témoin voit, vers 18 h 15, cette fois-ci au nord et à travers la fenêtre sans rideaux de la chambre, comme une grosse ampoule lumineuse de couleur rouge-orange, à une élévation de 40°.

Mme C. appelle son mari, qui confirme la même vision du phénomène déjà apparu au témoin et aux enfants la veille : deux boules lumineuses donnant l'impression de s'entrecroiser. Le mari décide de retourner à ses occupations, tandis que le témoin se sent soulagée de constater qu'elle ne rêve pas !

Aussi décide-t-elle d'appeler, par téléphone la voisine qui habite en face, pour lui demander de venir chez elle voir ce phénomène aérien insolite. Mais dans l'entre-temps celui-ci a disparu et après une dizaine de minutes la voisine s'en retourne chez elle. Mais voilà qu'au nord, une boule lumineuse est visible. Aussi vite, Mme C. rappelle la voisine en disant : "Sortez vite, je vous rejoins !"

Dans la rue un spectacle étonnant s'offre aux yeux des trois témoins (Mme C. et la voisine avec son mari).

"Je n'en croyais pas mes yeux, c'était magnifique... Splendide et énorme comme une boule de feu, de la grosseur du chapeau de mineur qui pend au mur de la cuisine ! " s'exclama le témoin.

"C'était comme une boule lumineuse orange avec un cercle autour (le témoin désignera dans l'atlas astronomique ce qui lui est le plus ressemblant : Saturne avec son anneau, mais de couleur orange, aussi brillant que la constellation d'Andromède.

Tous assistent sur le pas de porte au phénomène qui se rapprochait en venant du nord. Cette boule est restée sur place pendant quelques secondes à 700 ou 800 m des témoins et est partie dans un mouvement majestueux, en accélération rapide, en s'inclinant sur la droite pour s'éloigner au nord-est.

"Cet objet donnait l'impression d'une puissance incroyable." Mme C. compare le mouvement lors du virage : "Comme un grand coup de vent passant sous une porte !"

En quelques secondes l'objet disparut.

Les trois témoins ont confirmé avoir assisté au même phénomène, sauf la voisine qui, sans ses lunettes, vit une forme plus trouble et plus petite.

Eric Bursens

Appel aux enquêteurs

Nous avons un urgent besoin d'enquêteurs pour notre réseau, en particulier pour nos provinces flammandes. Point n'est besoin d'être "Dr en psychologie", il s'agit avant tout de recueillir tous les détails d'une observation rapprochée et quelques vérifications simples. De plus, notre guide de l'enquêteur est un outil simple et très facile d'emploi. Pour de plus amples informations, vous pouvez téléphoner au 525.04.04 les mercredis et samedis après-midi.

LA LOUVIERE, petite ville tranquille...

Pour qui connaît bien le Hainaut il n'est point besoin de préciser qu'en dehors de Charleroi, jadis fief de Cockerill employant des milliers de travailleurs, et des charbonnages, tous fermés aujourd'hui, les petites villes satellites vivotent depuis bien longtemps.

Jamais rien de bien affriolant ne s'y passe, les fermetures d'entreprises n'engendrant pas la gaîté ni la gouaille. Les gens y ont les pieds bien par terre, car leur vie est plutôt dure. Ce qui ne les empêche pas d'être chaleureux et ouverts.

Depuis des décennies, La Louvière pouvait s'enorgueillir de la présence des usines Boël, qui faisaient l'admiration de tout le secteur métallurgique, pour leur dynamisme et leur gestion. Hélas ! entre-temps cette entreprise connaît à son tour les affres de la récession.

Pourtant, en cette soirée du 25 octobre 1993, une mini-vague d'OVNI allait secouer tout ce petit monde.

Déjà le 22 octobre 1993 nous trouvions l'appel de Mme C., de Mainvault, enregistré sur le répondeur de la SOBEPS. Cette personne, d'abord avec son mari et ensuite avec une voisine, eut l'occasion à deux reprises d'être confrontée à l'observation d'un phénomène insolite.

Ce fut d'abord le dimanche 17 octobre, vers 18 h et également le lendemain, lundi 18 octobre, à 18h15, qu'elle observa un phénomène se présentant sous la forme d'une boule lumineuse. "Je n'en croyais pas mes yeux" dit-elle à notre enquêteur Eric Burssens. "C'était magnifique, splendide, comme une énorme boule de feu de la grosseur du chapeau de mineur qui pend sur le mur de la cuisine !" C'était comme une boule de feu orange entourée d'un cercle.

Dans l'atlas astronomique le témoin a montré des ressemblances au phénomène : Saturne et son anneau, mais alors un Saturne de couleur orange, aussi brillant que la constellation d'Andromède.

De Bassilly nous parvenait le témoignage de M. et Mme L. qui furent confrontés, également le dimanche 17 octobre, d'abord à un jeu de lumières inhabituel, puis à un objet énorme, de forme carrée, de la grandeur d'une prairie d'un hectare, qui les survolait dans le plus grand silence avant de disparaître à leur vue comme happé par l'air.

Pendant une semaine, il n'y eut plus d'appels significatifs. Et puis, nous étions le lundi 25 octobre 1993 dans la soirée. Là, pour un laps de temps très court, entre 18h15 et 19h45, en une heure et demie donc, une bonne dizaine d'observations étaient portées à notre connaissance. Toutes nous parvenaient de La Louvière et environs, en passant par Manage, Feluy et Ecaussines.

Dans un premier temps ces témoins étaient interrogés par notre secrétaire général Lucien Clerebaut, mais notre président Michel Bougard n'hésita pas à se rendre immédiatement auprès d'eux pour recueillir des informations, de même que notre enquêteur Didier Lete.

J'ouvre une parenthèse ici pour expliquer comment cela se passe lorsqu'il y a témoignage par appel téléphonique. A l'écoute de la bande enregistrée, Lucien Clerebaut, fort d'une expérience d'un quart de siècle, décèle rapidement les cas qui semblent intéressants. Soit que le témoin raconte déjà brièvement son observation, ce qui permet d'isoler des cas rapprochés d'autres qui sont sans véritable intérêt parce que trop éloignés ou n'apportant rien de neuf, soit que le témoin, fortement perturbé, rappelle à plusieurs reprises dans l'espoir de pouvoir dialoguer avec quelqu'un. Hélas ! parfois le témoin est tellement abasourdi qu'il raconte son observation en oubliant de nous laisser son nom et son numéro d'appel...

Lucien Clerebaut rappelle donc les témoins d'observations présentant de l'intérêt par leur caractère original et leur proximité et les interroge de façon précise, tant pour se faire une idée personnelle de l'observation relatée et de voir s'il y a des mesures urgentes à prendre, que pour permettre au réseau des enquêtes de ne pas arriver sans "bagage" auprès du témoin. Tous les témoins identifiés reçoivent de la SOBEPS un questionnaire facile à remplir.

Ces questionnaires complétés ne reviennent qu'une fois sur trois ou sur quatre, ce qui est franchement dommage. C'est un peu comme si on nous présentait le menu au restaurant et qu'ensuite on devait se débrouiller pour mijoter les plats.

Afin de fournir une description aussi fidèle que possible des événements de la soirée du 25 octobre , je les présenterai chronologiquement. Parmi ceux-ci, certains ont déjà fait l'objet d'une enquête plus approfondie, d'autres sont restés au stade des informations préliminaires, voire sommaires.

Depuis son domicile à La Louvière, au point 1 de la carte (fig. 5), vers 18h15, M. Michel P., alerté par les bruits de klaxon (voitures gênées par un camion de ramassage de vêtements - opération "Terre") aperçoit à travers une éclaircie nuageuse trois feux blancs en triangle et un feu rouge. La forme est difficile à distinguer mais ressemble vaguement à un "cigare". L'objet se déplace vers le NE en direction du quartier du Tivoli (l'observation dure une vingtaine de secondes). Le témoin appelle aussitôt M. Robert S. de la Cité Astrid, qu'il sait intéressé par le sujet.

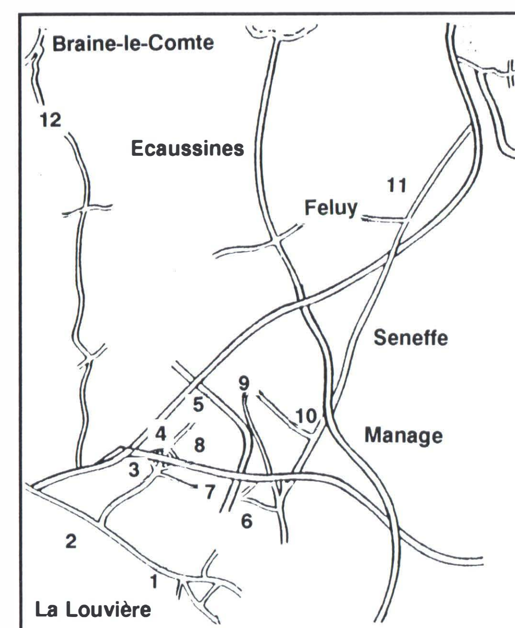


Figure 5

Vers 18h21, Mme Lucia R. revenait de chez le pédiatre à Binche avec sa fille Eve (6 ans et demi), en empruntant en voiture la N634 (N55) en direction du Roeulx; à environ 500 m de l'échangeur avec l'autoroute E10 (point 2 sur la carte), elle aperçoit sur sa droite, au-dessus d'un bouquet d'arbres, à environ 200 m, trois phares en triangle et une sorte de boule rouge centrale qui tournait.

Voici ce qu'elle dit à l'enquêteur Didier Lete : *Ayant légèrement levé les yeux, j'ai été attirée par quelque chose de lumineux sur ma droite et j'ai alors vu, en même temps que ma fille Eve, un objet de forme triangulaire qui se trouvait immobile au-dessus d'un bosquet à 50 m de moi.*

Je n'ai pas pu m'arrêter à cet endroit, car d'autres véhicules me suivaient. Je n'ai pu l'observer que quelques secondes, mais j'en ai un souvenir précis. L'objet semblait incliné à 45° en ne montrant que le dessous de sa structure. Celle-ci était légèrement lumineuse et se détachait nettement sur le ciel pas encore obscurci.

Il y avait trois phares blancs fixes dans les coins (angles) qui étaient arrondis; un grand feu rouge, qui semblait dépasser de l'objet comme une demi-sphère d'un rouge très vif, me faisait penser à une plaque de cuisson en vitro-céramique. Ce feu tournait, ou plutôt c'était le déplacement des intensités différentes dans cette demi-sphère qui donnait l'impression d'un feu tournant. La structure n'était pas lisse, elle avait un aspect "granuleux".

J'ai eu également l'impression furtive d'un feu supplémentaire ou du changement d'un

ou de plusieurs feux blancs. Ma fille, qui a pu regarder plus longtemps que moi, affirme qu'il y avait un feu orange séparé des autres. L'objet était à peu près à la moitié de la hauteur d'un arbre au-dessus du bosquet."

Prenant la bretelle d'autoroute qui doit la mener à La Louvière, le témoin perd de vue le phénomène. Elle le retrouve un peu plus loin (point 3) : elle distingue comme un gros point lumineux sur sa gauche, longeant l'autoroute E10 en direction de Bruxelles (le témoin se trouve alors sur la E41 en direction de La Louvière). Le témoin parle de deux objets dont l'un aurait alors traversé l'autoroute de droite à gauche (par rapport à la conductrice) : ce mouvement s'est effectué à hauteur de la gare autoroutière de Houdeng (point 4); les objets se déplaçaient lentement.

"J'ai alors rejoint la rue qui relie Houdeng à Besonrieux, où j'habite, et après la gare autoroutière, j'ai revu les deux triangles dont je ne voyais toujours que le dessous. Ils avaient ralenti et se déplaçaient à la même vitesse que moi, soit 60 ou 70 km/h. Ils étaient à ce moment à mi-distance (350 m) entre l'autoroute E10 et moi et ils étaient un peu au-dessus de l'éclairage de l'autoroute, à environ un demi poteau d'éclairage, soit entre 20 et 30 m."

Mme R. se presse alors pour rejoindre son domicile où l'attendent son mari, M. Pierre P., et son autre fille, Caroline (12 ans). Elle arrive chez elle à 18h29 très précises (point 5) et là, ils revoient les objets qui les survolent quasiment. Ces objets avaient une forme triangulaire aux coins arrondis, trois feux blancs dans chacun des coins et un feu rouge clignotant au centre. Ils émettaient un petit "ronflement" tout en se dirigeant vers le zoning de Feluy en direction du NE, suivant l'autoroute E10.

Laissons encore la parole à Mme R. :
J'ai alerté mon mari tout de suite et nous sommes sortis dans le jardin qui donne vers Feluy. Nous avons vu passer les deux triangles à environ 150 m de nous et toujours en formation. A ce moment nous avons entendu un léger ronronnement ; mon mari dit que cela ressemble au bruit d'un ULM éloigné. Lui et ma fille Caroline disent avoir vu un feu orange à côté de chaque blanc mais cela ne m'a pas frappé. Alors que les deux triangles s'éloignaient lentement en direction de Feluy, un troisième est passé, venant de la même direction.

Restés en observation dans le jardin jusqu'à 18h27, les témoins disent avoir repéré le passage d'une quinzaine d'objets à plus haute altitude (il pourrait s'agir d'avions); ils suivaient le même axe nord-est. Il y a plusieurs autres témoins dans le quartier, mais, croyant qu'il ne s'agissait que d'avions ou d'hélicoptères, ils n'ont pas prêté attention aux événements. Les témoins ont eu le temps de photographier les objets, mais au développement du film, peu sensible, rien de probant n'est décelable. Mme R. a téléphoné à la gendarmerie de La Louvière qui lui a communiqué l'adresse et le numéro de téléphone de la SOBEPS.

Plusieurs autres habitants de la rue de Mignault ont vu l'objet, mais refusent de se prononcer sur son caractère particulier : pour eux, c'était un avion volant bas ou un hélicoptère (aucun bruit n'a cependant été perçu).

Vers 18h30, le témoin suivant, M. Jonathan F., sortait de l'autoroute A501 et se trouvait à hauteur des usines Boël (point 6). S'apprêtant à virer à gauche pour rejoindre la Cité Astrid où se trouve son domicile, le témoin a aperçu une sorte d'objet triangulaire éclairé (sans autre précision possible), venant du complexe commercial Cora-City (au sud) et se dirigeant vers la Cité Astrid (axe sud-nord). L'objet devait faire environ 10 cm à bras tendu et volait assez bas.

Entre 18h30 et 18h40, M. Michel P. sortait de son domicile de la Cité Astrid dans le quartier de La Croyère (point 7) en compagnie du fils de sa compagne Olivier W. (12 ans). Le jeune garçon attira aussitôt l'attention de M. Michel P. sur une structure de grande dimension qui venait de l'aplomb des usines Boël (au SSO) et se dirigeait vers le NNE. Il s'agissait d'une sorte d'objet carré aux angles arrondis, quatre feux blancs dans chacun des angles projetant autant de faisceaux vers le bas et un feu rouge central plus gros, qui clignotait assez rapidement. L'objet se déplaçait relativement vite en émettant un bruit assimilé à un "ronronnement". La masse foncée se distinguait bien sur le fond du ciel nuageaux par endroits ; il y avait une impression d'épaisseur sur le pourtour.

M. Robert S., alerté par un coup de fil de M. Michel P., entre 18h15 et 18h30, pour s'entendre dire qu'il y avait quelque chose de bizarre dans le ciel, s'apprêtait à sortir lorsque son fils Michel, qui habite en face de chez lui, frappe à la porte. S'équipant de sa caméra-vidéo, M. Robert S. eut juste le temps d'apercevoir une sorte de "gros boudin lumineux" qui se trouvait vers le fond de la rue des Mimosas (vers le NO pour le témoin) et qui semblait se diriger vers Besonrieux (axe SE-NO).

M. Robert S. resta sur le site pendant un certain temps, puis prévint un ami, M. Michel G.; ensemble ils partirent en voiture vers le quartier de la Petite-Suisse (point 8). Là, entre 20h00 et 21h00, ils ont pu observer le va-et-vient de deux hélicoptères (aisément reconnaissables, d'après eux, par le vol, leurs feux et le bruit). Ces appareils semblaient survoler la zone située au confluent du canal du Centre et du nouveau canal en construction, à l'aplomb de la gare autoroutière. Ils sont ensuite partis en direction de l'autoroute.

Toujours ce 25 octobre, vers 17h30, M. Olivier C. revenait de son travail en camionnette. Pour ramener ce véhicule à son frère domicilié à Familleureux, il circulait le long de la gare de Manage, quand son attention fut attirée par un gros point lumineux, immobile en direction du nord, vers le complexe chimique de Feluy.

Voici son récit, tel qu'il le fit à notre enquêteur Didier Lete :

Je roulais et, à travers mon pare-brise, j'ai aperçu une boule blanche puissante et immobile. Elle avait le quart de la dimension de la Lune mais était plus lumineuse. Je suis rentré chez moi sans m'en préoccuper. A 18h50, je suis ressorti pour aller conduire la camionnette chez mon frère et, sortant du chemin menant chez moi, j'ai vu droit devant moi (au NO,à 30° d'élévation), un objet en forme de cigare. Sur le dessus il y avait comme un léger arrondi, pas très prononcé. Sur le dessous il y avait trois feux blancs qui diminuaient d'intensité, puis qui augmentaient , pour à nouveau diminuer. Ils ne s'éteignaient jamais complètement, ils pulsaient lentement. Une lampe rouge clignotait près d'un feu blanc. Elle était de forte luminosité (fig. 6a). Sans quitter l'objet des yeux j'ai continué ma route dans sa direction jusqu'au carrefour entre les rues Ferrer et Haveau. Là, je me suis arrêté pour descendre et continuer l'observation (point 9). L'objet (7 cm à bras tendu) semblait se déplacer très lentement vers Feluy (au NE par rapport au témoin). J'ai alors pris une paire de jumelles 12x50 dans la camionnette et j'ai regardé l'engin. Il semblait chercher quelque chose, ses mouvements étaient indécis. Avec mes jumelles j'ai cru voir une ligne horizontale dans la partie supérieure, comme si c'était la ligne de séparation d'une coupole. Pourtant l'objet avait la même teinte grise partout. Après 10 minutes environ, j'ai repris la route vers Familleureux pour aller chez mon frère. Un quart d'heure plus tard je suis repassé au même endroit, cette fois avec ma voiture personnelle et l'objet se trouvait à ce moment au-dessus du bois de Feluy, toujours à même distance et à la même altitude.

Nous sommes donc entre 19h15 et 19h30. Voilà comment M. Olivier C. continue son témoignage : "J'ai continué ma route vers chez moi et, arrivé à l'approche du Pont Looza, j'y ai vu deux personnes qui regardaient vers le ciel. Je me suis donc arrêté, j'ai coupé le contact et suis sorti de la voiture (point 10). C'est alors que je me suis retrouvé juste au-dessous d'un immense engin, en forme de losange."

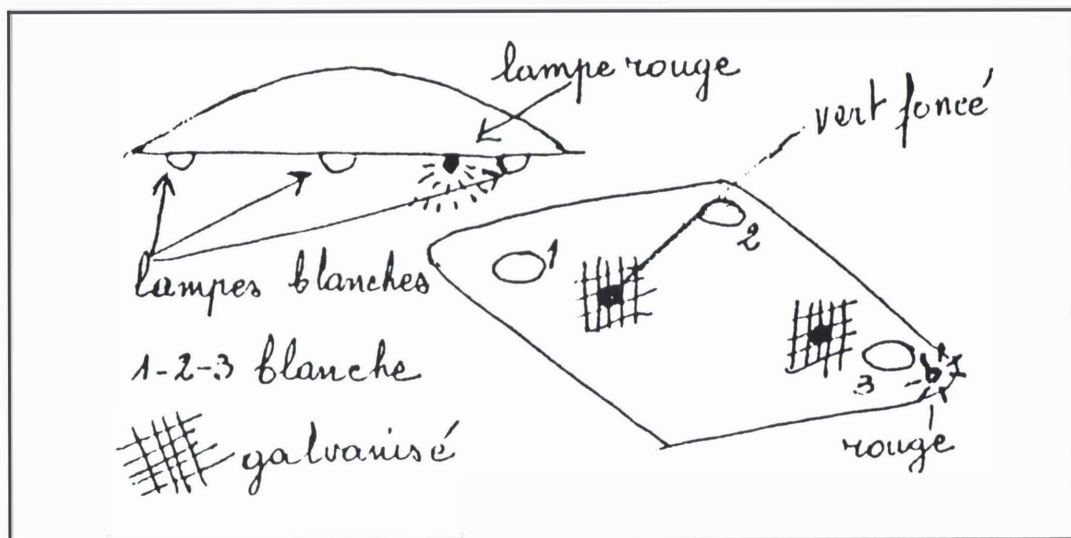
La forme technique du rapport d'enquête, fort bien établi d'ailleurs, ne peut rendre la stupéfaction du témoin confronté à cet objet immense et insolite. Aussi, pour rendre un peu l'ambiance du vécu, ai-je extrait les expressions du témoin de la casette (370-A) lorsqu'il fut interrogé par Lucien Clerebaut, le lendemain de l'observation, avec toutes les émotions encore toutes fraîches.

Il était là, juste au dessus de moi. A une altitude de 200 m, pas plus. Chaque phare avait un diamètre égal à la longueur d'une voiture. Non, non, pas la totalité de l'objet : chaque phare avait un diamètre aussi grand qu'une voiture, vous vous rendez compte ? A bout de bras, je ne puis estimer la grandeur apparente : j'aurais dû carrément écarter les bras au maximum ! (lors de l'enquête la grandeur à bout de bras est de 110 cm). Il était très près, vous savez. Je suis certain que cet objet, posé par terre, faisait la grandeur du champ à côté de chez moi.

Posé par terre chaque phare devait faire la grandeur d'une maison ! L'objet avait la forme d'un losange. Les lumières blanches, il y en avait trois, disposées en triangle à peu près équilatéral. Ces phares n'étaient pas disposés tout à fait dans les coins. Ils diminuaient et augmentaient alternativement, lentement, d'intensité. La lampe rouge clignotait. Elle était très lumineuse. Près de deux lampes blanches se trouvait une lumière verte, il y avait deux lampes vertes, d'un vert foncé. Elles étaient petites. Quand l'intensité des lampes blanches était au plus faible et que la lampe rouge clignotante s'éteignait un court instant, je pouvais voir le reflet des lampes vertes sur la structure. Elle était d'aspect métallique, claire. La surface était comme en tôle galvanisée, gaufrée, un peu comme les tôles des rampes pour voitures sur les camions de dépannage.

L'objet émit un bruit, que le témoin imita de la voix : un peu comme le bruit d'une machine à laver en phase d'évacuation de la dernière eau, avant l'essorage. Ce bruit n'était pas constant, il variait en intensité, comme les lumières blanches, mais le témoin ne peut dire si c'était en même temps. Ce son semblait venir de partout à la fois. L'engin se déplaçait avec grande lenteur, mais n'allait pas tout droit, il faisait comme une voiture qui chasse de l'arrière, d'un côté puis de l'autre.

Le témoin n'avait pas peur : *J'avais même envie de faire signe comme pour dire : je vous ai vu, et vous ? Emmenez-moi... Mais finalement j'ai craint d'être ridicule aux yeux des personnes sur le pont. Comme l'engin se dirigeait vers chez moi, je suis remonté*



Figures 6a et 6b

en voiture, car je voulais avertir ma femme. Je pensais qu'elle aurait eu le temps de fumer une cigarette à l'aise avant que l'engin ne passe au-dessus d'elle, tellement il allait lentement, plus lentement qu'un homme qui marche. J'ai démarré et fait demi-tour et en levant les yeux à travers le pare-brise, l'objet avait disparu et je ne l'ai plus revu.

D'après l'enquête, même s'il est toujours difficule de procéder à des estimations fiables, on peut penser que l'altitude de l'objet aurait pu être comprise entre 80 m et 100 m (au moment du dernier survol) et que le losange avait une longueur de 150 m pour une largeur de 75 m (épaisseur estimée à 24 m).

L'enquêteur a été frappé par le fait que le lieu supposé au-dessus duquel se trouvait l'objet et indiqué par M. C. sur la carte, représentait presqu'exactement le point d'intersection des deux lignes d'élévation 30° et 45° partant des deux points d'observation et impliquant donc une quasi immobilité de l'objet observé. Le témoin a eu de bonnes notions de dessin technique et affirme que la représentation dessinée (fig. 6b) est fidèle au phénomène observé, ce que semble confirmer le respect des proportions si l'on compare les deux dessins fournis.

Aux alentours de 18h35, toujours ce même soir, M. Benoit C., cadre dans une importante société de distribution, rentrait de son travail (Halle) et venait de quitter l'autoroute E10 à la sortie de Nivelles Sud pour emprunter la N6 vers Arquennes et Manage (l'autoroute étant encombrée à la suite de travaux). A environ 500 m du pont franchissant l'ancien canal (point 11), le témoin eut son attention attirée par un trafic aérien intense.

Voici la suite de son témoignage : *J'observais deux ou trois avions semblant en approche de Zaventem; ils avaient leurs feux allumés et se dirigeaient vers Nivelles. Mon regard fut attiré par trois lumières disposées en triangle (avec une lumière fixe au milieu) qui avançaient parallèlement à ma direction, mais dans l'autre sens, du côté gauche de la chaussée. Membre de la SOBEPS et donc intrigué, je me suis arrêté sur le bord de la route. Il y avait énormément de circulation et dans le bruit des voitures je n'ai pas pu discerner si cet engin faisait un bruit quelconque. J'ai pensé arrêter l'un ou l'autre automobiliste, mais le risque de collision en chaîne étant trop important, j'y ai renoncé. J'ai donc continué à observer cet appareil qui se trouvait à environ 150 m de moi et dont j'estimais la longueur à plus ou moins 50 m (très difficile à dire dans le noir). Sa vitesse était d'une trentaine de km/h. En le voyant défiler, il disparaissait de temps en temps derrière l'un ou l'autre arbre. A un moment précis, j'ai vu un projecteur d'une rare puissance éclairer le sol (que je ne distinguais pas de l'endroit où j'étais). La lumière était blanche et vive (un vrai cône de lumière blanche), elle dura trois secondes. Le phénomène disparut alors à ma vue, caché par des arbres, toujours à la même vitesse.*

Vers 19h00, Mme Véronique A. de Dour, voit vers l'O-NO, donc vers la direction de Binche et La Louvière, une grosse lueur blanche, parfaitement immobile. Cette lumière "comme la Lune" est restée fixe pendant au moins 5 minutes, avant de partir vers le nord.

Un peu plus tard dans la soirée de ce lundi 25 octobre 1993, nous trouvons un avant-dernier témoignage de cette série particulièrement bien fournie. Vers 21h30, M. Philippe R. circulait seul à bord de sa voiture sur la route reliant Ecaussines à Braine-le-Comte. A hauteur du lieu-dit "Barrière d'Ecaussines" (point 12), il observa comme une "lune" d'un jaune mat-foncé.

Voici comment les choses évoluèrent : *Je roulais à environ 80 km/h lorsque j'ai été intrigué par ce que je prenais pour la Lune, car elle était de même couleur, quoique plus petite que la Lune habituelle. Ayant de nouveau regardé la route un instant, j'ai de nouveau tourné le visage vers la droite en direction de cette lune. A ce moment la lumière unique était remplacée par trois phares blancs formant un triangle équilatéral debout sur sa base. Je regardais la route en ralen-*

tissant, puis j'observais de nouveau sur ma droite. Au même endroit se trouvait maintenant un objet étrange que je compare à un large pneu placé à plat comme une bouée, une forme de cigare. J'ai très nettement vu le côté droit, arrondi comme un pneu. Je pense que cet engin devait se trouver entre 300 et 500 m de moi, mais je n'avais aucun point de repère (lors de l'enquête réalisée par Didier Lete, l'absence de point de repère n'a pas facilité les choses).

Je le regardais sous un angle de 30° et il y avait cinq ou six hublots d'un jaune vif très lumineux. A bout de bras la grandeur de l'objet devait faire environ 8 cm. Sur le dessus et le dessous de cette rangée de hublots, se trouvaient de petites lumières blanches, vives comme une guirlande lumineuse (fig. 7). Toutes ces lumières semblaient immobiles comme l'engin lui-même, celui-ci étant trois fois plus long qu'épais. Il me parut très massif et lourd. J'ai continué à rouler tout en essayant de regarder cet engin en me penchant vers mon pare-brise, et ce sur environ un kilomètre. A un moment j'ai eu l'impression qu'au niveau des petites lumières supérieures, un peu sur la gauche de l'engin, il y a eu un éclat de lumière comme un reflet de diamant. C'était comme si un phare chercheur m'avait ébloui un court instant. Juste après, ayant regardé la route brièvement, l'éclat avait disparu et avait fait place à un puissant faisceau lumineux qui semblait sortir du dessus de l'objet et éclairait les nuages juste au-dessus de lui. Ce faisceau était conique, ouvert vers le haut, avec une hauteur d'environ trois fois l'épaisseur de l'appareil.

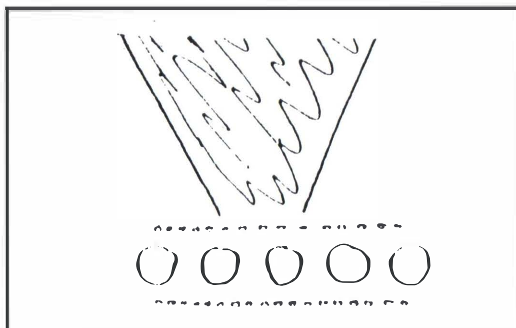


Figure 7

Pendant l'observation, j'ai eu la désagréable impression qu'on allait m'enlever : j'ai été très impressionné. J'ai raconté mon aventure à mon épouse et à mon beau-père, qui est membre de la SOBEPS, c'est lui qui m'a persuadé de vous écrire. J'avoue en effet qu'avant cela, j'étais très sceptique quant au problème OVNI et que j'avais plutôt tendance à m'en moquer. Actuellement je suis assez troublé et plein de questions me viennent quant à la chose. Je peux affirmer que le phénomène que j'ai vu ne correspond à rien de conventionnel. Je ne me suis pas arrêté de peur de le perdre de vue durant cette manoeuvre.

Lors de l'enquête l'altitude de l'objet a été évaluée entre 110 et 190 m, la distance entre le témoin et le phénomène à 300 ou 500 m et les dimensions de l'objet entre 40 et 70 m pour une durée d'observation de 1 min 45 secondes.

Pour cloturer cette journée fertile en observations, c'est en pleine nuit que M. Léon J. appelle la SOBEPS. Il est exactement 02h45 (entre-temps nous sommes donc le mardi 26 octobre). M. Léon J. est chez lui avec un ami, et lorsqu'il appelle la SOBEPS, cela fait un peu plus d'une demi-heure qu'ils observent à 30° d'élévation à l'aplomb d'un endroit qu'ils ne situent autrement que "plein sud", un objet lumineux, comportant trois phares blancs en triangle, avec par intermittence, toutes les deux secondes environ, une lueur rouge. Ils regardent ce phénomène à partir du domicile de M. Léon J. à Bossière. Pendant tout ce temps le phénomène semble parfaitement immobile, ne changeant ni d'aspect ni de dimension apparente. A cette heure de la nuit, il n'y a pratiquement plus de trafic aérien et l'objet vu par les deux témoins ne ressemble ni à un avion ni à une étoile.

Serait-ce le même engin aperçu par le témoin M. Phlippe R. quelques heures auparavant ?

Il ne viendra à l'idée de personne de contester que ce soir-là, un ou plusieurs objets, toujours non identifiés, ont bien sillonné le ciel de certaines régions du Hainaut. Le phénomène a pu être observé durant plusieurs dizaines de minutes par de nombreux témoins dont seule une très petite minorité a accepté de témoigner. Certaines des enquêtes concernant ces cas sont encore en cours, mais n'apporteront sans doute pas beaucoup plus de détails que ceux rapportés ici.

VILLERS

Une des observations marquantes de la fin de l'année 1993 est celle qui eut lieu le 19 novembre à Villers-le-Bouillet.

Ce témoignage est extrêmement remarquable, tant pour son caractère original que pour la proximité du phénomène par rapport aux deux témoins, Mme M. A. et sa fille S. (16 ans).

La maison des témoins est entourée d'arbres. Derrière la maison il y a un bosquet de jeunes érables, une sapinière et d'autres arbres, le tout suivi d'un jardin. Par un sentier caillouteux on accède à une annexe distant d'environ 60 m de la maison.

Le vendredi 19 novembre 1993, entre 21h35 et 21h40, le ciel est étoilé et clair. Comme tous les soirs vers la même heure, les deux témoins conduisent le chat à l'annexe. Mme A. se munit d'une petite lampe torche, de modèle courant, carré, afin de faciliter leur progression sur le sentier et de voir clair dans l'annexe.

L'enquêteur Daniel Bukens a pu rencontrer les témoins une dizaine de jours après la date de l'observation.

Voici ce que lui racontait Mme A. :
Nous sommes sortis de la véranda, ma fille et moi, pour mettre le chat dans l'annexe afin qu'il y passe la nuit. En arrivant aux deux tiers du chemin, alors que nous admirions le ciel étoilé, nous avons aperçu des avions et aussi deux points lumineux : un rouge et un vert. Ils étaient l'un au-dessus de l'autre. Ils se trouvaient à une altitude supérieure à celle des avions qui passaient dans le ciel à ce moment-là. Ils semblaient immobiles. Nous avons continué notre chemin jusqu'à la remise sans nous attarder outre mesure sur ces lumières.

Arrivées à la hauteur de la remise, nous avons aperçu en même temps trois lumières rouges posées en forme triangulaire et une lumière verte vers le milieu du haut , un peu en dessous de la lumière rouge de la pointe. La forme triangulaire était debout sur sa base. Il n'était pas très grand (4m de côté) Aucune de ces lumières n'éclairait. Elles avaient à peu près la grandeur d'une balle de tennis. Elles étaient au-dessus des jeunes érables, soit à une distance de 20 m environ et à une dizaine de mètres d'altitude. Cet objet ne faisait aucun bruit.

Il glissait vers nous. Nous étions dans le noir. Il se trouvait à 4 m de hauteur et à 6 m de nous. Ma fille était raide de peur. Elle me dit "c'est un OVNI, maman !". Pour la tranquiliser je lui répondis que c'était un hélicoptère, mais je savais bien que c'était autre chose. Nous étions dans le noir absolu. Nous ne voyions plus le ciel étoilé, ni l'éclairage public. Nous étions immobiles, comme paralysées. Puis, brusquement, l'objet s'est arrêté tandis qu'en même temps il émettait un bruit... Ah, ce bruit.. Ce n'était pas comme un bruit de moteur, c'était un bruit monotone. Au téléphone Mme A. fait "rrrr" pour imiter ce bruit.

Juste avant la phase d'immobilité, la "lampe" verte s'est comme détachée de l'objet pour ensuite y revenir. Elle se détachait tout en y restant attaché comme par un élastique de la même luminosité, atteignant une longueur de 80 à 100 cm. Avant de se détacher elle était devenue un peu plus lumineuse et un peu plus grosse.

Sa fille, paniquée, insistait pour éclairer l'objet avec la lampe torche, mais bizarrement, la lampe éclairait par terre, mais n'éclairait rien vers le haut : c'était noir, très noir.

Ce qui me semble un peu bizarre en lisant le rapport d'enquête après avoir écouté la cassette (375 A) de l'interrogation faite par Lucien Clerebaut au lendemain de l'observation, c'est la divergence entre ce que Mme A. dit au téléphone et ce qu'elle a forcément déclaré quelques jours plus tard à l'enquêteur.

En effet, il ne paraît nulle part dans le rapport d'enquête l'impression bizarre expliqué par le témoin, du bruit produit aussi longtemps que l'engin était immobile. Au contraire : nous pouvons lire : que ce bruit "n'agressait pas les oreilles."

D'autre part, le témoin affirme au téléphone, à la fin de l'interrogation : *Nous étions toutes deux raides de peur...*

Et que lisons-nous dans le rapport d'enquête ? : *Nous n'étions pas dans un état normal, mais assez bizarrement nous n'avions pas peur, ni étions paniquées.* Et ensuite : *nous avons voulu courir prévenir mon mari qui était dans la maison, mais il nous fut impossible de bouger.*

Pour la fin de l'observation, les différences s'accentuent encore. En effet : au téléphone le témoin explique que subitement le bruit s'est arrêté tandis que sur l'instant l'engin a repris du mouvement.

Elles ont pu le suivre du regard jusque près des arbres du voisin, craignant que l'objet allait écimer ces arbres... Mais au lieu de cela, en une fraction de seconde, il n'était plus là.

A l'enquêteur, le témoin dit :
Lorsque le bruit s'est arrêté et que les lampes de l'engin se sont éteintes, l'objet a soudainement disparu en une fraction de seconde. Il s'est volatilisé sur place. Il nous est impossible de dire dans quelle direction il est parti. Il a vraiment disparu et nous sommes sorties de l'obscurité complète dans laquelle nous nous trouvions. Alors ma fille et moi, nous nous sommes mises à courir pour continuer à la voir, mais c'était impossible. Il était évanoui.

Le rapport mentionne que la fille a subi quelques effets secondaires : deux heures après l'observation elle avait des raideurs dans les jambes. Mais... si elles n'avaient pas peur pendant l'observation, comme elles le prétendirent lors de l'enquête, je ne comprends pas pourquoi on lit : Elle a eu très peur après l'événement et ne désire absolument plus revivre une telle expérience.

La fille ne veut plus sortir le soir... Il faut cependant noter que durant l'observation les deux témoins ont cru leur dernière heure arrivée...

Tout cela laisse assez perplexe. A mon avis, en quelques jours, les témoins ont eu le temps et l'envie de relativer les choses et de se rassurer mutuellement.

Et il reste encore au moins une dernière chose à vérifier : dans les mêmes circonstances de nuit, à quelle distance la lampe torche des témoins éclaire-t-elle un objet sombre, mur en briques ou tronc d'arbre par exemple ?

STOCKIS

La valeur n'attend pas le nombre des années, c'est ce que nous pourrions dire de l'observation rapportée par Nicolas T., 12 ans, et ma foi, avec beaucoup de lucidité, d'intelligence et un sens aigu de l'observation.

Nous sommes le mercredi 3 novembre 1993, Nicolas T. se trouve chez lui à Grand-Rechain, il est environ 18 heures. Dehors le ciel est dégagé, la visibilité est bonne, il fait assez doux (de 5 à 10°) et le vent est faible du sud-est.

Mais écoutons-le évoquer l'événement :
J'étais seul à la maison, assis dans le fauteuil du salon. J'étais fâché, car mon frère était parti chez un voisin, il ne voulait pas jouer avec moi. Soudain, j'ai eu le regard attiré par une lumière à travers la tenture de la première fenêtre du salon.

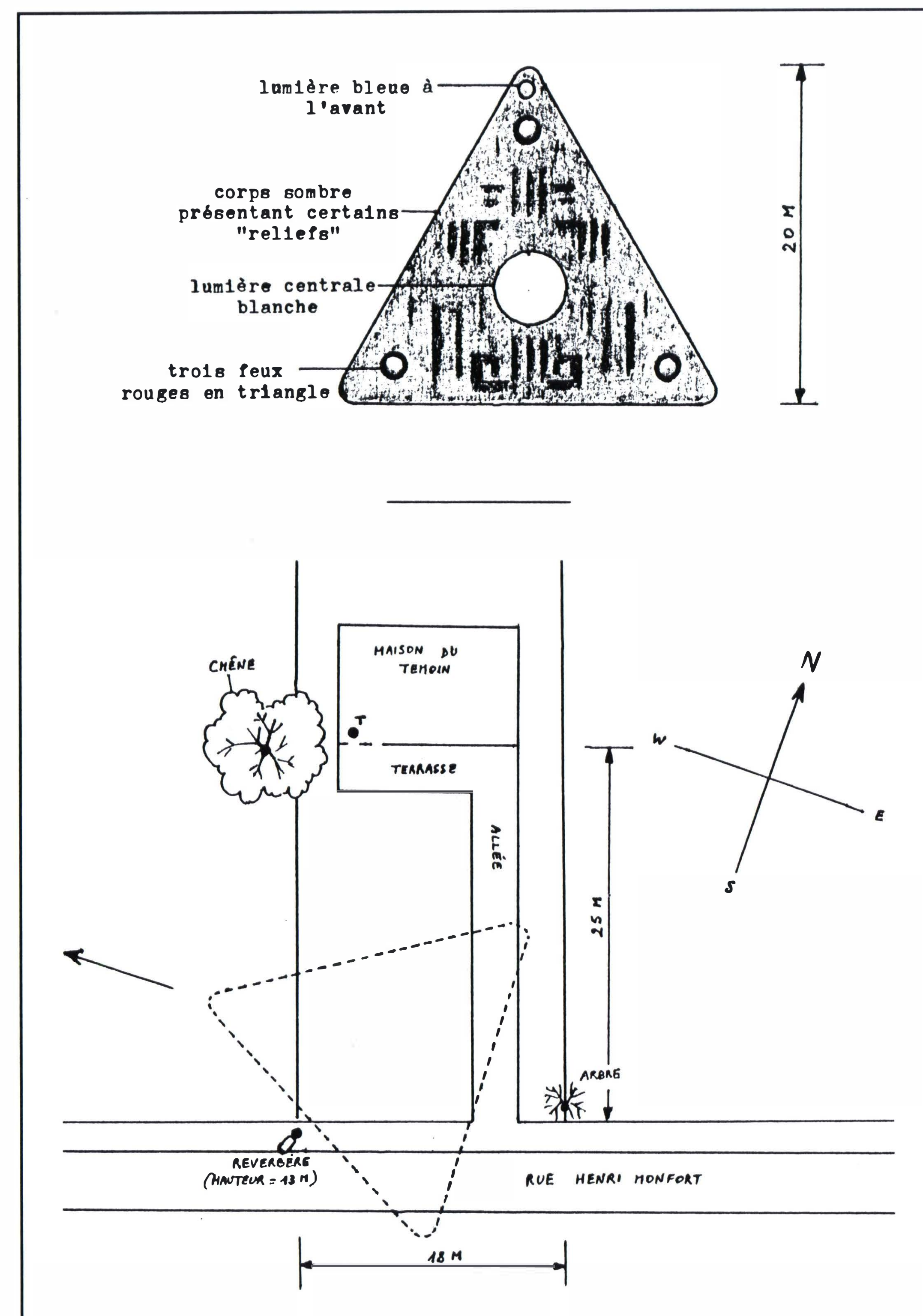


Figure 8

Alors j'ai regardé par la vitre de la deuxième fenêtre, et j'ai vu un énorme engin de forme triangulaire passer devant la masion, de gauche à droite, très lentement (environ 20 km/h). Il semblait suivre la route vers Xhendelesse (ouest).

J'ai nettement vu la forme triangulaire qui se détachait sur le fond du ciel (il ne faisait pas encore tout à fait noir) et il m'a semblé que les coins étaient arrondis. La surface du triangle n'était pas lisse, mais comme quadrillée par des sortes de "reliefs" (fig. 8) *ou de "lattes" dont je n'ai pas pu voir la forme exacte.*

Au centre du triangle il y avait une grosse lumière ronde de couleur blanche qui éclairait fort. Il y avait aussi trois feux rouges, plus petits, un dans chaque angle. A l'avant, presqu'à la pointe, il y avait une lumière bleue.

J'étais effrayé car cet objet était très grand, plus grand qu'une maison et il volait très bas (environ une fois et demi la hauteur du réverbère qui se trouve devant la maison). Il émettait un bruit que je compare à un léger ronronnement, un peu comme le lave-vaisselle tournant au ralenti.

La télévision était éteinte. Si elle avait été allumée je n'aurais certainement pas perçu le bruit de cet appareil.

Il se déplaçait si lentement que je crois que j'aurais pu le suivre en vélo, mais soudain, il a accéléré d'un coup sec, si rapidement qu'en trois secondes peut-être, il a disparu, caché par un arbre. Si je me souviens bien, au moment de l'accélération, la lumière blanche centrale s'est éteinte.

Le passage de cet engin a duré peut-être une quinzaine de secondes. Je suis certain qu'il ne s'agissait pas d'un avion. C'était énorme et très près de la maison. J'ai eu très peur.

Notre enquêteur, Guy Bleser, n'a pas attendu que les impressions de cette obvservation s'estompent.

Trois jours après l'événement, son rapport d'enquête était déjà établi. On ne peut que lui être reconnaissant de cette promptitude et de la rigueur avec laquelle il a mené ses investigations.

Les valeurs données pour les dimensions, 20 m environ, la distance par rapport au jeune témoin également de 20 m et l'altitude ont été établies en fonction des points de repère pris sur les lieux suivant les indications du témoin.

La trajectoire de l'engin était approximativement de l'est vers l'ouest. Selon la maman de Nicolas T., son fils a été très impressionné par l'observation à tel point que cette nuit-là, il n'a pas voulu aller dormir seul.

Depuis ce mercredi soir, le sujet revient constamment dans ses conversations.

L'enquêteur a l'impression qu'il n'y a pas de raison objective de mettre en doute la réalité de cette observation, même s'il s'agit d'un témoignage isolé.

Le récit qu'en donne le jeune témoin semble empreint d'une évidente sincérité. Partant de là, force est de reconnaître que les données de ce témoignage relatives à l'aspect et au comportement du phénomène, permettent d'écarter l'hypothèse d'un aéronef conventionnel.

Godelieve Van Overmeire

LES FORCES ARMEES ESPAGNOLES ET LES OVNI

Par Antonio RIBERA, fondateur et président d'Honneur du Centre d'Etudes Interplanétaire (1958) de Barcelone.

Antonio Ribera Jordà-Booth est né à Barcelone en janvier 1920. Son enfance se passa entourée de livres (son père était le journaliste lusitanophile Ignacio Ribera-Rovira) dans la ferme de "Can Mestres", au pied du Tibidabo. Il fit ses études à l'Institut Technique Eulalia, puis à l'Institut Ausias March, et enfin à l'université de Barcelone, en faculté de Philosophie et Lettres.

Attiré dès son plus jeune âge par l'insolite et l'aventure, il participa en 1953 à la fondation du Centre de Récupération et de Recherches Sous-marines (CRIS) , et en 1958, à celle du Centre d'Etudes Interplanétaires (CEI) dont il est toujours le Président d'honneur. Ces deux organismes sont les plus anciens dans leur genre dans la péninsule ibérique. En 1965, il reçut le prix "Virgen del Carmen" pour ses oeuvres de vulgarisation sous-marine.

En 1961, il fit paraître son premier livre sur les OVNI : "Objets inconnus dans le ciel" ("Objetos Desconocidos en el Cielo"), auquel une vingtaine d'autres devaient succéder. Ainsi A. Ribera est, au monde, l'auteur ayant signé le plus d'ouvrages sur le sujet. Ces livres, principalement publiés aux éditions Planeta ("Rencontres avec des Humanoïdes", "Prisonniers des Extraterrestres", "Les machines du Cosmos", etc.), ont fait de lui la première autorité espagnole sur la question des OVNI, et lui ont donné une renommée mondiale. A. Ribera fut également un chercheur au premier plan de la célèbre "affaire UMMO".

En 1979, il fut invité à venir présenter cette question devant la "UFO Study Group" de la Chambre des Lords britannique. Auparavant, en 1975 il avait dirigé la première expédition espagnole vers la fameuse Ile de Pâques, dont il allait tirer un récit fascinant : "Opération Rapa-Nui" (éd. Plaza & Janès). Entre 1968 et 1971, il dirigea la revue "Horizonte", version espagnole de la revue "Planète" de Pauwels et Bergier. C'est aussi un conférencier agréable, maîtrisant six langues, dont la bibliographie comprend soixante titres et environ deux cents traductions, principalement de l'anglais.

En date du 14 avril 1992, l'assemblée des Chefs d'Etat Major (JUJEM - Junta de Jefes de Estado Mayor) dictait une résolution dans laquelle elle révoquait le caractère de secret qui, depuis le mois de mars 1979, pesait sur le thème OVNI en Espagne. Elle annonçait que les militaires allaient peu à peu déclasser les 63 dossiers sur les OVNI qui étaient en leur possession. En réalité, au moment où ces lignes sont écrites, seuls six dossiers ont bénéficié de cette procédure. (Annexe 1)

Selon le Lieutenant Colonel Angel Bastida Freijedo, responsable de la cellule Intelligence du Commandement Opérationnel Aérien (MOA - Mando Operativo Aéreo), chargé d'analyser les dossiers, la décision de lever le secret qui pesait sur ces dossiers militaires est due à plusieurs éléments. A son avis, "tous tombaient sous le coup du secret parce qu'ils faisaient référence à des faits inconnus et que l'on craignait la réaction de la population face à la divulgation des faits. Vingt cinq ans après, il est impossible d'affirmer qu'ils aient présenté une menace pour la sécurité nationale; de plus, toutes ces choses sont aujourd'hui considérées avec une optique bien différente. "

Mais le chef d'Etat Major de l'Armée de l'Air - selon l'informateur Alfonso Torres - n'est pas disposé à divulguer l'intégralité de l'information que contiennent les dossiers présentés par les nombreux témoins - dans leur grande majorité du personnel technique hautement qualifié - d'observations d'objets volants non identifiés. La divulgation de beaucoup de ces données est considérée comme inopportune pour des raisons de sécurité, particulièrement ceux qui touchent à des prototypes d'aéronefs, à des codes d'identification; à des fréquences ou à des descriptions des composants du système de Défense Aérienne. Ces éléments seront effacés des documents avant de pouvoir porter le tampon qui fera foi de leur possibilité d'être reproduits, après avoir été "déclassés ". Le Lieutenant Colonel Batista Freijedo pour-

suit : "Lever le secret sur les soixante dossiers militaires qui restent n'est qu'une question de temps, disons un an au plus, parce qu'il ne s'agit pas d'un sujet prioritaire, mais d'un travail supplémentaire qui s'ajoute aux activités du Commandement Opérationnel Aérien." Au total, selon les estimations des ufologues espagnols, il s'est produit prés de deux mille observations d'OVNI en Espagne dans les vingt cinq dernières années.

Une de ces observations qui a eu lieu le 2 janvier 1975 porte sur le survol et l'atterrissage de deux OVNI sur le champ de tir de las Bardenas Reales (Navarre) sous l'oeil stupéfait d'un caporal et de quatre soldats qui étaient de garde. Presque simultanément, un autre cas était observé à quatorze kilomètres de Burgos à l'aube du 01.01.75.

Selon une note de l'Etat-major de la Sixième région militaire, ce matin-là, quatre soldats de l'Académie d'Ingénieurs de l'Armée de Terre "observèrent une sorte d'astronef en forme de tronc aplati, diffusant une forte lumière de couleur jaune-blanc qui atterrissait ou restait en suspension à quelques mètres du sol." Bien que la divulgation publique de ces faits semble imminente, Angel Bastida reste prudent lorsqu'il parle du contenu des dossiers qui sont encore couverts par le secret. "Il faut seulement que le Chef d'Etat-major, qui est l'autorité qui décide de ce qui est secret et de ce qui ne l'est plus, donne son accord pour déclasser ces dossiers, mais il faudra être patients. Certains d'entre eux peuvent encore être considérés comme non déclassables."

INTERDICTION DE REVELER DES OBSERVATIONS

En 1968, l'espace aérien espagnol a été envahi par une véritable vague d'OVNI (cette vague a été parfaitement étudiée par les chercheurs Félix Ares de Blas et David Lopez dans une monographie monumentale). Une de ses conséquences, signale l'infatigable galicien Manuel Carballal (Rev.Ano Cero n09-0992-26), fut l'envoi par le Ministère de l'Air (non encore absorbé par l'actuel Ministère de la Défense) d'une circulaire aux médias invitant les citoyens espagnols à l'informer des observations faites. Le 6 décembre 1968, on pouvait lire dans de nombreux journaux des titres comme celui-ci: "L'observation des OVNI doit faire l'objet d'une communication aux autorités aériennes ".

Cependant, en même temps que l'on sollicitait la collaboration des citoyens pour recueillir des informations sur les OVNI, l'Armée de Terre Espagnole couvrait d'un voile pudique et indéchirable le phénomène et déclarait l'affaire OVNI "domaine réservé" (décision de la JUJEM). A partir de ce moment, révèle Carballal, la relative liberté avec laquelle les pilotes, les contrôleurs aériens et particulièrement les militaires pouvaient partager leurs expériences OVNI avec les civils était limitée devant le risque (fort réel) de représailles possibles. Nous disons relative car jusqu'à cette époque, quelques pilotes civils (ce fut en particulier le cas du Commandant Ordovàs dont nous reparlerons plus loin) avaient déjà été priés de ne pas communiquer leurs observations, de déclarer aux médias que ce qu'ils avaient vu était "la planète Vénus" et de bien vouloir remettre aux autorités militaires tous les clichés ou films réalisés par eux-mêmes ou leurs passagers.

Dans le cas de révélations non autorisées, les représailles peuvent être extrêmement sévères : l'article 3 du titre 1 du Code Pénal Militaire de l'Armée de l'Air précise les délits qui attentent à la sécurité ou à la Défense nationale. Concrètement, la divulgation d'information classée secrète sera assimilée à de l'espionnage militaire. Les rapports sur les OVNI faisant partie de cette catégorie, les chercheurs civils se sont heurtés au mutisme total des témoins militaires.

La situation n'est peut-être pas aussi dramatique qu'aux Etats-Unis où l'US Air Force maintient encore son trop fameux "Joint Army, Navy, Air Publication 146 E" (JANAP 146 E) qui punit d'une amende de 10 000 dollars et d'une peine de réclusion de dix années toute révélation non autorisée sur les OVNI de la part de membres des trois armes.

En même temps, L'Armée de l'Air ordonna l'ouverture d'une enquête officielle. Chaque cas serait examiné par un juge d'instruction nommé spécialement dans ce but par l'autorité compétente. Ce juge aurait pour mission de réunir, dans un dossier classé "Confidentiel" ou "Secret" tous les éléments concernant les faits : jour, heure, trajectoire et vitesse estimée de l'objet, clichés et films éventuels, déclarations des témoins, rapports des stations de météorologie et de radar etc. et y ajouter ses conclusions. Une fois bouclé, le dossier viendrait grossir les archives officielles, dans le secret le plus strict.

Lorsque les questions des chercheurs ou de la presse aux témoins militaires ont commencé par devenir un peu trop gênantes, les autorités n'ont pas hésité à mentir ou à avoir recours aux explications les plus conventionnelles, même si elles n'étaient en aucune mesure confirmées par les faits.

Un bon exemple de ces agissements - parmi beaucoup d'autres - est le cas dont Jaime Ordovàs fut l'un des acteurs. En 1969, Jaime Ordovàs, Commandant d'Ibéria, pilotait le vol IB 435 Palma de Mallorca - Madrid. Augustin Carvajal assurait le copilotage. Vingt minutes après le décollage de l'aéroport de San Juan à Palma, monta du sol un objet qui l'accompagna pratiquement jusqu'à Barajas (aéroport de Madrid). De forme triangulaire, l'objet faisait régulièrement varier l'intensité de ses "feux de position" et ne put être détecté par le radar "dans la mesure où il descendit à une vitesse vertigineuse, presque à ras de terre", selon les déclarations du Commandant Ordovàs.

Une enquête officielle, présidée par le Lieutenant Colonel Aleu fut ouverte et, comme ce fut le cas lors du vol Londres - Alicante, on fit appel à la planète Vénus pour expliquer l'incident à l'opinion publique (le cas avait été publié, avec des entretiens avec le pilote, dans toute la presse nationale). Malgré les conclusions officielles, ni le Commandant Ordovàs ni son copilote ne se rétractèrent, affirmant qu'ils avaient observé un OVNI en mouvement et non pas Vénus... Peu après, Ibéria se sépara des services du Commandant Ordovàs.

INTERPELLATIONS AU CONGRES SUR LES OVNI.

Le 16 septembre 1980, Enrique Mugica Herzog alors député socialiste - qui devait devenir par la suite Ministre de la Justice sous le Gouvernement de Felipe Gonzàlez - interpella pour la première fois le Parlement sur les OVNI à la Chambre des Députés.

Partant de la spectaculaire observation dont le commandant Lerdo de Tejada fut le témoin le 11 novembre 1979 (nous développerons ce cas plus loin dans notre exposé), Mugica posa au gouvernement de l'UCD (Union du Centre Démocrate) les questions suivantes : "Quelle sorte d'appareil, au singulier ou au pluriel, provoqua le détournement de la Supercaravelle de la Compagnie TAE (Transports Aériens Espagnols) dans la nuit nuit du 11 Novembre 1979 ?

Pourquoi trois engins d'origine inconnue sont-ils restés plus de quarante cinq minutes dans l'espace aérien espagnol ? Quelle sorte d'appareil motiva le départ en état d'alerte (scramble) d'un Mirage F-1 de la base de Llanos à Albacete ?" Par la suite, devant les caméras de la Télévision Espagnole, le député socialiste qualifia la réponse du Gouvernement de "conventionnelle" .

Cette interpellation ne fit pas changer la situation. En 1982, lorsque le PSOE (Parti Socialiste Ouvrier Espagnol) gagna les élections générales, il hérita en même temps des consignes de secret officiel pour tout ce qui touchait au phénomène OVNI.

Le 19 juillet 1983, Gabriel Elorriaga, député du Grupo Popular (Groupe Populaire - mouvement de Droite espagnol) interpella trois fois le Gouvernement de Felipe Gonzàlez sur des questions semblables à celles présentées par Mugica trois ans auparavant. La raison de cette interpellation fut un nouvel incident aérien entre un OVNI et des témoins civils, le 12 juillet 1982.

En 1985, le sénateur du Grupo Popular, Juan Francisco Serrano Pino, posa au Gouvernement les questions suivantes : "L'Etat est-il partie prenante dans le contrôle et les recherches sur les OVNI détectés sur le territoire national ? Le sujet OVNI est-il considéré comme secret d'Etat ? Quel est le service du Gouvernement qui a pour mission d'étudier le sujet ?" La réponse à ces questions, signé du Secrétaire d'Etat, relève autant de l'échappatoire que du lieu commun : il existe effectivement des recherches en cours sur les OVNI, mais elles font partie du "domaine réservé".

Enfin, en 1991, le député Gabriel Elorriaga revint à la charge en interpellant le Gouvernement socialiste sur la question : "Existe-t-il vraiment des rapports classés secrets selon les termes de la loi en vigueur sur les Secrets Officiels au Département de Sécurité en Vol de l'Etat-Major de l'Armée de l'Air ou dans des services similaires relatifs à des objets en vol non identifiés ?"

Au mois de mai de l'année suivante, il reçut la réponse: "Il existe à l' Etat-Major de l'Armée de l'Air un bureau chargé de la Sécurité en Vol qui a la charge de toute la documentation classée secrète relative aux objets en vol non identifiés. Actuellement, l'ensemble de ces documents ont été transférés au Commandement Opérationnel Aérien (MOA) et plusieurs des rapports qui en font partie sont en cours de déclassification."

QUELQUES CAS REMARQUABLES.

En même temps qu'était publiée la déclaration précédente, plusieurs dossiers, sur les soixante trois en possession du Ministère de la Défense, ont été déclassés. On les trouvera en Annexe 1. Un des cas les plus anciens qui, selon les chercheurs Joan Plana et Vicente-Juan Ballester Ulmos, motiva la première note officielle de l'Armée sur ce thème, se produisit le 16 mars 1968. Le lendemain, l'important quotidien barcelonais "La Vanguardia" s'en fit l'écho. La note faisait référence à un Fokker de la Compagnie Spantax qui, lors de son vol entre Las Palmas (Iles Canaries) et Villa Cisneros (Sahara Espagnol) fut surpris et poursuivi par une lumière inconnue, aussi bien pendant son vol aller que durant le vol de retour. La note assurait que malgré cette poursuite, "il ne se produisit rien d'anormal durant le vol, pas la moindre alarme à l'intérieur de l'avion "

En tous cas - comme le souligne le journaliste Fernandez Urresti - c'est la première fois qu'un organisme officiel reconnaissait implicitement en Espagne l'existence du phénomène OVNI, mais sans se prononcer sur sa provenance ou sa nature possibles.

Un cas qui fit grand bruit dans la presse espagnole fut celui du 5 mars 1979 (non encore déclassifié) dans lequel un photographe amateur prit plusieurs diapositives d'une boule de lumière qui montait de la mer, sur les côtes de la Grande Canarie. Le chercheur bien connu Juan José Benitez y vit un OVNI, mais le général de l'Armée de l'Air Emilio Garcfa Conde lui avoua qu'il s'agissait d'un missile de type Polaris lancé à partir d'un sous-marin soviétique en plongée aux Canaries et qui devait atteindre une cible située en Sibérie. Sur les diapositives, on distingue parfaitement la "boule de feu" (les gaz d'éjection), une sorte de fine aiguille métallique (le missile) et même le sillage lumineux.

Naturellement, le Général de l'Armée de l'Air Carlos Castro Cavero avait remis à J.J. Benitez un dossier de quatre vingt pages traitant de douze cas encore classés secrets par l'Armée de l'Air. Cette remise fut faite le 20 octobre 1976. Le Général Castro lui confia ces éléments à titre confidentiel, mais Benitez se hâta de les remettre entre les mains d'un éditeur qui les publia intégralement en mars 1977 sous le titre : "Ovnis : Documents officiels du Gouvernement Espagnol" (Editions Plaza & Janès SA).

Le cas qui a cependant fait couler le plus d'encre jusqu'à présent (et qui constitue un dossier de trois cent pages encore classé secret) est celui qui fut l'objet de l'interpellation du Gouvernement UCD (Union du Centre Démocrate) par Enrique Mugica. Les cercles ufologiques espagnols le connaissent sous le nom du "cas Manises" (Manises est le nom de l'aérodrome civil de Valence). Nous allons ici vous le rapporter en détail :

A 22h47 (heure locale), le 11 nov. 1979, la Supercaravelle de la compagnie espagnole TAE décolle de l'aéroport de Palma de Mallorca à destination des îles Canaries. Il s'agit du vol sans escale JK-297 Palma-Ténérife-Las Palmas. L'avion à réaction transportait 109 touristes autrichiens et allemands. Son équipage se composait du Commandant Javier Lerdo de Tejada (pilote depuis quinze ans et ayant plus de huit mille heures de vol à son actif); du mécanicien de vol Francisco Javier Rodriguez et d'un troisième pilote - Luis de Luque Torre, "en situation".

A 23 h 05, alors que la Supercaravelle poursuivait sa montée pour atteindre son altitude de croisière de 33 000 pieds, le Centre de Contrôle en Vol de Barcelone lui demande de se mettre sur la fréquence de secours (121.5) car le SAR avait capté un appel d'urgence provenant d'environ 40 milles au nord de Valence. Les pilotes confirmèrent l'existence de cette demande de secours bien qu'ils n'aient pu en saisir les termes.

A 23 h 08, l'équipage de l'avion fait part au Centre de Contrôle en Vol de Barcelone de la présence sur la gauche de la Supercaravelle d'un "engin" non identifié. Barcelone de son côté répond aux pilotes de l'avion de la TAE qu'il n'y avait dans leur zone aucun autre appareil que celui que piloté par le Commandant Tejada. Le radar n'avait pas décelé la présence de cet "engin" non identifié. Quelques secondes après cette première transmission des pilotes à Barcelone, "l'engin non identifié" commença à s'approcher violemment de la Supercaravelle. Selon les mots exacts de l'équipage -enregistrés sur les bandes magnétiques du Centre de contrôle de Barcelone, puis plus tard, par celui de Valence (Espagne) - l'engin avait environ deux fois la taille d'un "Jumbo" (Boeing 747) et présentait deux puissantes lumières rouges à ses extrémités. (le Boeing 747 mesure 98 m de longueur).

Entre 23 h 08 et 23 h 16, le gigantesque "objet volant non identifié" se maintint à la hauteur de la Supercaravelle et sur sa gauche, à une vitesse de huit cent cinquante km/h. L'altitude était supérieure à 20 000 pieds. Pendant ces huit minutes, l'engin s'approcha à cent ou deux cent mètres de l'avion de ligne. Selon une information confidentielle, le radar militaire de Pegaso (Commandement de la Défense Aérienne) a capté un écho blanc non identifié à un demi-mile de la Supercaravelle. Les maneuvres de rapprochement de "l'engin non identifié" étaient si violentes et dangereuses qu'au bout de huit minutes, le Commandant Lerdo de Tejada, préoccupé de la sécurité de ses passagers fit savoir au Centre de contrôle de Barcelone "qu'il ne pouvait continuer à voler et se détournait sur Valence ".

A 23 h 50, l'avion de la TAE touche le sol sur l'aéroport de Manises. Les cent neuf passagers furent transférés cette même soirée à l'hôtel "Azafata" - tout proche de l'aéroport - où ils furent hébergés jusqu'au lendemain.

Pendant les deux heures qui suivirent l'atterrissage du Jet espagnol, plus de quarante témoins purent attester de la présence sur la zone de trois "lumières" très étranges qui restaient immobiles au-dessus de la zone des combustibles de l'aéroport, de la tour de contrôle et sans doute de la zone de la Base Aérienne (militaire) de Manises. Au nombre des quarante témoins, figurent le Directeur de l'aéroport valencien, l'ingénieur aéronautique Miguel Morlan, des contrôleurs aériens, un officier de Trafic (Salvador Tomas Rubio), des membres de la Police Nationale, des employés d'Ibéria etc...

Vers 2 h du matin, et selon des informations confidentielles, décolla en état d'alerte de la base aérienne de Los Llanos à Albacete un Mirage F-1 piloté par le capitaine (aujourd'hui Lieutenant-colonel) Fernando Camara. Il resta 1 h 45 en vol, arriva à proximité des côtes marocaines et tenta d'intercepter trois objets volants non identifiés (des informations non confirmées disent que le pilote a entendu dans sa radio des voix d'enfants lui

disant de faire demi tour). Le premier OVNI fut repéré et poursuivi par l'aviation de chasse espagnole en direction du Sud-Sud Est. Le deuxième objet non identifié vers l'Aragon et le troisième vers les îles Columbretes (au large de Castellon de la Plana) fut pris en chasse jusqu'à Mahon (Ile de Minorque).

Entre deux heures et demie et trois heures du matin de ce même jour, un habitant de Soller (Mallorca), José Climent parvint à photographier un Ovni dans la zone du mont L'Ofre. Les deux photographies furent saisies par un capitaine et un brigadier de l'Armée de l'Air qui s'étaient rendus sur les lieux, à Soller. Dès que fut connue la nouvelle du détournement de la Supercaravelle par un OVNI, le Ministère de l'Air publia une note annonçant l'ouverture officielle d'une enquête sur cette affaire. Jusqu'à aujourd'hui, cette enquête - à présent terminée - et qui, comme nous l'avons déjà signalé, se traduit par un rapport de 300 pages - n'a pas encore été déclassée et n'est pas accessible au public.

Le 11 novembre 1980, très exactement un an après la traque (dont nous venons de parler) d'un avion de la TAE par un OVNI, se produisit un nouveau harcèlement de sept avions de ligne par un OVNI vert brillant. L'histoire se passe sur un territoire important qui va d'un point situé à la hauteur du delta de l'Ebre à un autre point situé en mer à hauteur de Gerone.

L'appareil d'Ibéria, réalisant le vol 350 Barcelone-Athènes, apercut un des objets non identifiés à environ 100 km à l'Est de Barcelone. L'avion taxi immatriculé FBXAK eut son "contact" à deux cents kilomètres à l'Est Nord-Est de Barcelone. L'avion de la compagnie Transeuropa qui relie Palma de Mallorca à Bordeaux l'aperçut à une centaine de kilomètres de Barcelone, au sud de Reus. Dans ces trois cas, les OVNI se trouvaient au-dessus de la mer. Le vol d'Ibéria numéro 810 Barcelone-Asturies était à 170 km de l'aéroport d'El Prat (Barcelone) en direction de l'Ouest. Enfin un appareil anglais de la compagnie OM volait à 140 km à l'ouest de Barcelone lorsqu'il eut son contact. En même temps, un des OVNI fut aperçu de la tour de contrôle de l'aéroport de Barcelone. L'OVNI descendit à proximité de l'une des pistes de l'aéroport pour, suite à un vol en rase mottes, s'élever et disparaître à une vitesse vertigineuse, comme s'il exécutait un vol de démonstration.

Ces incidents - qui obligèrent le pilote de la ligne Barcelona-Asturias à éxécuter un piqué pour éviter une collision imminente - eurent lieu à partir de 19 heures, le onze novembre en question, donc à la nuit tombée. Deux autres avions de la navette Madrid-Barcelone furent également l'objet de cet étrange harcèlement. Les objets non identifiés qui furent les auteurs de ces spectaculaires incidents étaient des boules brillantes de couleur verdâtre qui se déplaçaient à une vitesse très importante. Dans certains cas, les boules vertes se sont transformées en cinq objets plus petits, après être passées de la queue au nez de l'avion où ils paraissaient "éclater".

Le Commandant Gregorio Ramos, pilote de la compagnie Ibéria qui, cette nuit du 11 novembre 1980 se trouvait aux commandes du Boeing 727 effectuant la liaison Barcelone-Asturies déclara avoir dû faire un piqué de 400 pieds (130 m) pour éviter de rentrer dans un objet qui était passé très près de son avion. l'incident se produisit à 108 miles de l'aéroport de Barcelone (environ 170 km), alors que l'avion volait à 31 000 pieds d'altitude (plus de 10 000 mètres). "A ce moment là", raconte le Commandant Ramos, "cette "chose" d'un vert brillant en forme de sphère ou de bulle de savon nous arrivait droit dessus et nous risquions la collision. Le second pilote débrancha le pilote automatique et j'ai poussé les manettes à fond et effectué un piqué d'environ 400 pieds". Dix jours après, avec un inexplicable retard, la presse espagnole s'empara de l'affaire et en fit ses gros titres qui furent démentis quatre jours plus tard, le 25 novembre. Un communiqué annonça que "Les OVNI signalés en Méditerrannée pourraient être des avions militaires en cours de maneuvres de nuit".

Le même communiqué s'achevait sur cette surprenante réfutation : "Des témoins oculaires qui, par leurs connaissances techniques savaient et pouvaient faire la distinction entre le vol d'un appareil militaire et celui d'autres engins - comme celui d'un OVNI, par exemple - ont pu assurer avec certitude qu'il ne s'agissait pas là d'un avion, même militaire."

D'autre part, il est de notoriété publique que cela fait plusieurs années que les vols de nuits militaires ont été abandonnés dans l'espace aérien espagnol.

Précisément ce 11 novembre, il y eut des maneuvres aériennes, mais diurnes (de midi à la fin de l'après-midi) qui s'effectuèrent au sud de l'île d'Ibiza, fort loin de l'endroit où se produisirent les rencontres que nous venons de relater.

Le lendemain de cette information contradictoire, la presse publiait une note succinte intitulée: "Les OVNI, domaine réservé, selon les déclarations de 1' Assemblée des Chefs d'Etat Major." Elle précisait plus loin : "l'Assemblée des Chefs d'Etat Major - qui englobe les anciens ministère de l'Armée de Terre, de l'Armée de Terre et de la Marine - a déclaré domaine réservé tout ce qui concernait le dossier des OVNI (Objets volants non identifiés) observés par plusieurs appareils de ligne le 11 novembre dernier dans le secteur aérien sous la responsabilité du Centre de Contrôle de l'aéroport de Barcelone" et ajoutait que la JUJEM avait officiellement ouvert une enquête "afin de procéder aux investigations nécessaires" (comme ce fut le cas un an auparavant, lors de "l'incident de Manises", pour lequel un juge d'instruction militaire fut nommé).

Les OVNI observés depuis les appareils en vol ne furent pas les seuls à être vus en Catalogne ce 11 novembre. On aurait pu croire que "quelqu'un" commémorait l'anniversaire de l'épisode de Manises...

Les chercheurs espagnols, dont les noms suivent, se sont occupés de tout ce qui concerne la question de l'Armée et des OVNI :

- Joan Plan Crivillén (Barcelone);
- Vicente-Juan Ballester Olmos (Valence);
- Juan-José Benitez (Lejona-Vizcaya);
- Manuel Carballal (La Coruha);
- Andreas Faber Kaiser (Barcelone);
- Bruno Cardehosa (Saragosse);
- Pedro Penella Canto (Barcelone).

Certains de ces chercheurs sont persuadés que ce "déclassement tardif" de quelques cas d'OVNI en possession de l'Armée n'est qu'un écran de fumée. Selon Manuel Carballal, qui exprime la pensée de nombre d'entre eux, "cela consiste pour l'Armée à ne diffuser qu'un une partie de l'information, un peu plus d'une cinquantaine de cas, - en affirmant que c'est là tout ce qu'elle possède - dans le but de faire taire les chercheurs et les députés - dans le cas présent de l'opposition - qui ont interpellé à plusieurs reprises le Gouvernement sur cette question au cours des derniers mois.

Le Gouvernement s'est lavé les mains de l'affaire par une maneuvre dilatoire avec la bénédiction et l'aide du pouvoir militaire."

Toujours selon Carballal, "une des excuses invoquées par le Gouvernement est la panique de la population face à la vérité. Il semble cependant que le phénomène et le mythe OVNI soient si enracinés dans la culture occidentale moderne qu'ils ne risquent pas de faire grand peur. La vérité est ailleurs: comment expliquer à quelqu'un qu'il verse des impôts pour rien ? C'est cela que craint le Gouvernement. Les appareillages les plus sophistiqués de l'Armée de l'Air - dans lesquels on investit chaque année des milliards de pesetas - se révèlent à l'usage totalement impuissants face à ces objets non identifiés.

Lorsque les F-1 ou les F-18 se lancent à la poursuite de ces objets, ils sont incapables de les rattraper; ils en perdent même la piste et rentrent bredouilles à la base. Toutes ces sommes investies dans notre système de défense le sont en pure perte."

En effet, le fait de savoir que les derniers modèles des avions de chasse les plus perfectionnés sont incapables de garantir la sécurité de notre espace aérien national - qui est impunément violé par des engins superparfaits qui se moquent des systèmes de contrôle ou des obligations imposées par les conventions aéronautiques internationales - cette révélation peut effectivement avoir des effets dévastateurs sur le moral national. Nous sommes totalement désarmés face à des appareils qui jouissent d'une perfection et d'une vitesse inimaginables. D'où viennent-ils ? ... Toute la question est là.

Antonio Ribera.
(Traduction : Hervé PERRIN)

ANNEXE 1 : Dossiers " déclassés " par le Ministère de la Défense

LIEUX	TEMOINS	DATE
San Javier (Base Aérienne de Murcie)	Officiers de vol	Août 1962
Montánchez (Badajoz)	Pilote	Juin 1967
Villa Cisneros (Sahara)	Equipage Spantax	Mars 1968
Bardenas Reales (Navarre)	Soldats de l'Armée de l'Air	Janvier 1975
Llodio (Alava)	Nombreux témoins	Novembre 1974
Burgos	Soldats de l'Armée de Terre	Janvier 1975
Séville	Parachutistes	Mars 1974

ANNEXE 2 : Dossiers des cas d'observation d'Ovnis en Espagne

DATE	LIEUX	TYPE D'OBSERVATION	TYPE D'INFORMATION	Matériel annexe
6.08.62	San Javier	Lumière	Notice Brève	
17.05.67	Lérida	Ovni	Notice Brève	
3.06.67	Torrejón - talavera	Ovni	Rapport Succint	*
14.03.68	Canaries - Sahara	Lumière	Rapport Succint	
15.05.68	Divers lieux de la Péninsule	Lumière	Notice Brève	
6.09.68	Madrid et autres lieux	Ovni (Sonde ?)	Notice Brève	
17.09.68	Tenerife - Las Palmas	Lumière	Notice Brève	
13.10.68	Algeciras	Ovni	Notice Brève	
4.11.68	Vol Valence - Sagunto	Lumières	Notice Brève	
6.11.68	Castellbilbal (Barcelone)	Cercle lumineux	Aucun rapport	
11/12. 68	Puente de Almuhey (Léon)	Disque lumineux	Notice Brève	
12.68	Palencia - Madrid - Almeria - Vizcaya	Divers	Aucun rapport	
19.12.68	Madrid	Ovnis	Notice Brève	*
24.1.69	Madrid	Lumière Tremblotante	Notice Brève	
8.02.69	Sacedón (Guadalajara)	Boule rouge	Notice Brève	
25.02.69	Sagunto (Valence) vol	Ovni	Rapport existant	*
2.04.69	Becerra (Lugo)	Aéronef	Aucun rapport	
13.05.69	Base Aérienne de Reus	Ovni	Rapport Succint	
26.09.69	Gerona	Ovni	Rapport Succint	*
6.06.70	Burgos	Ovni	Notice Brève	
23.02.71	Divers lieux . Vols	Lumières	Rapport existant	*
14.03.71	Majadahonda (Madrid)	Ovni	Notice Brève	
26.09.73	Valence	Ovni lumineux	Rapport Succint	*
20.03.74	Aznacollar (Séville)	Ovnis	Rapport existant	*
20.11.74	Teneriffe (Grande Canarie)	Lumières	Rapport existant	*
1.01.75	Burgos	Ovni	Rapport Succint	*
2.01.75	Champ de Bardenas	Ovni	Rapport Succint	*
10.01.75	Burgos	Ovni	Rapport Succint	Copie
14.01.75	Base Aérienne de Talavera	Echos GCA	Notice Brève	*
23/23.03.75	Madrid	Ovni	Rapport Succint	
3-5.08.75	Pozuelo (Madrid)	Toupie lumineuse	Notice Brève	
22.06.76	Grande Canarie	Lumière	Rapport complet	*
19.11.76	Fuerteventura et Grande Canarie	Effet d'optique	Rapport complet	* ?
19.11.76	Aéroport de Málaga	Coupole brillante	Aucun rapport	
01.77	Base Aérienne de Talavera	Extraterrestres ?	Aucun rapport	
13.02.77	Gallarta (Vizcaya)	Soucoupe - Etres	Rapport complet	
78	Alcorcón (Madrid)	Lumière mobile	Aucun rapport	Photos
4.07.78	Barcelone	Ovni	Aucun rapport	
4.10.78	Minorque (Baléares)	Ovnis	Rapport Succint	
14.02.79	Andraitx (Majorque)	Lumière vue d'un avion	Aucun rapport	
5.03.79	Grande Canarie	Lumière	Rapport complet	Diapositives
13.03.79	Méditerrannée - Valence	Trace étrange	Notice Brève	
11-12.11.79	Palma - Manises (Soller)	Lumières diverses	Rapport complet	
17.11.79	Sud Est de la Péninsule	Traces - lumières	Rapport succint	Photocopie
28.11.79	Madrid	Echo radar - Lumières	Rapport succint	Photocopie
29-31.03.80	Saragosse	Echos et lumières	Rapport succint	
22.05.80	Sud de la Grande Canarie	Ovni lumineux	Rapport existant	
8.12.80	Atlantique à hauteur du Rif	Accident aérien ?	Aucun rapport	
06.81	Valencia (lettre)	Ovnis	Aucun rapport	
19.08.82	Blanes (Gerone)	Disque	Aucun rapport	
12.07.83	Benicasim (CS) - Torrejon	Ovni lumineux	Notice Brève	
11.01.84	Villanubla	Sonde ?	Aucun rapport	
12.02.85	Lanzarote	Ovni lumineux	Aucun rapport	
23.12.85	Atlantique (bateau)	Lumières	Aucun rapport	
1.05.88	Burlada (Navarre)	Ovni	Aucun rapport	

ON NOUS ECRIT...

Nous avons reçu ces derniers mois plusieurs courriers très intéressants.

Nous avons choisi de vous livrer ici trois lettres, très différentes quant au ton et à leur contenu. Nous pensons que les réflexions et informations qu'elles contiennent sont susceptibles de vous intéresser.

1. De M. Claude MAUGE de FIGEAC (France).

Chers amis d'*Inforespace*,

Les commentaires de Claude Thomas (*Inforespace* n° 87) sur ma "Bibliographie commentée de la littérature ufologique de langue française", parue dans l'ouvrage dirigé par Thierry Pinvidic *OVNI, Vers une anthropologie d'un mythe contemporain*, appellent quelques remarques de ma part.

Il est effectivement regrettable que les livres consacrés aux prodiges célestes, aux anciens astronautes, à la vie extraterrestre, ou encore ceux qui mentionnent les OVNI de façon limitée mais intéressante, ne figurent pas dans la bibliographie. La raison en est simple. Mon projet initial prévoyait un travail plus complet, qui aurait pu paraître par épisodes (ceci explique le "1" dans le titre provisoire "Les soucoupes par écrit"). Les ouvrages répondant aux caractéristiques ci-dessus auraient alors été répertoriés, ainsi que les opuscules et plaquettes divers, comme le numéro hors-série d'Historia que C. Thomas rajoute dans sa courte liste, ou encore les livres de science-fiction et les bandes dessinées.

Comme Roland Buret n'avait encore pu, pour diverses raisons, faire paraître la partie rédigée de la bibliographie (elle ne l'est d'ailleurs toujours pas à ce jour), j'ai profité de l'opportunité que m'offrait le collectif dirigé par T. Pinvidic. Il eut certes alors été souhaitable que je puisse refondre et prolonger ce qui existait, mais des contraintes professionnelles m'en ont empêché.

Et il n'est pas évident aujourd'hui que je puisse reprendre un jour ma compilation, tout simplement parce que je n'en ai pas le temps.

On peut par ailleurs légitimement contester l'inclusion des ouvrages présentant les messages "télépathiques" reçus par des contactés mais n'ayant guère de rapport avec les OVNI eux-mêmes. J'ai toutefois cru préférable de ne pas établir une discontinuité entre les contactés "classiques" et les contactés "psychiques", indépendamment du contenu de leurs dires. De façon très générale d'ailleurs, il m'a fallu définir des critères de choix: ils sont, au sens propre, arbitraires, et peuvent donc être discutés en fonction de la sensibilité de chacun.

Par contre, je suis en désaccord avec Claude Thomas quand il suggère de citer *Vol 714 pour Sidney* sous prétexte que "L'ermite" de Lobsang Rampa est mentionné, les deux ouvrages étant tous deux de la fiction présentant un initié des E.T. La différence est qu'Hergé n'a jamais prétendu rapporter une histoire véridique, contrairement à Rampa - ceci étant indépendant de la véracité réelle du récit. De même le critère d'exclusion des livres sensés décrire de façon romancée des faits réels (j'aurais dû préciser : ou prétendus réels...) pourrait vraisemblablement s'appliquer à *Voyage intemporel* d'Appel Guéry (néanmoins cité sur la suggestion du sociologue Jean-Bruno Renard), mais pas à sa *Science unitaire de l'intra-univers* qui est présenté le plus sérieusement du monde et dans un style nullement romanesque. Si je n'ai pas créé de rubrique "humour et grosses menteries" ou "élucubrations agressives", je pense que mes courtes descriptions des ouvrages doivent être en général suffisamment explicites.

Et si *La Terre Creuse* de Raymond Bernard figure dans la bibliographie, c'est que les soucoupes volantes actuelles y volent presque à chaque page - j'exagère, certes, mais pas tant que cela. C'est pour la même raison que certains ouvrages sur, par exemple, le Triangle des Bermudes sont inclus, contrairement à d'autres.

Quant aux quelques titres supplémentaires proposés par Claude Thomas, ils ne répondent pas aux critères fixés à priori (que l'on est en droit de contester, je le répète) ou sont trop récents pour avoir été inclus; ceci s'applique en particulier à *Révélation* de Vallée, qui est sorti bien après la remise du manuscrit.

Amicalement,
Claude Mauge.

2. De M. André RAES (8470 GISTEL)

Monsieur le Président,

J'ai bien réfléchi avant de vous écrire ceci et pourtant c'est encore ma première impression qui surnage et domine.

J'ai été "heurté" par quelques mots de votre éditorial et plus encore par le fait que vous dites les répéter indéfiniment depuis toujours:"l'ufologie n'est pas une activité scientifique" !

L'ufologie n'est donc pas une activité scientifique ?

Ainsi, sûrement, vous vous laissez aller à un dérapage (voire ci-après) qui fera infiniment plaisir à tous les détracteurs des OVNI et fera subir à la SOBEPS un déclin plus prononcé, voire définitif à très mauvais escient.

Comme lecteur assidu et attentif de l'ensemble des textes de votre revue et comme témoin, tardif, de faits très tôt saisis, je voudrais surtout nuancer vos propres propos et remettre l'église au milieu du village, comme en un haut lieu d'une vigilance apte à atteindre un jour la vérité. Je vous sais "scientifique" en une part de votre vie et j'ai foi que vous le restez automatiquement partout où des recherches s'offrent à vous, spécialement dans vos terrains spécifiques d'intérêt.

C'est pourquoi je n'accepte le concept "Ufologie" que comme rencontre de nombreuses ufologies qu'Inforespace sait arpenter et décrire, à l'occasion, largement et avec méthode.

La SCIENCE (et non le scientisme ou la déesse de la scientificité) également doit être une approche intégrationniste de toutes les différentes sciences sur le chemin... long et ardu... de la quête des parcelles véridiques... jusqu'à - qui sait ? - la réalité essentielle et ultime.

Ce que vous appelez le judiciaire est humainement erratique, je vous l'accorde, mais moins loin des moralités scientifiques qu'on imagine d'habitude et, ma foi, cordialement soutenu par l'espérance d'une Justice qui tiendrait aussi à la vérité (insaisissable ?). Tout réside en l'espèce, en un "qui sait quoi? comment l'exprime-t-il ? comment le saisit-on ?" C'est un domaine de flou permanent où on entre "par nécessité".

Dès lors, me semble-t-il, il faut infiniment se garder de décréter "non scientifique" ce qui resterait, en tant que rationnel, opposé hardiment à l'irrationnel ouvrant sur toute la gamme des fantaisies pures et des délires insensés.

Par contre, je vous rejoindrais volontiers si vous traciez une frontière, aussi fragile futelle !, entre les sciences qui mènent à des lois (immuables ou aux conclusions assurées totalement, mais temporairement et à caducité en principe et de principe admise) et celles qui n'osent s'aventurer que jusqu'aux "causes" et aux enchaînements constatables et difficilement pondérables, normalement pas reproductibles à souhait.

Il ne faut pas que vous soyez tenté d'enlever à vos témoins et leur bonne foi (ce qu'on leur accorde partout si souvent comme un cadeau empoisonné de la condescendance) et le sentiment qu'ils ont réagi scientifiquement (et non en panique et par hystérie) à des phénomènes physiques authentiques (et non à des hallucinations ou imaginations perverses).

Je crois savoir que de nouvelles apparitions, de plus récentes observations, vont exiger à nouveau beaucoup de temps de la SOBEPS, mais le sujet évoqué de la crédibilité de votre organisation est si grave qu'à mon sens il faudrait :

1. Revenir aux témoignages du passé pour en extraire les caractères "scientifiques" éventuels (exemples choisis en mon cas, en notre cas : extinction de la vue par le métal de la voiture (véhicule), phare puissant laissant la lumière jaillir d'un point en plein regardé (sic), gyrophare orange actif,... + convictions pratiques en l'interprétation).

2. Revenir aux anciens témoins pour étudier s'ils ont, le cas échéant, à modifier leurs récits et à infirmer ou confirmer leurs impressions quant aux éléments matériels et aux points de vue parallèles d'autres observateurs, là ou ailleurs.

3. Créer, même en secret, et rendre opérationnels des instruments de détection et d'enregistrement qui seraient adaptés à l'observation de phénomènes ou d'objets tels qu'ils furent assez précisément appréhendés jusqu'ici... même dans la simple hypothèse où le hasard ferait qu'un OVNI viendrait à passer par là.

Enfin, je me pose les questions ci-après :

a. les affaires "radar F-16" et "triangles" ont-elles pu réellement se trouver si intimement liées au même instant que pour ne livrer qu'une unique perspective ?

b. les "évolutions lentes, basses et spectaculaires" peuvent-elles être définitivement exemptées de l'hypothèse "canular" ?

c. les "accélérations terribles" ont-elles les mêmes chances d'être plausibles et fondées pour les yeux des profanes (la science des lois doit connaître des effets du genre, n'est-ce pas ? - extinction brutale des lumières, basculement des angles de réflexion, ...)

d. le canular sophistiqué pourrait être une manipulation, active ou passive, voulue ou simplement consentie; le plus bas volant en ce cas-ci; mais les manipulations effectives peuvent procéder de plusieurs motivations :

- créer des leurres et soutenir les interprétations corrélatives;

- ne pas savoir ce qu'étaient les OVNI (une tautologie !) et courber les esprits dans un certain sens;

- savoir très bien ce qu'ils étaient (OVI) et entretenir les gens dans le mensonge et l'incertitude;

- savoir très bien qu'ils étaient de véritables OVNI (= soucoupes !) et préférer pour mille raisons sérieuses qu'on rie des gens qui y croient vaguement.

e. par-dessus il se pourrait que les esprits soient abusés tous azimuts, ceux des petits et aussi surtout ceux des savants, par une altération sournoise des facultés de pensée saine, par un voilement de certaines réalités, par un détournement des intelligences loin d'objets et sujets plus essentiels. Là serait la suprême déviation et notre perdition.

Je n'arrive pas à croire à des OVNI - fussent-ils extraterrestres et surtout s'ils le sont - qui soient visibles mais non observables, qui échappent à une triangulation coordonnée, à une photographie, à tout écho et à quelque enregistrement simultané que ce soit.

Je crois fermement qu'à terme, l'approche de l'OVNI-PRESENCE sera immanquablement scientifique, intégralement scientifique et quantifiable, faite de pesée et de mesures concrètes et mêlée, bien sûr, d'opinion fondatrices de certitudes à notre portée.

Bien à vous,
André Raes.

3. Encore de M. André RAES

En réponse à votre très honorée lettre du 13 octobre 1993 j'ai l'avantage de vous faire savoir que je ne vois aucun inconvénient à ce que ma lettre du 17.09.93 soit publiée par vos soins, même nominativement.

Elle ne fut véritablement pas rédigée pour la publication, mais je conçois que mes suggestions (en forme de questions spécialement) auraient d'autant plus d'intérêt et d'efficacité éventuelle qu'elles seraient soumises à un plus grand nombre de vos lecteurs divers.

Après vos aimables paroles j'aimerais si possible, ajouter un court P.S.

Je n'aurais pas été impérieusement poussé à vous écrire ce qui précède si, Monsieur Bougard, vous aviez noté que "l'ufologie n'est pas encore une activité scientifique à part entière"... étant donné que les objets volants non identifiés ne nous ont pas offert jusqu'à présent assez de données concrètes mesurées qui puissent nous éclairer suffisamment sur leur contexture réelle et... sur leur provenance.

Probablement que, si l'étude est poussée plus loin, par exemple au niveau européen (cf. récente émission télévisée "Mystères") de meilleurs moyens pourront-ils mener à de plus amples et plus fines connaissances. Pour moi, en tout cas, j'ai la conviction qu'en Belgique, avec la vague, on a pu fort pratiquement s'écarter assez de la vague notion d'OVNI (tarte à la crème, hélas !) pour atteindre sûrement celle d'OVE (objets volants énigmatiques); certaines "apparitions" ont soumis d'authentiques phénomènes palpables à des esprits ouverts et "observateurs" au vrai sens du mot et donc la science ufologique a nécessairement dû y faire des pas fondateurs essentiels, après de premiers ailleurs, évidemment.

Il m'est avis que, après que l'Ufologique se sera développée et aura acquis ses lettres de noblesse - dût-elle apprendre et comprendre une chimie et une physique étrangères ou inhabituelles ! - il restera une zone d'ufologie à tenir en éveil à l'égard des réalités mystérieuses neuves pouvant nous intriguer à leur tour.

Avec mon grand merci,
meilleur bonjour à toute l'équipe (bigarrée).
André Raes.

4. De M. André Canizares, de Mexico.

HIGHWAY 375

Personne, à la SOBEPS, n'est allé vérifier... Pas sûr !

1. Reconnaissance.

Mercredi 7 avril 1993, environ 10 heures du matin, sous un magnifique ciel bleu s'étend la route 375. Depuis un peu plus de deux heures nous (1) traversons le sud-est du Nevada en direction de Rachel, vers la très célèbre "Area 51". Il fait beau, il fait calme, le superbe paysage de Tikaboo Valley s'offre à notre regard lorsque nous franchissons Honcock Summit. Soudain la fameuse boîte aux lettres noire apparaît, une boîte aux lettres qui n'a rien d'abominable (2), une boîte aux lettres comme on en voit partout aux Etats-Unis. A côté, une berline couleur sable, un de ses deux occupants, le conducteur, vêtu de la tenue militaire de terrain classique, qui était à quelques pas de son véhicule, suit du regard notre voiture. Quand on roule à 50 mph (3), on a le temps de regarder l'intérieur du véhicule, arrêté dans ce cas. Par la porte du conducteur, ouverte, on distingue quelques détails. Ce qui est sûr c'est que l'équipement n'est pas tout à fait de série et ressemble beaucoup à ce qu'on

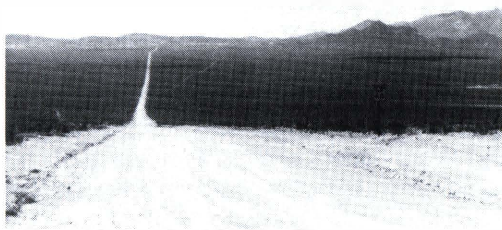
trouve dans une voiture de police traditionnelle, radar, radio... Nous n'avons pas remarqué de plaque d'immatriculation, sans pouvoir affirmer cependant qu'il n'y en avait pas, ni d'inscription, mais pour les véhicules de l'armée, celle-ci se trouve sur la portière avant, qui n'était pas visible, car ouverte. Ce n'était pas une Bronco (4), mais la description des occupants est la même (5).

Nous poursuivons notre route. Une quarantaine de kilomètres plus loin, après avoir franchi Coyote Summit, nous arrivons à Rachel, quelque part au milieu de Sand Spring Valley, quelque part au milieu du néant. Une centaine d'habitants, c'est le Wild West, l'ouest sauvage tel qu'il était à la fin du siècle dernier; aujourd'hui les mines sont abandonnées, il reste les vaches. C'est le moment de se restaurer et la célèbre Little A-Le-Inn (6) se révèle très agréable, on peut y manger correctement à un prix très raisonnable. Dans la mesure où le restaurant le plus proche est à plusieurs dizaines de kilomètres et vu le nombre croissant de curieux qui s'y arrêtent, voilà une constatation rassurante, Joe et Pat Travis ont peut-être plus de clients que par le passé mais ce n'est pas avec ces tarifs qu'ils feront fortune (7). Au mur quelques photos d'OVNI dont une mériterait peut-être un examen un peu approfondi.

Retour vers la boîte aux lettres noire, c'est celle du ranch Medlin; plus personne, arrêt photo; notre reconnaissance du secteur est terminée. Qu'avons-nous vu ? Rien de bien étrange, la "patrouille" entrevue n'a rien de bizarre dans la mesure où la route 375 longe un terrain d'essais militaire, manifestement très utilisé; sur Sally Corridor l'activité était ce jour-là intense, hélicoptère à basse altitude, poursuite aérienne dans le style Top Gun...

2. Deuxième visite.

Dimanche 11 juillet 1993, départ à l'aube de Cedar City, il s'agit en effet d'arriver très tôt à Rachel, les possibilités d'hébergement étant très limitées, mais nous aurons de la chance : une chambre simple mais climatisée, agréable car dehors il fait chaud, très chaud. L'après-midi sera studieuse dans la très calme salle de restaurant; conversation avec Glenn Campbell, informaticien qui a décidé un jour d'essayer de savoir ce qui se passait réellement dans la région; analyse de sa documentation. Dans la soirée nous nous rendons au carrefour de la route 375 et de Groom Lake Road, la piste qui se dirige vers Area 51, au cas où... La visibilité est exceptionnelle, on a l'impression que l'extrémité de la piste est toute proche alors qu'elle se trouve en réalité à plus de 22 kilomètres.



Groom Lake Road (vue de la route 375). Derrière la crête, à gauche, Groom Lake area 51. Remarque : il est interdit de photographier la base.

Après un spectaculaire coucher de soleil l'obscurité s'installe, les étoiles scintillent audessus des montagnes qui entourent la zone interdite. Rien d'étrange à signaler, nous rentrons vers Rachel pour un dernier café en compagnie des Travis et de quelques habitants du village, moments sympathiques.

Vers 23 heures nous regagnons notre chambre sous un ciel étoilé que peu de citadins ont la chance de contempler, voire même d'imaginer. Quelques heures de repos dans un calme absolu avant de rejoindre Glenn Campbell à 6h55, nous avions en effet décidé la veille d'aller voir de plus près la fameuse base, nous étions sur place, autant en profiter, et devenir d'après Glenn "les premiers européens à la voir".

Après 61 kilomètres de route et de piste et cinquante minutes de marche dans le désert nous découvrons enfin les installations et la célèbre piste d'atterrissage de Groom Lake, nous voyons enfin Area 51. Devant les hangars plusieurs 737 sont parqués, ces avions amènent de Las Vegas le personnel qui travaille sur le site. Seule observation digne d'être mentionnée : les installations semblent plus importantes que sur la seule photo disponible prise en 1978, et du matériel lourd de travaux publics est visible sur place.

A quelques kilomètres, sur une colline en terrain militaire, un véhicule tout terrain couleur sable attire notre attention, il ne bougera pas tant que nous resterons face à la base. Nous sommes bien entendu restés tout le temps à l'extérieur du périmètre interdit. Un peu plus tard, alors que nous entamons notre retour nous apercevons un autre véhicule du même type. Nous rejoignons notre voiture et, au moment de démarrer, nous en observons un autre (?) en mouvement derrière nous. Après quelques miles de piste nous croisons un 4x4 de la police "surgi de nulle part"; quelques instants après, ces deux véhicules, de la police d'Alamo, nous interceptent. Analyse fine de nos papiers et "interrogatoire" assez complet, mais très courtois, par le shériff et son adjoint prendront une quinzaine de minutes; à une distance prudente le 4x4 sable qui nous avait pris en chasse attend. Nous rentrons ensuite prendre un bon breakfast à Rachel, l'aventure aura duré quatre heures.

3. Analyse.

Première constatation, la base de Groom Lake (Area 51 ou Dreamland) existe, elle est manifestement en expansion et seule une erreur de "découpage" du terrain permet de la voir, ce qui gêne considérablement les responsables; seules des considérations politiques empêchent l'extension du périmètre de sécurité pour l'instant.

Deuxième fait certain, des installations souterraines importantes existent dans le secteur; des documents publiés par le Department of Energy le prouvent. Il a été envisagé il y a quelques années de stocker sous terre dans la région des déchets radioactifs.

Troisième fait certain, le secteur a servi depuis longtemps de terrain d'essais pour des matériels de technologie avancée, des tests nucléaires des années soixante (8) aux vols du F-117A Stealth. De nombreux documents officiels le prouvent.

Il y a en moyenne trois ou quatre visiteurs par jour à Rachel, la plupart s'arrêtent à Little A-Le-Inn, boivent une bière, photographient la boîte aux lettres noire et repartent. Qui sont ces visiteurs ? Il y a tout d'abord les amateurs d'avions qui espèrent voir un prototype en action, le célèbre Aurora par exemple, ou tout simplement observer un dogfight, c'est-à-dire une simulation de combat aérien. Il y a bien sûr des ufologues et les amateurs d'ufologie de toutes sortes qui "réussissent à voir ce qu'ils espèrent voir" (9). Cependant, seules des photos ou des bandes vidéo sans intérêt viennent appuyer leurs témoignages. Les conditions atmosphériques sont par ailleurs leur pire ennemi, trop bonnes hélas !, le mieux est parfois l'ennemi du bien. Et finalement, et cela mérite d'être signalé, viennent à Rachel de nombreux abductees (10) qui espèrent enfin voir un OVNI (sic); et j'ai l'impression que Glenn passe de bons moments à écouter ces visiteurs !

En guise de conclusion une opinion personnelle, sans preuve toutefois : les futures générations d'avions militaires sont actuellement à l'essai à Dreamland ; le F-117A a volé pendant presque dix ans sans que personne ne le voit et les divers phénomènes lumineux observés dans la région n'ont rien de spectaculaire ni d'étrange.

Par contre, les conditions exceptionnelles de visibilité, aucune pollution, faible teneur en vapeur d'eau de l'air, offrent la possibilité d'observations étonnantes, on peut par exemple distinguer les feux arrières d'une voiture située à plus de vingt kilomètres, et quand le conducteur freine, l'effet est remar-

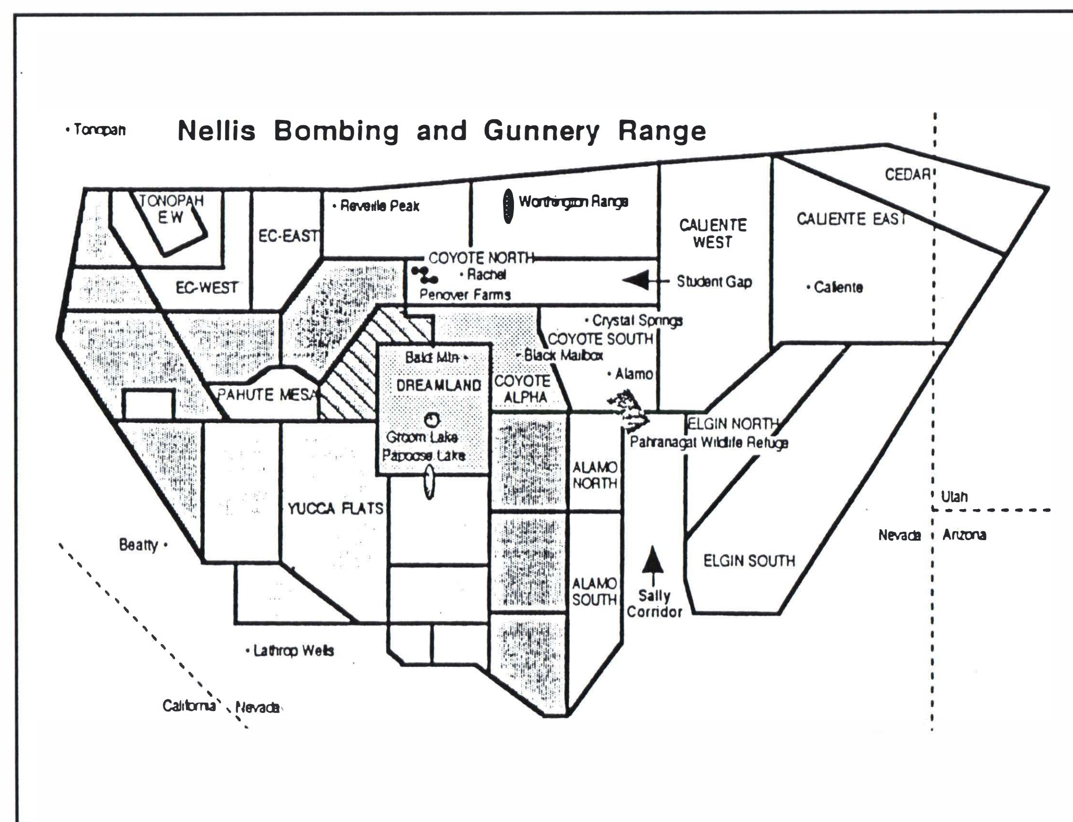
quable... Le visiteur peu habitué verra tellement de "lumières" étranges dans le ciel qu'il pourra être souvent surpris.

André Canizares.

(1) Ma femme et moi.
(2) Voir "Sites secrets et soucoupes" - *Info-respace* n°85.
(3) 80 km/h.
(4) Voir "Sites secrets et soucoupes" - *Info-respace* n°85.
(5) D'après Glenn Campbell il pourrait s'agir de militaires sans rapport avec le site, venus en curieux; la description du véhicule ne concordant pas avec les autres observations.
(6) Prononcez Little Alien.
(7) Glenn Campbell m'a confirmé que les Travis n'avaient rien à gagner avec ces histoires; à titre de comparaison le nombre de visiteurs de Devils Tower National Monument-Wyoming, site du contact final de Rencontres du Troisième Type, a augmenté de 70 % après la sortie du film.
(8) La radioactivité ambiante est encore légèrement supérieure à ce qu'elle devrait être.
(9) D'après Glenn Campbell.
(10) Par habitude je préfère employer le terme américain; il s'agit des gens, chaque jour plus nombreux, qui pensent avoir été enlevés par des extraterrestres et, en général, avoir été soumis à divers examens à bord de leurs véhicules.

Le document le plus complet, et certainement le plus fiable sur ce sujet est "Area 51", Viewer's Guide.

Il est possible d'en obtenir un exemplaire en écrivant à l'auteur : Glenn Campbell - c/o Little A-Le-Inn - HCR Box 45 - Rachel, NV 89001. Prix 15 US $ + frais de port.



Extrait du document de Glen Campbell : Area 51 - Viewer's Guide, 1993.

5. De M. Claude Thomas.

LE PAVE DANS LA MARE AUX OVNI...
PLOUF ! VAGUES ET ECLABOUSSURES !

Parmi les ouvrages récents, il en est un pour lequel l'on peut dire : lisez le, il vous édifiera d'une manière ou d'une autre. Il s'agit de "OVNI, Vers une Anthropologie d'un Mythe Contemporain" Ed. Heimdal, 1993, publié sous la direction de Thierry Pinvidic. Il compte 576 pages, pèse 850 grammes et réunit 23 collaborateurs. Pour les informations qu'il propose sur la sujet, ce pavé est digne de figurer dans toute bibliothèque qui se respecte. Mais il est surtout édifiant de par la méthode utilisée de bout en bout et dont l'objectif avoué est de convertir de "nouveaux ufologues" à une vision originale se décrivant elle-même comme : "un état de scepticisme pragmatique s'insérant entre l'ufologie classique orthodoxe et le rationalisme militant".

Si l'intention paraît louable, les deux extrémités précitées semblant quelque peu essoufflées dans les faits, il ne s'agit évidemment pas de "nouveaux ufologues" au sens où ils voudraient nous en convaincre, c'est-à-dire les inespérés délivreurs d'ignorance, mais bien, quoiqu'ils s'en défendent, simplement d'une nouvelle chapelle. Une chapelle qui prétend aborder les interrogations que suscite le phénomène OVNI en utilisant une méthode présentée comme globale et seule amendable selon eux, car tirant ses levures d'interprétations sociologiques et psychologiques.

Avant de poursuivre, quelques précisions : la critique que je commets de cet ouvrage n'est pas la réaction offusquée d'un extrémiste de n'importe quel bord. Cet ouvrage, dont le prix a été rentabilisé en informations et en plaisir de lecture, merci Messieurs, m'a fait réagir car j'estime qu'il est un beau morceau de non-objectivité et de manipulation (alors qu'au contraire il aime à se présenter comme l'ouvre-boîte de notre lucidité !) Aussi, je vous propose de nous y promener d'un bord à l'autre.

COUVERTURE. On découvre un OVNI dans le plus pur style "Enterprise" en approche de la Terre. Un livre qui fait sérieux au poids, au nombre et aux titres de ses nombreux collaborateurs, et qui offre une couverture aussi ringarde,... c'est louche. Bon, passons, OK pour le clin d'oeil.

INTRODUCTION par Thierry Pinvidic. Cela commence par la "petite histoire" de T. Pinvidic : cheminement pour parvenir à LA situation présentée comme la meilleure pour pouvoir appréhender avec un maximum de lucidité le phénomène OVNI. Suivent les objectifs de l'ouvrage : répondre à une demande d'un certain public pour un examen socio-historique du phénomène; fournir à la communauté scientifique un matériel susceptible de les encourager à investir dans cette recherche; créer des vocations en évitant des erreurs et des errements aux nouveaux candidats ufologues; et enfin, de façon subsidiaire, faire de même pour les ufologues orthodoxes auxquels il convient d'apporter la bonne parole.

Déjà, celui qui ici espérait trouver, grâce à l'approche dite sociopsychologique (SP), un éclairage supplémentaire permettant de mieux appréhender le phénomène OVNI, est mis d'emblée au parfum : il s'agit en fait d'un unique lampadaire qui illumine de son "réalisme" une vérité que seuls ont su lire les malins pourvus des bonnes lunettes. Viennent ensuite de brèves présentations des interventions formant le corps de l'ouvrage. Elles sont articulées de façon subtile afin de vous bien faire entendre la voix de la "sagesse" et du "réalisme" prônés par nos nouveaux ufologues. L'on y retrouvera même le mea culpa, l'aveu du semi-échec, la parole à l'ennemi,... bref, tous les ingrédients qu'il convient AUSSI de présenter afin de convaincre celui qui oserait émettre un soupçon de doute quant à l'objectivité de la manoeuvre.

La fin de l'intro est plus nuancée : "Mais qu'on attende pas de l'ouvrage plus qu'une information inédite, accompagnée d'un avis de spécialiste, avis dont nous connaissons même les limites. Nous n'avons pas de certi-

tudes ! Nous pensons, comme aimait à le dire Michel Foucault, que le vrai est toujours partiel et provisoire".

"Ainsi nous sommes porteur d'une optique différente et non d'un nouveau paradigme, notre vérité donc, la seule que nous puissions donner et sachions défendre, en espérant toutefois qu'elle soit un peu plus éclairante."

Claude Maugé ouvre par un bref panorama de 45 années d'ufologie; suivi d'une revue des hypothèses; puis d'une réfutation orientée des arguments "pour" un phénomène fondamentalement original (ex : HET en point de mire, avec des circonvolutions oratoires faisant intervenir des notions de pré-ovni (stimulus) de quasi-ovni/ovni, de faux et de vrai-ovni résultants); puis des arguments "contre" comme la fameuse indiscernabilité (les cas résiduels, donc rebelles, ne diffèrent en rien des cas expliqués); quelques mots sur le milieu ufologique peu fiable; et finalement l'émergence quasi obligée du modèle SP. Ses conclusions : avec l'HSP, plus besoin d'ET. La gangue SP est omniprésente (certes !) et la pépite est, "il le craint", du même tonneau. Et si jamais la pépite est d'or, la faute en serait à ces damnés ufologues classiques ayant réussi à l'occulter mieux que les rationalistes les plus bornés ! Ici je frémis. La démonstration est séduisante et sans doute capable de récupérer une bonne part du gâteau constitué par le phénomène OVNI. Mais si, par un hasard contradictoire extraordinaire, ou une sournoise manipulation d'outre-ciel, le dit phénomène avait une seule chance d'être E.T. (par exemple), je ne voudrais pas hypothéquer cette éventualité sous prétexte d'obéir aveuglément à une nouvelle doctrine qui ne tient finalement la route que sur autant de spéculations que n'importe quelle autre doctrine.

PREMIERE PARTIE : construction et déconstruction de l'étrange.

- Pierre Lagrange relate l'affaire K. Arnold. Il nous permet de comprendre pourquoi, avec des lunettes spéciales, cet épisode nécessaire à la suite des événements s'est passé en 47, dans l'état de Washington et ni ailleurs ni autrement ! La "confusion" de ce brave patriote aura donc d'emblée servi bien des intérêts.

- Michel Monnerie réduit un exemple "classique" en utilisant le rapport d'enquête original. Encore le fait-il sans jubilation aucune, en transformant même son opération en hommage posthume à l'enquêteur.

- Michel Bougard relate la vague belge. C'est d'actualité, il faut bien donner la parole à celui qui la tient sous peine d'être taxé de partialité. Notez que dans l'introduction, T. Pinvidic dit déjà de la vague belge : "... les phénomènes observés relèvent dans leur écrasante majorité de simples lumières nocturnes" (sous-entendu on a vu n'importe quoi qui brille). "Toutefois, certains cas... ne s'apparentent pas aux méprises "classiques" (sous entendu ce sont d'autres sortes de méprises, dont l'HSP rendra bien évidemment compte). "Confusions, méprises, défaut de sagacité de l'enquêteur, on est encore loin de la liste exhaustive des causes ayant permis d'expliquer les différents cas d'OVNI devenus OVI".

- Dominique Caudron fait remarquer qu'à ce stade de la démonstration, les SV sont toujours insaisissables. Ce n'est pas la peine de lui parler des "crashes" d'OVNI, sa rubrique des singes écrasés répond on ne peut plus clairement à vos timides propositions.

Amusant et caustique.

- Yves Bosson "use" encore un "classique" qui connaît une explication triviale.

- Michel Figuet. Un cas d'enlèvement, qui devient plus que douteux car manipulation du témoin par hypnose pratiquée par un ufologue vénal. Retenez que, pas plus que les traces qui deviennent douteuses avec le recul, l'hypnose ne peut être considérée comme un argument pouvant préciser une "hypothèse" (sauf, si l'on peut récupérer l'histoire au profit de l'HSP).

- Gianni Favero. OVNI à l'est, affaire de Voronej... Ou comment grâce à Popov, il devient aisé de tirer des relations entre OVNI et bouleversements politico-sociaux.

- Dominique Caudron. L'affaire UMMO est réduite à un bel exemple d'OVNI préfabriqué. Mais voici à présent qu'elle renaît, ici, comme levure afin d'alimenter l'HSP.

- Thierry Pinvidic. Enquête sur un classique qui a la vie dure ! Après avoir cru réduire un cas particulier à un phénomène d'ordre psychosocial, voici que les auteurs y renoncent, car plus très sûrs d'eux-mêmes ! Bel exemple d'humilité et d'impartialité. Pourtant, cet aveu d'impuissance (temporaire et tout relatif) n'est à l'évidence qu'une manoeuvre destinée à se farder une face d'une honnêteté artificielle. Une façon de dire : voyez, nous ne maîtrisons pas (encore) tous les paramètres de notre méthode, alors dans le doute, objectivement, nous laissons donc la porte ouverte à... Mais il nous rappelle tout de même que : "écrire l'histoire des OVNI reviendrait à écrire celle des hommes, de ses peurs, de ses croyances, de ses certitudes..."

DEUXIEME PARTIE : un problème de méthode.

Réponse à trois questions : avons-nous la certitude que des phénomènes non identifiés défient réellement notre sagacité ? Si oui, existe-t-il un outil d'analyse scientifique ? et existe-t-il des données matérielles corroborant les témoignages ?

- Hilary Evans répond oui à la première question. Heureusement d'ailleurs, car il eut été d'une extrême prétention d'oser répondre le contraire. D'ailleurs, l'auteur ne prend pas de risque avec la postérité et pour être sûr de son fait, il ratisse large : foudre en boule, feux follets,... des phénomènes qui, à la lumière de l'histoire, connaissent des aspects psychologiques, sociologiques voire parapsychologiques ou hallucinatoires... mais qui dans le même temps conservent (aussi !) un caractère physique. Tout cela reviendrait à dire que l'automobile connaît des aspects sociaux et psychologiques (qui le nierait ?) mais qu'elle participe aussi (accessoirement ?) du domaine physique. Merci messieurs, voici qui est précieux. La différence avec l'OVNI-SP, c'est qu'ici les (aussi - accessoirement) phénomènes pourraient très bien, plus tard, s'éluder sans remords de la démonstration.

- Claude Maugé fait un sort à l'outil statistique le plus connu : le fichier statistique de Claude Poher. Conclusion : voici un outil qu'il faut rejeter car erroné, non fiable, ne démontrant rien... si ce n'est qu'à son tour, il entretient l'HSP.

- Bruno Mancusi. Même genre de considérations sur un fichier de cas suisses.

- Denys Breysse. Il nous démontre en utilisant le filtre de la durée de l'observation que l'OVNI devient indiscernable de l'OVI. Entendez : il devient impossible de faire une différence entre un témoignage portant sur un phénomène connu, et un phénomène que l'on peut réduire à du connu.

Voici donc l'outil statistique en bonne voie de classement vertical. Je m'étonne de ne point avoir vu la démonstration de la non-réalité de l'Orthoténie (ai-je malencontreusement sauté ce passage ?) justement par l'outil statistique.

- Maurizio Verga. Le problème des fausses traces. Bon, il fallait bien en venir aux traces... Heureusement, il y en a tant de fausses ! Finalement, il y a aussi indiscernabilité entre les "vraies" et les "fausses". Concluez vous-même : s'il n'y en avait qu'une seule vraie... elle serait fausse.

- Gilles Durrand. Et voici le pompon en matière de traces : les fameux "crop circles". Des gagmen s'amusent à dessiner des fausses traces et des illuminés feignent de croire qu'il pourrait s'agir d'engins spatiaux, de vortex plasmatiques ou de pets du diable... Je croyais que le langage des "nouveaux ufologues" s'adressait à des cher-

cheurs sensés, lucides... et bien, et bien non, il s'adresse à des débiles, faibles d'esprit, gogos... Quand on ose écrire : "l'hypothèse d'une création humaine fait de plus en plus d'adeptes..." on se demande de qui finalement l'adhésion est souhaitée ? Des véritables ufologues qui se sont (aussi et logiquement) penchés juste le temps qu'il fallait sur cette affaire, ou de tous les gogos de Grande Bretagne et d'ailleurs ?

TROISIEME PARTIE : les approches psychologiques et sociologiques.

Or donc, l'OVNI ne s'est toujours fait prendre dans aucun filet.

- Paolo Toselli. Où indiscernabilité entre OVNI et OVI autorise maintenant certains à affirmer : c'est sous l'influence du folklore et du mythe entourant l'ensemble du thème OVNI que se produit cette transformation (travestir un OVI en OVNI). Bref, le témoin, pas plus que les statistiques, ne sont consommables sans emballage SP.

- Ronald Westrum. Le facteur humain. Points de vue sociologiques et psychologiques de l'évaluation des témoins, des récits, des voies empruntées, de l'impact du récit, etc... la palette des contactés, l'exemple de Cergy-Pontoise avec ses prolongements hauts en couleurs.

- Jacques Scornaux. Après les témoins, au tour des ufologues d'être examinés sous la loupe SP. Conclusions téléphonées : l'ufologie : oui ! mais les ufologues : non ! Ceux-là ne sont pas crédibles, pas critiques. (D'accord, mais alors autant pour tous !)

- Ronald Westrum décrit les processus de perception sociale et l'expérience OVNI. Notez l'expression "Expérience OVNI", qui transforme la "personne qui a vu un Ovni" en une personne qui connaît une expérience Ovni... ce qui transforme automatiquement la facette "réalité objective" (qui pourrait être possible non ?) de l'objet même de l'information, pour ne plus considérer la question qu'en terme de phénomène SP. A partir d'une telle "ouverture", analyse du cheminement de cette information vers les scientifiques. La démonstration est subtile, mais que de blabla pour énoncer des choses simples, sauf peut-être pour des socio-psychologues qui semblent avoir décidé par avance du statut de l'OVNI.

QUATRIEME PARTIE : LA PERSPECTIVE HISTORIQUE.

- Gilles Durrand. Discrédit d'observations anciennes relatées en terme de prodiges, de diableries, etc... et récupérées par des ufologues modernes les interprétant à la sauce ET. Mais depuis quand les marginaux de l'ufologie sont-ils l'axe unique de référence de cette discipline ? Et quand bien même. Cette piste ne serait-elle pas aussi à envisager pour être certain de ne pas laisser de côté l'information utilisable ? Il est évidemment plus simple de tout jeter dans la corbeille SP.

- Frédéric Dumerchat. Exemple historique de rapt attribué au diable au début du XVII siècle, élargissement via d'autres exemples jusqu'aux rapts modernes attribués aux OVNI. Science-fiction à tous les étages de l'histoire ou amalgame déplacé ? L'impossibilité de trancher rejoint l'indiscernabilité de tout à l'heure sur le plan de l'interprétation. C'est bien joué..

- Jacques Scornaux. Le préservatif SP coiffe les ufologues traditionnels sur le poteau,... si j'ose dire. Deux anciens textes chinois qui, si l'HSP n'était pas passée la première, illuminée par les projecteurs des analyseurs de l'Histoire, auraient bien pu servir de denrée aux inconditionnels des OVNI de l'antiquité. Lisez, encore une fois : le matériel qui nous vient du passé ne peut décemment servir qu'à conforter une seule hypothèse... l'HSP.

- Thierry Pinvidic. Ufologie et sorcellerie - même combat. Rien à redire sur la présentation de l'analogie évidente entre ces deux phénomènes distants dans le temps. Mais encore une fois, c'est faire peu de cas de l'éventualité, non nulle, d'une toute autre réalité de l'OVNI moderne (et même de l'acte sorcier de jadis !). Pour emprunter un exemple naturaliste : ce n'est pas parce que l'expérience commune, l'habitude et le bon sens font dire que les poissons vivent uniquement en milieu aquatique qu'il n'en existe pas qui peuvent voler.

CINQUIEME PARTIE : ANTHROPOLOGIE DU MYTHE EXTRATERRESTRE.

- Bertrand Méheust. Selon ses propres termes : "bricolage ethno-ufologique" visant à mesurer la perméabilité de population du Gabon aux thèmes soucoupistes véhiculés par la culture occidentale. Conclusions susurrées : l'univers soucoupiste est occidental, donc interdépendant du milieu socioculturel en question.

- Michel Boccara. La culture occidentale génère des mythes technologiques. CQFD.

- Bertrand Méheust. L'univers des "ravis" ! Le concept de "vécu mythique" convient très bien aux ravis. Donc, plus n'est besoin de filtrer leurs témoignages,... à partir du moment où ils servent si bien la thèse défendue tout au long de cet ouvrage. De la même manière l'on arriverait facilement à démontrer que Napoléon n'existe que sous la forme d'un concept mythique ou fantasmique si l'on s'obstinait à n'enquêter que dans les hôpitaux psychiatriques...

- Jean-Bruno Renard. Les rêves, les fantasmes, les aspirations de l'ère technologique, conviennent très bien au mythe soucoupiste. Il ne s'agirait alors que d'une aspiration messianique adaptée à notre nouvel environnement.

- Alain Schmitt. Le grand responsable c'est Copernic. Avant lui, sans lui, pas (besoin) d'OVNI au sens de son expression SP. Conclusions très intéressantes : "l'interprétation par le folklore n'est pas suffisante". Il faut ratisser plus large : "mythologie, sociologie (rumeurs), psychologie (hallucinations, névroses..), politique (propagande), socioculturel (crise des valeurs)...!" Il ne reste malheureusement pas un fifrelin de modestie intellectuelle pour seulement envisager des pistes qui valent bien celles qui précèdent, même si c'est pour une part restreinte : l'HET par exemple. Après cela, on se demande bien dans quel camp est le chercheur lucide et honnête qui tient à intégrer dans ses réflexions tous les paramètres d'un phénomène afin de tâcher de l'appréhender dans sa plus exhaustive globalité?

CONCLUSION par Thierry Pinvidic. "L'OVNI est d'un incontestable intérêt scientifique, au moins pour les sciences humaines." Au moins ? Exclusivement, veut-on nous démontrer ! Néanmoins, sur la fin il lâche un peu de lest, serait-ce une part pour le hasard d'un léger doute ou une salutaire mesure de prudence ?

Suit une brève présentation des auteurs et une bibliographie commentée de la littérature ufologique de langue française (voir notre critique dans Inforespace n 87). Notons encore une riche iconographie à l'humour bien choisi comme il se doit qui ponctue agréablement ce pavé.

NOS CONCLUSIONS.

La démarche SP considérée comme un éclairage supplémentaire, au même titre que d'autres approches de réflexion me paraît un outil à ne surtout pas négliger. Il est certain qu'une part non négligeable du gâteau OVNI relève explicitement et implicitement des théories élaborées à partir de ce type d'approche. Néanmoins, approche rime ici trop souvent avec acrobatie pour qu'il me soit possible d'y adhérer inconditionnellement.

Donc, par principe d'honnêteté, je me refuse à considérer comme le voudraient trop ces "nouveaux ufologues" qu'il s'agit-là de la seule vérité capable de rendre compte de la globalité du phénomène. Le fait que certains témoins sont des escrocs ne permet pas de réduire des milliers d'observations à la conclusion que tous les témoins sont des menteurs.

Le fait que des cas relèvent de caractéristiques psychologiques particulières et que l'exploitation de ces exemples relève de mouvements sociologiques particuliers ne signifie pas que l'entièreté du phénomène relève aussi, par voie de conséquence, par une incroyable déduction cabalistique, de la même "inspiration".

Cette démonstration est trop simple, trop réductionniste, bref, un tantinet naïve. Qu'il s'agisse d'un ingrédient d'importance dans la palette de nos réflexions, je n'en doute pas un seul instant, mais qu'il permette à lui seul de réduire le phénomène OVNI à ces seules composantes, j'en doute fort. N'en déplaise à certains, après la démonstration SP, il sera toujours aussi aisé de défendre une hypothèse dite "classique".

Claude Thomas.

INFORMATIQUE : APPEL AUX DONS

L'évolution de la technologie en informatique et les performances toujours accrues des nouveaux logiciels sont telles que de nouvelles possibilités s'offrent à nous pour produire un travail encore plus intéressant : des facilités de mise en page, de traitements de fichiers ou de photos, en passant par les études de type statistique demandent de plus en plus de puissance et de ressources.

Notre premier PC (i80286 avec 1 Mo de RAM, 40 Mo en disque dur et une carte graphique CGA/Hercule) ne peut malheureusement supporter de telles applications. Nous avons donc décidé d'investir dans une nouvelle installation. De manière à ne pas être trop rapidement dépassés par la continuelle évolution en ce domaine, nous avons choisi sur une machine très performante et pouvant s'adapter à de nouvelles évolutions, comme on dit en informatique : "upgradable".

En bref, la configuration choisie comprend : Processeur intel 80486 dx2 66, 8 Mo de RAM, 2 x 400 Mo en disque dur, carte accélératrice windows SVGA "True Colour", écran SVGA couleur 17" NI-LR, imprimante et scanner couleur, carte fax-modem, MS-DOS 6.2, Windows 3.11 et MS-Office. Cette installation représente un investissement très important, c'est pourquoi nous nous permettons de solliciter votre soutien. D'avance, nous vous remercions de nous aider en versant vos dons au compte n° **210-0222255-80** ou **000-0316209-86** de la SOBEPS; av. Paul Janson, 74; B-1070 Bruxelles (avec la communication "Don pour l'informatique").

Afin de vous remercier, nous vous proposons de choisir une ancienne année d'*Inforespace* par tranche de 1 000 Francs de don (années disponibles : 1975, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 83, 90, 91, 92 et 93. N'oubliez pas de mentionner la ou les années souhaitées dans la case "communication" de votre versement.

MEDIAS ET PHENOMENE OVNI

Approche statistique sur un éventuel effet de rumeur (4)

La "Guerre du Golfe" et les OVNI

Le 16 janvier 1991 éclatait l'intervention des forces coalisées dans le conflit Irak-Koweit, l'offensive terrestre et la reconquête du territoire koweitien se déroulant entre le 24 et le 27 février. La presse belge, totalement focalisée par cette crise internationale, ne publia qu'un très court article sur les OVNI durant ces deux mois de l'hiver 1991 : "Les OVNIS peuvent inspirer les scientifiques !" dans Le Soir du 24 janvier.

Et cependant, les diagrammes relatifs à cette période (tableaux Janvier et Février 1991) mettent clairement en évidence que la SOBEPS continua à enregistrer de nombreux témoignages et que plusieurs cas continuent d'être considérés comme non identifiés. Le lundi 21 janvier 1991 fut plus spécialement fertile en observations longues et rapprochées, le Brabant wallon (l'autoroute E411 en l'occurrence) étant à nouveau le lieu privilégié de ces apparitions. Notons aussi des "bouffées" caractéristiques d'appels téléphoniques les 5, 9, 14, 15 et 19 janvier. La structure de ces appels est tout à fait la même que celle décrite ci-dessus. On peut ainsi interpréter les appels des 9 janvier, 19 janvier et 4 février comme relevant de cas mineurs (objets éloignés ou simples petites lumières nocturnes) ou de confusions astronomiques. Tandis que les faits des 21 janvier et 18 février correspondent à des événements signalés par plusieurs personnes dans de bonnes conditions d'observation. Il est bon de remarquer également que la plupart de ces pics d'appels suivent un week-end; il en est ainsi pour les lundi 14 et 21 janvier, ainsi que pour les lundi 4, 18 et 25 février.

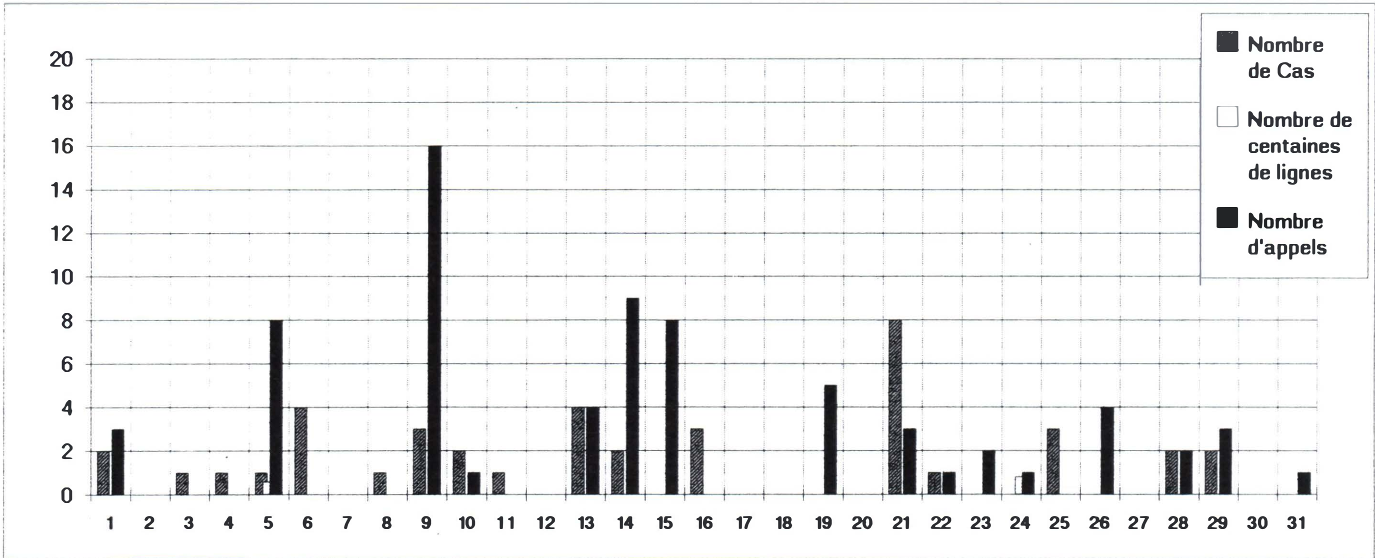
Durant les premiers jours du mois de mars 1991, après le succès rapide des forces coalisées face à l'armée irakienne, les conditions d'un cessez-le-feu sont peu à peu définies, mais ce dernier ne sera vraiment effectif que durant la première semaine d'avril. C'est dire que la crise est toujours à la une de nos quotidiens. Et c'est dans cette situation qu'on peut difficilement qualifier de "favorable" que la vague va subitement connaître un important rebondissement (voir tableau Mars 1991).

Déjà le 8 mars, nous avions été alerté par une nouvelle série de confusions par faisceaux laser. Mais c'est dans la soirée du mardi 12 mars 1991 que les choses sérieuses allaient recommencer, plusieurs dizaines de personnes nous signalant, quasiment en direct, divers survols rapprochés d'une très grosse structure émettant un bruit parfois assourdissant. La description de ces événements a été proposée dans Inforespace et surtout dans *Vague d'OVNI sur la Belgique* (pp. 259-282). Leur ampleur est telle qu'il n'est pas possible d'invoquer ici la confusion : un porte-parole militaire a d'ailleurs immédiatement confirmé qu'aucun avion AWACS n'était en vol au-dessus de la région concernée (Condroz) au moment des observations. Certains des survols ont été signalés au-dessus du centre stratégique de Tihange et on ne peut soupçonner les militaires d'avoir pris de tels risques. De plus, comment imaginer que des F-117 soient revenus amuser un peu les belges après être brillamment intervenus en Irak. La plaisanterie va cependant durer bien que ce conflit du Golfe mette mal à l'aise les adeptes de l'avion secret.

Peu de journaux belges vont évoquer ce sursaut de la vague : seuls *La Meuse* le 15 mars et *La Dernière Heure* le lendemain en parleront rapidement. Plusieurs jours plus tard (le 23 mars), trois quotidiens d'expression néerlandophone (*Het Laatste Nieuws, De Morgen* et *Gazet van Antwerpen*) vont à

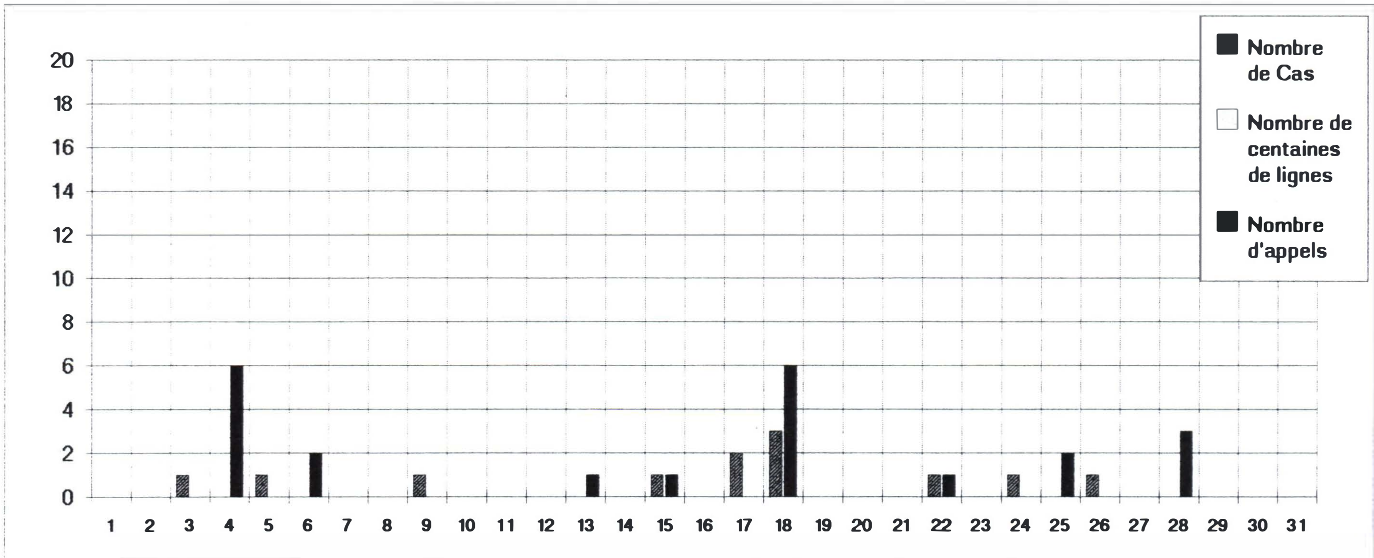
Janvier 1991 J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
C	2	0	1	1	1	4	0	1	3	2	1	0	4	2	0	3	0	0	0	0	8	1	0	0	3	0	0	2	2	0	0
L	0,00	0,00	0,00	*	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A	3	*	*	*	8	*	*	*	16	1	*	*	4	9	8	0	*	*	5	*	3	1	2	1	*	4	0	2	3	*	1



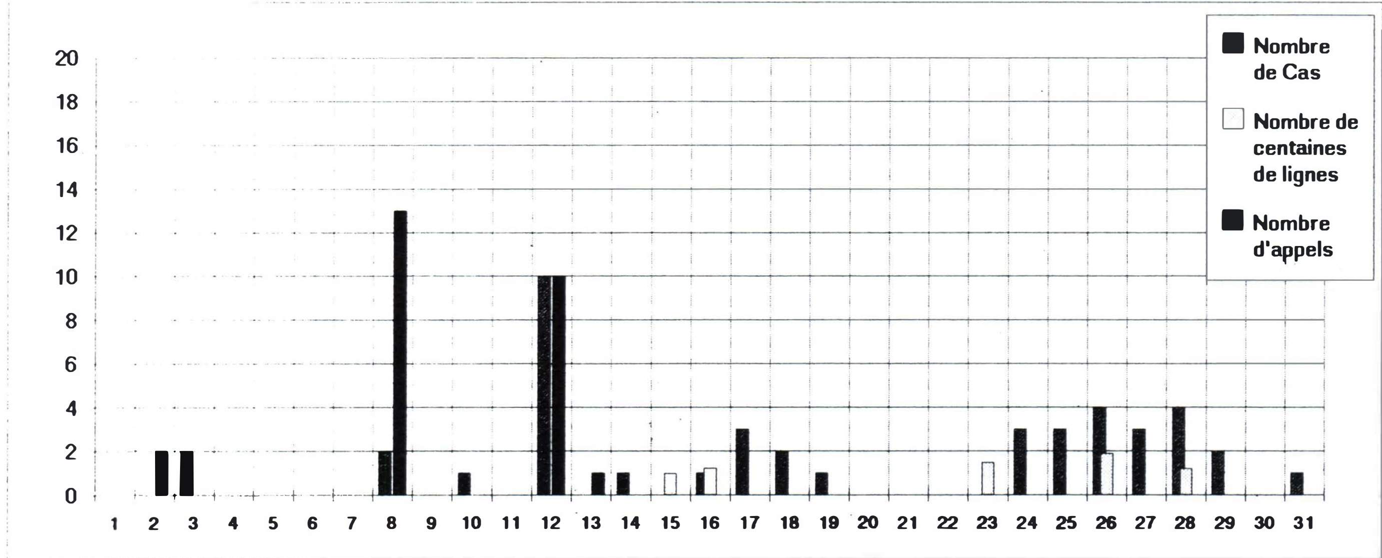
Février 1991 J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
C	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2	3	0	0	0	1	0	1	0	1	0	0			
L	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
A	*	*	*	6	*	2	*	*	*	*	*	*	1	*	1	*	*	6	0	0	0	1	*	*	2	*	*	3			



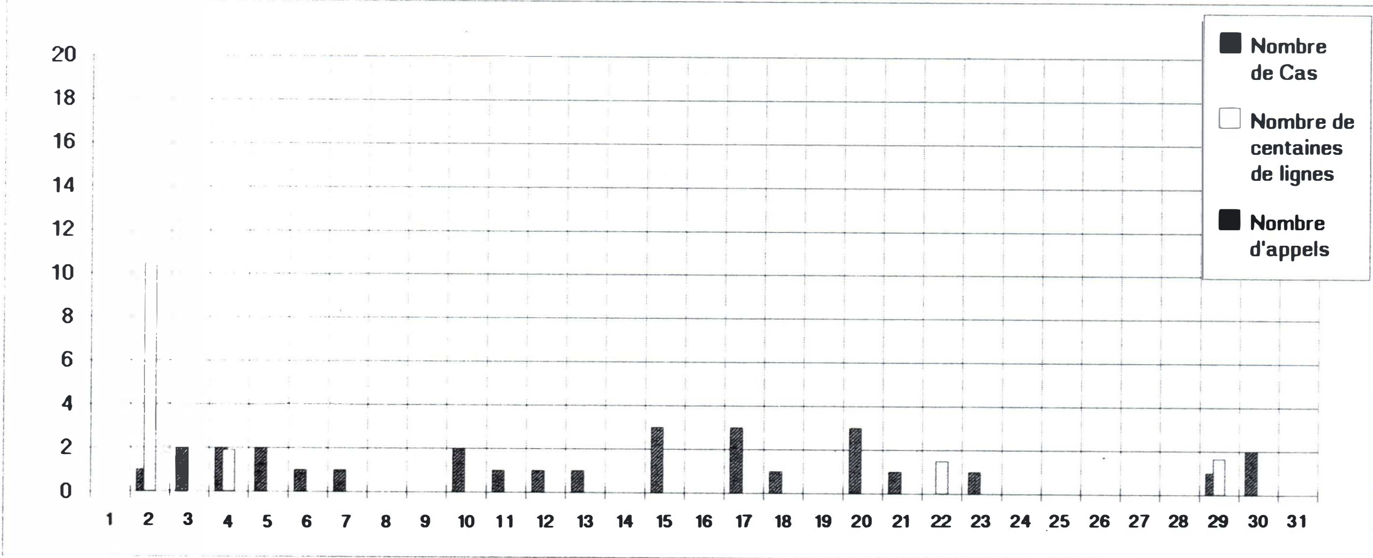
Mars 1991 J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
C	0	0	2	0	0	0	0	2	0	1	0	10	0	1	0	1	3	2	1	0	0	0	0	3	3	4	3	4	2	0	1
L															0,99	1,23							1,48			1,88		1,20			
A	*	2	0	0	0	0	0	*13*	*	*	*	10	1																		



Avril 1991 J : Jour C : Cas L : Lignes (x100) A : Appels * : Valeur globalisée avec le jour suivant

J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
C	0	1	2	2	2	1	1	0	0	2	1	1	1	0	3	0	3	1	0	3	1	0	1	0	0	0	0	0	1	2	
L		###		1,90																		1,50							1,65		
A																															



leur tour évoquer le retour des OVNI au-dessus de la Wallonie ("Wallonie ziet opnieuw UFO's vliegen"). Les 26 (*La Lanterne*) et 28 (*Nord Eclair*), des articles évoquèrent à nouveau l'épaisseur du dossier OVNI et son absence de solution.

C'est dans un tel contexte que nous allons enregistrer régulièrement des témoignages sur des phénomènes aériens insolites durant tout le printemps de 1991. Les cassettes audio (répondeur téléphonique) n'ayant plus été consultées à partir de la mi-mars, cette donnée disparaît des diagrammes proposés.

On constate ainsi que ces observations se sont maintenues quasi quotidiennement durant un mois entre le 24 mars et le 23 avril 1991 (tableau Avril 1991).

L'après-vague et les premières conclusions

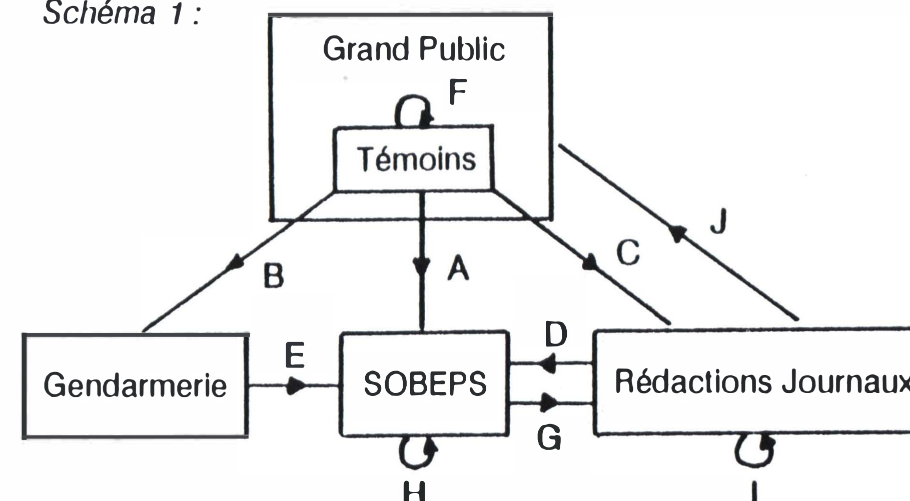
Entre mai et septembre 1991, la presse continua de rester très silencieuse au sujet des OVNI, et il fallut attendre la publication du rapport de la SOBEPS vers la mi-octobre pour voir à nouveau les journalistes se pencher sur la question. C'est *La Dernière Heure* qui ouvrit (prématurément) le feu dès le 17 octobre 1991 par un article de Gilbert Dupont : "La SOBEPS publie son rapport. OVNIS : le livre qui dévoile tout". Le 21 octobre, nous organisions à l'IPC (International Press Center) notre conférence de presse plus officielle, et dès le lendemain, la plupart des quotidiens annonçaient la parution de *Vague d'OVNI sur la Belgique* et révélaient à leurs lecteurs combien le mystère restait entier. Quelques titres au hasard : *La Dernière Heure* ("OVNI trop rapide pour nos F-16"); *Nord Eclair* ("Les OVNI sont bien réels"); *La Libre Belgique* ("Extra-terrestres ? Pas de précipitation"); *Le Soir* ("Deux ans d'observations en Belgique. Une approche plus scientifique du phénomène des OVNIS" et "Les curieux phénomènes lumineux étaient bien des OVNIS"); *Vers l'Avenir* ("OVNIS : un phénomène réel, cohérent, original"); *La Meuse-La Lanterne* ("OVNI : la science progresse, le mystère demeure").

On sait que cette publication allait déclencher une vive réaction de la part d'un "groupe de scientifiques" regroupés autour de la personnalité d'André Lausberg. Ce débat s'étala essentiellement dans la presse puisque ce groupe d'astronomes de l'Institut d'Astrophysique de Liège avait choisi de réagir sous la forme d'un communiqué de presse. On trouve trace de cette contreverse surtout dans *La Wallonie* des 26 et 27 octobre ("Comme c'est abusant !"), et **La Libre Belgique** à la même date ("Les OVNIS, du bidon ?"). Dans les jours qui suivirent quelques autres quotidiens relayèrent le débat : *Le Soir* ("nuances sur les OVNIS belges"), *La Meuse* ("Vous avez dit OVNI ?") (tous deux dans les éditions du 30 octobre"; *La Libre Belgique* ("Vagues d'OVNIS et OVNIS vagues"), les 2 et 3 novembre suivants. Le débat "Controverse", sur les antennes de RTL-TVI le dimanche 3 novembre, mit momentanément un terme à ces discussions quelque peu stériles.

Toujours durant ce mois de novembre, on notera les dernières publications des hebdomadaires ou des mensuels : *Le Figaro-Magazine* du 2 novembre ("OVNI. Les Belges n'ont pas rêvé"); *Télé-Moustique* du 14 novembre ("OVNI or not OVNI ?"); *Le Vif-L'Express* du 14 novembre ("OVNIS : un parti pris"); *Humo* du 29 novembre 1991 (commémorant ainsi à sa façon le deuxième anniversaire du début de la vague) : "UFO's willen dat we ze zien. UFO's willen ons provoceren".

Analyse complémentaire

Dans ses réflexions sur la médiatisation des événements de la vague belge d'OVNI, Van Vlodorp propose une analyse intéressante à propos de la circulation des informations au début de cette vague (VV, 106-110). Il suggère ainsi que ces informations qui se rapportaient alors principalement aux observations suivaient le chemin décrit dans le tableau 13 (schéma 1). Les témoignages étaient alors livrés tant à la SOBEPS (A), qu'à la gendarmerie (B) et aux rédactions de journaux (C). Van Vlodorp faisant aussi re-



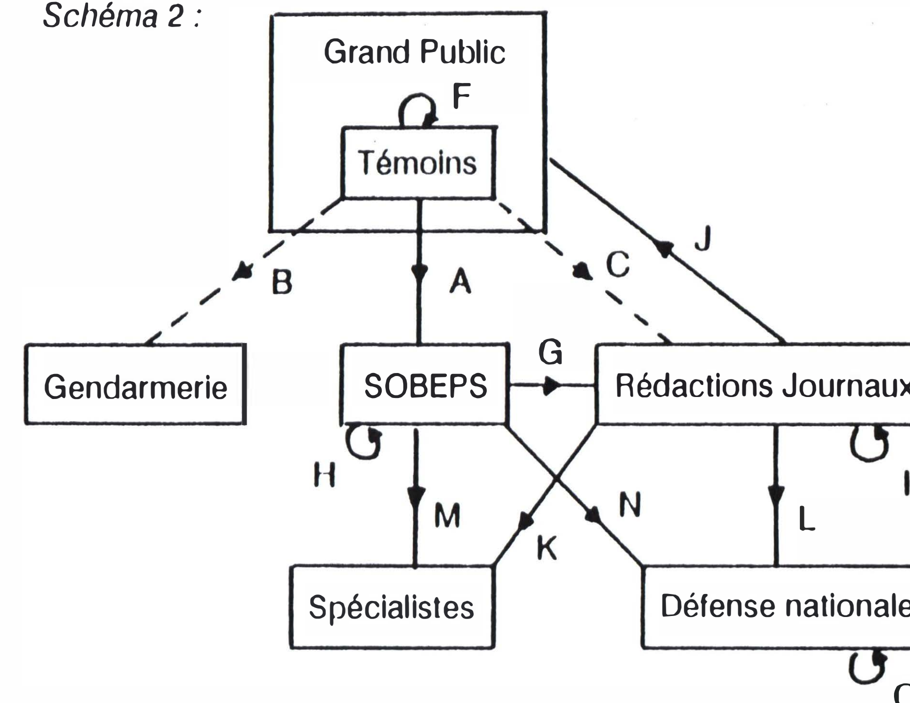


Tableau 13

marquer qu'une partie non négligeable de l'information arrivait à la SOBEPS par l'intermédiaire des journalistes (D). Vers la mi-décembre, la gendarmerie put informer elle-aussi la SOBEPS (E). Signalons enfin qu'il y a bien pour Van Vlodorp une partie de l'information qui est perdue (F), conservée par les témoins qui ont préféré se taire.

Quant aux journalistes, ils recevaient l'information directement des témoins soit par des rencontres ou des communications téléphoniques (C), soit par l'intermédiaire de la SOBEPS qui livrait ces informations par communiqués, interviews ou conférences de presse (G). Van Vlodorp fait remarquer que la SOBEPS avait ainsi la possibilité de filtrer l'information avant de la faire parvenir aux médias (H). Ces derniers pouvaient également assurer cette fonction de tri ou de filtre (I) avant de communiquer l'information au grand public (J).

Il faut bien sûr remarquer le rôle capital que jouaient les médias dans ce système. Pour Van Vlodorp, c'est dire que s'ils n'avaient pas répondu "présents", l'affaire risquait de s'étouffer elle-même. Toujours selon ce jeune chercheur, ce système aurait évolué au moment où la SOBEPS s'était imposée dans le grand public (tableau 13 - schéma 2). Alors les témoins prirent l'habitude d'appeler directement notre association (A). Par conséquent, la gendarmerie et les médias ne reçurent quasiment plus de témoignages directs (B et C). Selon Van Vlodorp, cette situation a fortement gêné les journalistes puisque la SOBEPS "monopolisait" en quelque sorte le devant de la scène (G).

Les journalistes se sont alors tournés vers divers "spécialistes" (K) et la Défense nationale (L) afin d'élargir le débat et tenter d'en savoir davantage. La SOBEPS a bien sûr fait de même (M et N). Mais globalement cette démarche n'a pas répondu à l'attente des divers protagonistes. D'une part, les membres de la communauté scientifique se sont montrés taiseux (et surtout très mal informés) sur le sujet ou l'ont abordé avec leurs préjugés habituels. D'autre part, la Défense nationale a fait des déclarations qui ont généralement peu satisfait les journalistes : la notion de "secret militaire" reste actuelle et les officiers consultés avaient ce devoir de réserve qui a certainement occulté une partie (la plus intéressante ?) de l'information (O). Enfin, la SOBEPS et les journalistes ont poursuivi leur filtrage (H et I). Ces schémas simplistes (c'est Van Vlodorp qui le reconnaît lui-même) montrent cependant clairement le rôle central joué par la SOBEPS. Quant aux médias, ils ont assuré normalement la diffusion de l'information vers le public (J). Si bien que tout au long de cette vague ce furent bien la SOBEPS et un certain nombre de médias qui furent les pôles de la circulation des données.

Il serait dès lors intéressant de détailler comment chacun de ces partenaires s'est effectivement comporté vis-à-vis de cette information. L'attitude des animateurs de la SOBEPS a déjà été plusieurs fois évoquée, et ce n'est certes pas à moi, acteur privilégié des événements, de le faire ici. Quant à l'analyse de ce que fit la presse, je n'en proposerai qu'un aspect au travers de l'intérêt que ces médias ont porté aux OVNI tout au long du déroulement de la vague.

Le tableau 14 présente le volume des publications mensuelles (toujours en nombre de lignes imprimées) des principaux quotidiens et hebdomadaires belges entre décembre 1989 et juin 1992. L'examen de ces données fait apparaître plusieurs constatations :

1. les médias ont fait preuve de "sensibilités" différentes durant la vague; j'entends par là que leur intérêt a connu des fluctuations qui ne sont pas identiques d'un quotidien à l'autre. Ainsi, *La Dernière Heure* s'est montrée la plus prolixe en avril et juin 1990 alors qu'en février, elle avait publié beaucoup moins que *La Wallonie* qui fut pourtant un des quotidiens les plus réservés çà l'égard de la vague;

2. chaque quotidien a d'ailleurs connu une "variation d'intérêt" qui lui est propre : d'une certaine constance comme chez *La Meuse-*

Tableau 14

D - J	NE	LMLL	LW	Soir	Jour	NG	DH	LB	VA	AdL	LP&I	EdC	TM	ViF/E	Soir I.	Flair	Chance	PQue	Humo	Volk	GvA	LN	Morgen	Post	NBlad	Stand.
Déc-89	1161	1196	1730	1351	2083	1802	1474	654	916	1004	30	609		210						70		93	250			
Jan-90	745	16		218	84		136						580		190				1800			43				
Fév-90	180	333	110	238	210		85	80												195						
Mar-90	435	477	150	239	183	8	589	118	240				810					420					120			
Avr-90	801	831	296	441	440	405	1521	566	100		465			100	190				400	249	215	215	376	75	60	75
Mai-90		105		261	122	155	112	80					140			130	500		750							
Jun-90	450	150	140			212	670		89					320	36				500			12				
Jul-90		165	293	105	185	125	175	165			125											135	190		275	
Aoû-90																										
Sep-90						25																				
Oct-90		100			70	235								230												
Nov-90	220	115	110	135		256	324	85	55	399	50		310													
Déc-90	72																									
Jan-91		60		80																						
Fév-91		287																								
Mar-91	120						123														65	18	65			
Avr-91	340							165																		
Mai-91																			845							
Jun-91							90																			
Jul-91															315											
Aoû-91																										
Sep-91																										
Oct-91	958	669	960	372		151	467	100	221	221					215						47				55	
Nov-91	395		110					100					370	30					760							
Déc-91																										
Jan-92																700										
Fév-92																										
Mar-92																										
Avr-92																										
Mai-92																										
Jun-92								118					80													

NE : Nord-Eclair
LMLL : La Meuse la Lanterne
LW : La Wallonie
Soir : Le Soir
Jour : Le Jour/Le Rappel
NG : La Nouvelle Gazette
DH : La Dernière Heure
LB : La Libre Belgique
VA : Vers l'Avenir
AdL : L'avenir du Lux.
LP&I : Le Peuple&Indép.
EdC : l'Echo du Centre
TM : Télé-Moustique
Vif/E : Le Vif l'Express
Soir I. : Soir Illustré
PQue : Parce Que
Volk : Het Volk
GvA : Gaz. van Antwerpen
LN : Het Laatse Nieuws
NBlad : Nieuwsblad
Stand : Standaard

La Lanterne jusqu'au quasi désintérêt pour *Le Peuple & Indépendance*, en passant par l'intérêt sporadique constaté dans *La Wallonie*;

3. il faudrait encore distinguer les nuances qui se manifestent selon qu'il s'agit d'un quotidien plutôt "national" (*Le Soir, La Libre Belgique* ou *La Dernière Heure*), et ceux qui ont une vocation plus régionale (comme *Nord Eclair, La Nouvelle Gazette* ou *La Meuse*). Cette comparaison est cependant plus difficile à faire car il est évident que les journalistes qui ont écrit sur les OVNI durant la vague n'ont pas toujours été les mêmes. Nous avons ainsi remarqué que dans *Le Soir* ce furent d'abord les correspondants locaux qui présentèrent les faits, et qu'ils furent par après relayés par des journalistes du siège de Bruxelles. Par contre, dans *Nord Eclair*, c'est le même journaliste qui a assuré la couverture des événements tout au long de la vague.

D'autres approches plus quantitatives

Il existe peu de travaux qui ont systématiquement étudié les rapports entre la médiatisation de faits OVNI et le développement de ces faits. En 1982, le Laboratoire de Bio-Informatique de Tours, publiait un travail intitulé "Etude et application de modèles de diffusion de l'information dans une population". Cette étude, effectuée par MM. C. Gaudeau et G. Routier, et par Melles I. Morand, C. Rebocho et V. Redon, avait pour projet de modéliser ce que les auteurs considèrent a priori comme une rumeur. Il s'agissait donc pour eux de voir comment avait circulé cette "rumeur" d'OVNI durant plusieurs vagues bien connues : celle de 1954 en France (entre la mi-août et la mi-décembre), une autre dans le premier semestre de 1974 et enfin celle de 1947 aux Etats-Unis.

Dans les années 50, C. Stuart-Dodd avait étudié ces diffusions de rumeur et croyait pouvoir l'exprimer mathématiquement selon une fonction logarithmique : $D = a \log P$. Dans cette relation, D exprime la "diffusion" qui correspond à la proportion des individus touchés par une rumeur; P exprime la "population", c'est-à-dire le nombre total d'individus dans la région où la rumeur a été diffusée; quant à a, il s'agit d'un paramètre spécifique au contexte étudié. Par aprés, cette relation fut affinée et précisée, conduisant à des développements mathématiques apparentés à des domaines de pointe (par exemple la fameuse "théorie des catastrophes" de René Thom). Les chercheurs de Tours ont largement discuté de ces aspects dans leur travail, mais malgré la précision extrême de l'outil mathématique utilisé, on peut se demander s'il était bien approprié à l'objet de la recherche. On peut en tout cas sérieusement contester la pertinence de plusieurs de leurs hypothèses. Ainsi quand ils imaginent différentes catégories de témoins, ou quand ils assimilent la diffusion d'une rumeur OVNI à celle d'uné épidémie.

On se contentera ici de présenter une seule application tirée de cette imposante étude, à savoir la courbe intégrale du volume des témoignages enregistrés durant la vague belge (somme des observations enregistrées selon les semaines s'échelonnant entre octobre 1989 et avril 1991). Le tableau 15 présente ces courbes intégrales pour les deux parties de la vague de 1954 : à gauche, la première partie de la vague qui connut son maximum d'activité vers la fin de septembre, et à droite, la deuxième partie de cette vague, autour de la mi-octobre. Ces tracés suivent les lois de Dodd, avec une croissance exponentielle en début de vague, un maximum (point d'inflexion), puis une décroissance exponentielle : la vague se ramène ainsi à sa fameuse structure en "cloche".

En appliquant la technique aux événements belges (tableau 16), on s'aperçoit que le raisonnement ne convient pas. On ne retrouve plus du tout les équations de Dodd, la vague démarre brutalement au lieu de croître exponentiellement avant d'atteindre son activité maximale. En d'autres termes, les témoignages relatifs aux OVNI observés en Belgique à partir d'octobre 1989 n'obéissent pas aux lois généralement acceptées pour une

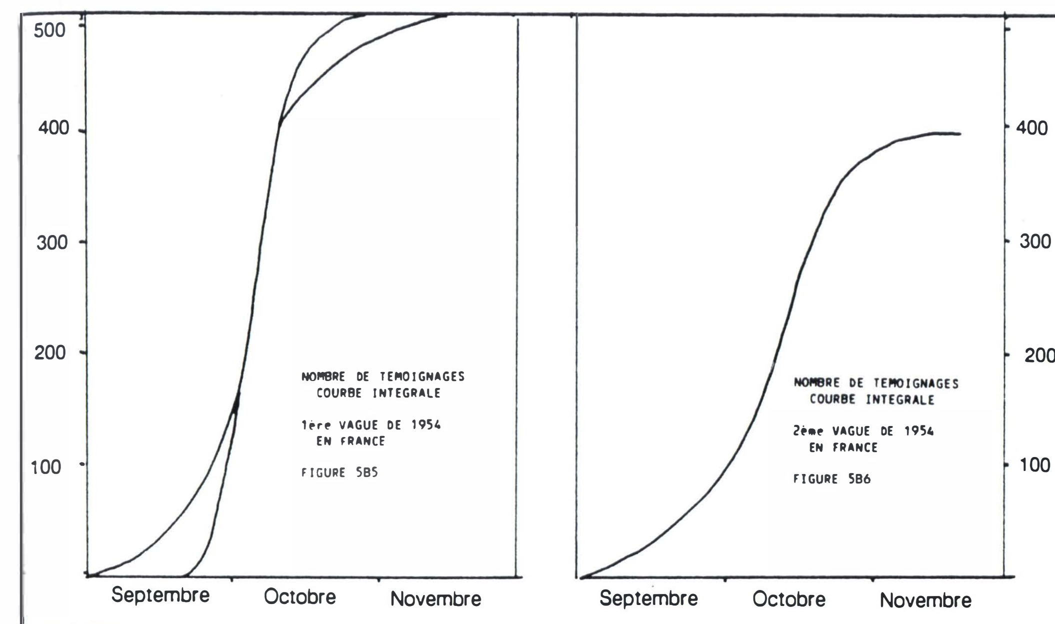


Tableau 15

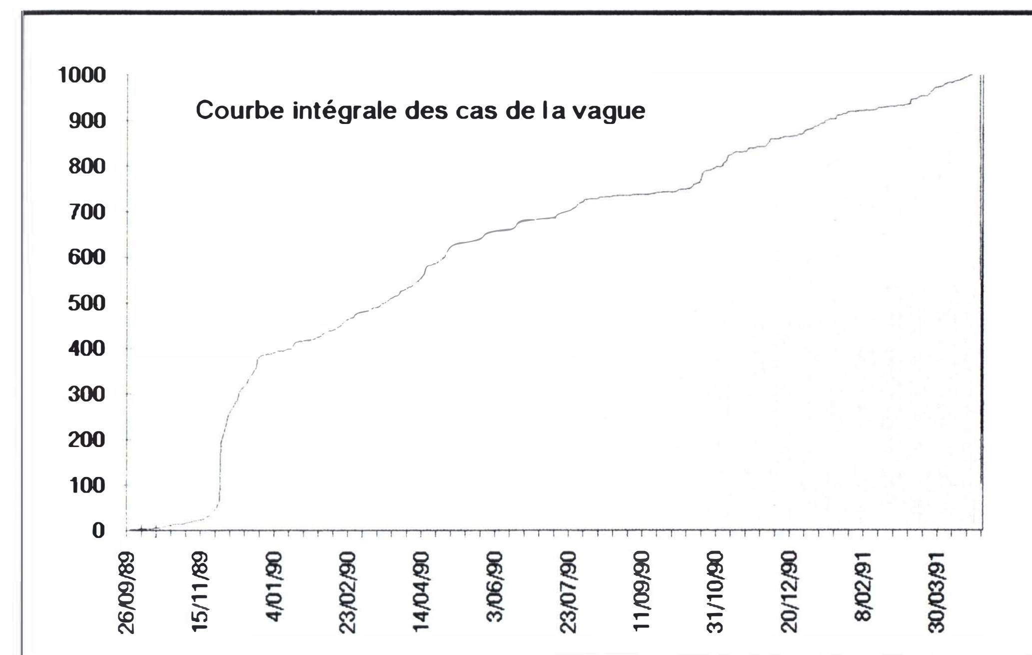


Tableau 16

propagation de rumeur. J'en conclus qu'il ne s'agissait pas d'une rumeur au sens strict, mais bien de récits d'événements réels livrés au travers des filières classiques de diffusion de l'information.

Conclusions

J'ai déjà plusieurs fois dit que le présent travail était avant tout une présentation de données nouvelles, et qu'il restait à d'autres spécialistes d'en proposer une analyse plus fine, tant qualitative que quantitative. La principale conclusion est que le problème des relations entre la diffusion d'informations sur les OVNI par les médias et le volume des observations signalées, est loin d'être simple. Et tous ceux qui ont voulu le ramener à une simple rumeur n'ont pu le faire qu'au prix de réductions simplistes. De toute manière, ces modèles échouent complètement dans le cadre des données spécifiques à la vague belge.

La plupart des conclusions ont déjà été présentées plus avant. Je retiendrai cependant quatre points qui montrent précisément la difficulté de comprendre ces événements comme s'ils constituaient un ensemble homogène.

1. Il est clair que la diffusion médiatique n'entraîne pas systématiquement une sorte d'effet de rumeur conduisant à des méprises. Le fait d'avoir pris connaissance d'informations où il est question d'OVNI n'amène pas le public à des confusions immédiates. Au contraire, on constate plutôt que cela amène certains témoins d'événements plus anciens à se manifester. L'information joue donc ainsi son rôle primordial : faire connaître pour qu'on puisse agir. Ce rôle normal des médias conduit à ce qu'on peut appeler des **témoignages stimulés positifs**. C'est notamment le cas pour les premières semaines de la vagues.

2. Il existe des phases de témoignages tout à fait indépendantes de celles liées à des publications massives (janvier 1990, et surtout au début de mai 1990). Cela est encore plus significatif lorsque de véritables relances dans les médias (février 1990) restèrent sans effet sur le volume des témoignages reçus, ou encore lorsque des observations majeures furent signalées alors que les médias ne publiaient plus rien sur les OVNI, ayant porté leur intérêt ailleurs (août 1990, janvier-février 1991, lors de la guerre dans le Golfe, et surtout en mars 1991). On a là des **témoignages spontanés positifs** indépendants de la médiatisation du sujet.

3. Il y eut aussi de véritables amorces de rumeur, avec ses aspects de contagion génératrice de multiples méprises. De telles dérives sont essentiellement apparues au moment de l'opération "Identification OVNI" pendant le week-end pascal de la mi-avril 1990. Ces confusions simplistes et cette psychose de l'OVNI constituent ce que j'appelle les **témoignages stimulés négatifs**.

4. En pleine médiatisation des événements, il y eut aussi parfois des observations très intéressantes qui ne furent pas relayées par la presse, qui ne déclenchèrent pas non plus de témoignages massifs et qui constituent ainsi des cas de contrôle pour les autres événements de la vague (ainsi les observations de la nuit du 22 au 23 avril 1990).

En tout état de cause, il faut insister sur le fait que le matériel accumulé durant la vague belge d'OVNI constitue une documentation unique propre à induire des recherches de différents types. Les données présentées dans cette analyse révèlent combien la question des interactions médias/OVNI est délicate, que ces rapports sont bien plus complexes qu'on peut le supposer, et qu'ici aussi, il n'est plus possible de se contenter d'équations simplistes (OVNI = rumeur). L'avenir nous apprendra si la communauté des chercheurs (ici, plus particulièrement les sociologues) saura relever le défi en éclairant cette question de façon plus originale et plus pertinente qu'on l'a fait jusqu'à présent.

Michel Bougard.

DERNIERES NOUVELLES EN BREF

Afin que nos membres soient les premiers informés des toutes récentes observations faites aussi bien en Belgique qu'à l'étranger, j'ouvre cette rubrique sur des cas non encore divulgués au public. Certaines de ces observations ont déjà fait l'objet d'une enquête, d'autres non.

MELLET

Il est environ 22 h 30, ce 5 novembre 1993, lorsque quatre personnes de la famille C. reviennent par l'autoroute de Charleroi. Arrivés à Mellet, ils voient, près de pleine Lune, une lumière blanche très puissante. Intrigués, ils observent cette lumière inhabituelle, tout en continuant leur trajet. Mme C. observe tout à coup une petite lumière rouge à proximité de la forte lumière blanche. Le point rouge s'est-il extrait de l'objet ? Elle n'ose l'affirmer. Soudain, la lumière disparaît d'un coup.

Les témoins poursuivent leur route. Une dizaine de minutes plus tard, arrivés à deux kilomètres de leur domicile à Baisy-Thy, ils voient à nouveau un phénomène étrange : une masse triangulaire se découpe dans le ciel, flanquée de trois lumières blanches dans les angles et comportant une lumière rouge en son centre. L'OVNI qui se situe à une petite centaine de mètres d'altitude, va petit à petit amorcer une descente vers la voiture des témoins. Le conducteur a arrêté le véhicule et coupé le moteur. Ils ont abaissé les vitres, il est 22 h 42.

L'objet qui les survole lentement, à une vitesse estimée à 30 ou 40 km/h, semble avoir une envergure de 10 m environ et émet un bruit assourdi d'aspirateur. Tout de suite après ce survol, il s'élève quasi à la verticale pour disparaître à la vue des témoins. C'est Gérard Grède qui a réalisé l'enquête pour cette observation.

WAVRE

Le même jour, dans la même région, mais vers minuit moins le quart, à Wavre, près de Walibi, deux personnes circulent en voiture. Ils viennent de Bruxelles et roulent vers Namur. Tout à coup ils observent une intense lumière blanche, qui semble stationnaire dans le ciel. Les deux témoins continuent leur trajet pendant une minute ou deux et constatent qu'ils se rapprochent de l'objet. Celui-ci semble bien stationnaire, à une altitude non déterminée, mais à l'aplomb d'un point qu'ils situent à 200 m du bord de l'autoroute, car il est de temps en temps caché par les arbustes sur les côtés. Ils arrêtent donc la voiture sur la bande d'urgence et l'un d'eux se saisit de l'appareil photo qui se trouve dans le véhicule. La lumière blanche a changé d'apparence, la masse, vaguement délimitée leur paraît grise et "détaillée", elle comporte une zone avec des lumières blanches presque allignées comme sur des ailes d'avion, une petite lumière rouge fixe derrière la rangée de lampes blanches et, encore un peu plus en retrait, une autre lampe blanche. Aucune lumière ne clignote (fig. 1).

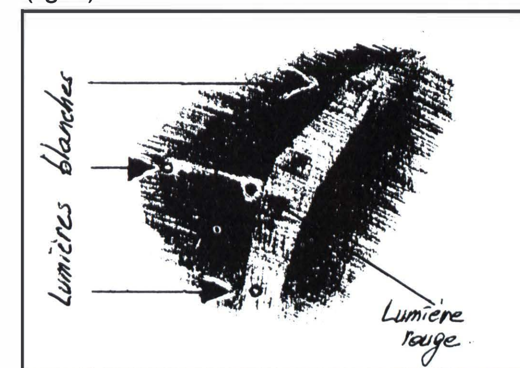


Figure 1

L'un des témoins se fraie un chemin à travers les buissons pour tenter de photographier cet objet bizarre, toujours stationnaire.

Cependant, en quelques secondes, le temps de sortir des taillis, l'aspect de l'objet avait à nouveau changé et, de stationnaire, il se mit à filer à une vitesse fulgurante vers le sud-ouest. Trois disques blancs et un disque rouge se découpaient encore nettement sur le ciel noir. Il n'y avait pas de halo autour des lumières (fig. 2). Cette observation n'a duré que deux ou trois minutes au maximum.

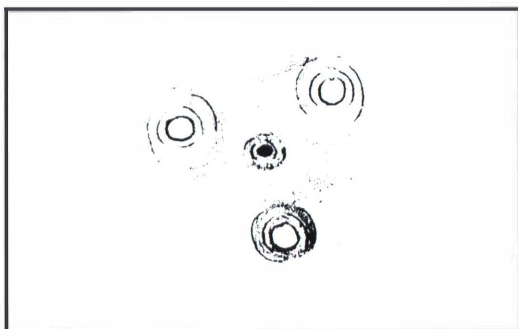


Figure 2

BRUXELLES

Les élèves d'une école primaire à Evere (Bruxelles) ont été nombreux le matin du 17 décembre 1993, avant de rentrer en classe, à avoir observé un objet non identifié, survolant la cour de récréation. Mais l'enquête est en cours, menée par Mme Gallez. Nous n'avons pas encore d'autres détails.

COMINES

Tout à l'opposé de Verviers, le 28 janvier 1994, c'est de Comines que quatre jeunes adultes nous écrivent pour relater leur observation. L'enquête sur ce cas sera réalisée par Yves Leterme.

Ces témoins se trouvent en voiture, à Warneton, vers 23 h 30, lorsqu'ils voient deux phares puissants, comme des projecteurs, dans et sous la couche nuageuse, filant à une vitesse supérieure à celle des avions. Les témoins se sont arrêtés, mais n'ont entendu aucun bruit. L'objet semblait venir de France et sa trajectoire devait le conduire au-dessus de Roulers. L'observation n'a duré que trente secondes.

ENSIVAL

Huit jours plus tard, à nouveau dans l'est du pays, dans la soirée du dimanche 6 février 1994, deux dames d'Ensival ont connu l'émotion de leur vie. Ces deux personnes sont voisines et se rencontrent dans la rue. L'une revenait du magasin où elle avait fait quelques achats, l'autre était en promenade avec son chien. Elles se rencontrent dans la rue, s'arrêtent pour échanger quelques mots, lorsque le premier témoin sent comme une présence derrière elle et se retourne. Ebahies elles voient, à environ 70 m d'elles, à une cinquantaine de mètres d'altitude, un objet quasi stationnaire, tout illuminé.

L'objet se montre sous la forme d'une couronne de lumières rectangulaires, comme des hublots séparés par des montants, de couleur blanche. Elles deviennent une masse sombre autour mais de forme indéfinie se confondant avec l'obscurité du ciel. Sous la couronne de lumières, trois feux rouges... (fig. 3).

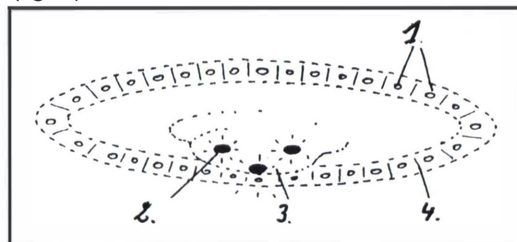


Figure 3 :

1. Une trantaine de petites lumières blanc-jaunes semblables à des "hublots"; **2.** 3 feux rouges clignotant simultanément; **3.** "masse" (?) sous l'objet; **4.** sorte de "montants" séparant chaque lumière.

C'est notre enquêteur Guy Bleser qui a fait l'enquête et réalisé le croquis du phénomène selon les indications des témoins.

WANFERCEE-BAULET

Retour plus à l'ouest, dans le centre. M. S., de Wanfercée-Baulet, nous écrit que le dimanche 13 février, en reconduisant ses parents, il a aperçu à 20 m du sol, un objet en forme de losange comportant une lumière rouge fixe à chacune de ses pointes ainsi

qu'une lumière verte clignotante entre deux lumières rouges. Ceci se passait près de la cité Sarlet-Moine. L'objet était en mouvement. Arrivé près de la digue séparant le chemin de la cité, l'objet a brusquement allumé un phare blanc qui se trouvait au centre de sa masse noire et... a disparu.

Fortement intrigué et incrédule, le témoin s'est dirigé rapidement vers Gosselies pour s'assurer si cette chose pouvait éventuellement être un avion, mais l'avion n'est jamais arrivé. L'enquête est en cours et assurée par Francis Frérard.

FLOREFFE

Le lendemain, lundi 14 février 1994, M. B.C. et deux collègues circulent en voiture en direction de Floreffe. Vers 22 h 10, ils sont survolés, à une altitude estimée à 50 m par un objet sombre faisant penser à un losange, effectuant un demi-cercle de gauche à droite. L'objet portait des lumières blanches et vertes sur les côtés. Les témoins avaient l'impression que, pendant ce mouvement de virage, les lumières restaient dans leur direction.

PROFONDEVILLE

La ronde continue, ce mardi 15 février, Mme H. voit vers 23 h 15, depuis son salon, par une large baie vitrée, une forte source lumineuse à l'ouest-nord-ouest, à environ 12° d'élévation. Cette lumière, qu'elle prit d'abord pour celle d'un avion, intrigue notre témoin. Elle semble stationnaire et change sans cesse de couleur à un rythme rapide, selon une fréquence inférieure à une minute. Mme H. s'empare de sa caméra vidéo et commence à filmer, s'appuyant à la fenêtre pour la stabilité. Elle utilise le zoom de la caméra pour grossir l'image, elle put voir alors non pas une lumière, mais quatre sources lumineuses disposées en ligne, 2 petites clignotantes vers l'extérieur et deux plus grosses, fixes, au centre.

Ce témoin a eu la gentillesse de nous confier le film aux fins d'analyse. Nous l'avons visionné et il semble assez intéressant pour être étudié. C'est notre collaborateur Yves Mine qui s'est chargé de recueillir les éléments de cette observation. Les coordonnées semblent coïncider avec celles de Sirius, visible bas sur l'horizon en cette époque de l'année.

Le témoin croira deux jours plus tard revoir le même phénomène, mais cette fois c'était bel et bien de Sirius qu'il s'agissait.

VEZIN

Non loin de là, le 15 février, un habitant de Bruxelles sort du domicile de ses parents à Vezin, il est près de 23 heures. Les témoins (quatre au total) voient une lumière basse, très blanche, très grosse, au-dessus des champs de Vezin.

LEVERKUSSEN (Allemagne)

Le 16 février 1994 à 22 h 55, nous recevions un fax en provenance de l'Allemagne. Le témoin, M. M.S., habitant à Aachen, nous fit de cette façon part de l'observation qu'il venait juste de faire. Nous vous livrons le contenu de sa lettre in extenso (traduction libre) :

Ce soir j'étais avec une amie en voiture. Nous nous dirigions de Düsseldorf vers l'échangeur de Leverkusen par la A59, afin de poursuivre notre route vers Cologne en passant par le pont sur le Rhin. Il était 21 h 50.

La A59 longe le Rhin et je vis, dans le ciel étoilé, de l'autre côté du fleuve, deux grosses lumières, ressemblant à celles d'avions qui vont atterrir ou qui viennent de prendre leur envol.

Mais à mon étonnement, l'objet volant A continue sa route, tandis que l'objet B est stationnaire, avant de se diriger ensuite lentement vers le pont du Rhin. J'étais d'autant plus étonné que deux avions volaient apparemment si près l'un de l'autre à une altitude aussi basse (moins de 500 m) mais je pensais qu'il pouvait s'agir d'un effet optique.

Après le pont, nous trouvant sur la bretelle A1 en direction de Cologne, je constatais que l'objet B se dirigeait très lentement vers l'autoroute, se maintenant devant nous, vers la droite. Je voyais, ainsi que la conductrice de la voiture, que cet objet volant avait des lampes très fortes, très lumineuses, qui projetaient des faisceaux comme des projecteurs. Nous avons d'abord pensé à un hélicoptère de la police qui aurait surveillé l'autoroute, mais constations que cet objet n'était pas muni de clignotants, ni rouges, ni verts. Nous n'entendions pas le bruit caractéristique des moteurs ni des hélices.

Cet objet nous ayant précédé depuis environ deux minutes, ralentissait son vol et semblait perdre de l'altitude. Nous roulions à environ 110 km/h et nous pouvions enfin nous rapprocher.

Nous voyions que cet objet avait deux grands projecteurs circulaires à l'avant ainsi que deux plus petits à l'arrière. Tous émettaient une forte lumière jaunâtre. Sur les flancs, d'autres petits points lumineux d'un blanc-jaune étaient visibles tandis qu'à la partie supérieure ainsi que sur le ventre, il y avait une lampe rouge, très petite, non clignotante.

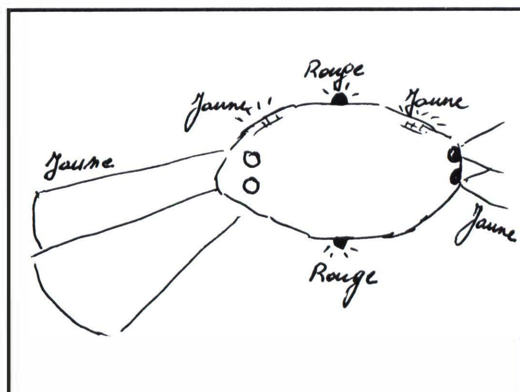


Figure 4

Il n'y avait donc aucune lumière clignotante et nous ne pouvions toujours pas entendre de bruit provenant de cet objet. J'ai prié la conductrice de se garer sur la bande d'urgence. Peu avant l'échangeur nord, cet objet volait à environ 80 m de hauteur, très lentement, en traversant l'autoroute, ce qui nous permit de voir les contours. Cet objet noir était plutôt hexagonal, nous le voyions de profil, et il semblait lisse.

En dehors du bruit de la circulation, nous n'entendions rien. Il est vrai qu'à ce moment beaucoup de camions circulaient sur l'autoroute et faisaient pas mal de bruit.

Lorsqu'ensuite nous étions sur la A57 vers Cologne, nous avons encore pu voir cet objet pendant quelque temps, mais il ne tardait pas à se confondre dans la nuit.

Beaucoup de véhicules roulaient sur l'autoroute, mais nous sommes les seuls à nous être arrêtés.

C'est vers 21 h 54 que nous avons perdu cet objet de vue."

BRUXELLES

Dans une commune du nord de Bruxelles, M. D.R. et son épouse viennent de se réveiller. Nous sommes le jeudi 17 février, il est 6h15 du matin.

Le témoin explique : "Assis sur mon lit, mon attention est attirée par un objet très lumineux à 35° d'élévation, vers le sud. Il m'a semblé voir d'abord un lustre illuminé, mais mon raisonnement n'accepta pas cette solution." Voyant son époux en contemplation devant quelque chose à la fenêtre, l'épouse regarde aussi, mais comme elle n'a pas mis ses lunettes, elle vit l'objet moins bien.

M. D.R. soulève le rideau et voit à une certaine distance, et à une altitude qu'il estime à 600 m, dans un ciel limpide et sans nuages ni Lune, une construction compliquée parfaitement immobile. L'objet semble posséder 5 côtés, avec des "boules" dans chaque coin diffusant une lumière très blanche et laiteuse, mais non éblouissante. Ces boules avaient un contour très net et étaient dirigées vers le bas. Les bords verticaux de l'objet étaient bien distincts et le témoin pense voir l'objet de face. Au centre, deux tubes entre-croisés reliaient les bords. Ces tubes étaient entourés de points lumineux qui changeaient de couleur (rouge, bleu, vert). Vers le centre, ces tubes devaient être plus nombreux, car ce centre scintillait fort. Il conclut : "La vue de l'objet était féerique." (fig. 5).

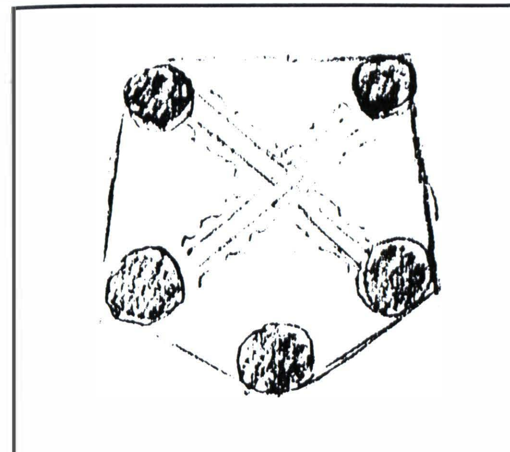
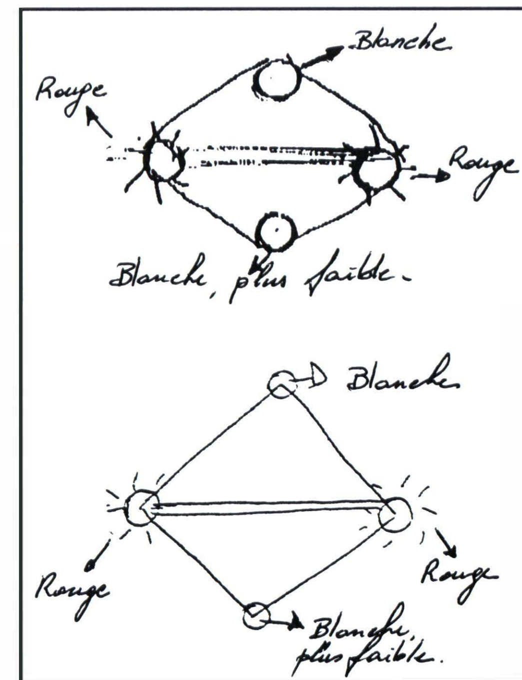


Figure 5 : L'axe de l'objet était vertical.

BOUILLON

Deux copines se promènent ce lundi 21 février, vers 20 h 15. Leur flânerie les mène aux bords de la Semois et elles s'installent un moment sur un banc.

Dans le ciel étoilé elles remarquent un point très lumineux, très éloigné. Elles pensent à un avion et s'en désintéressent. Trois ou cinq minutes plus tard l'une des jeunes filles tourne la tête à gauche et voit le phénomène. Elle ne peut pas dire s'il est arrivé lentement ou rapidement, mais il est là, à une distance de 400 m et une altitude de 300 m. Elles sont inquiètes car cela leur semble bas, grand, ne ressemble pas à un avion et ne fait aucun bruit. L'objet a la forme d'un losange, semble solide, une nervure ou rainure très nette d'aspect foncé, le parcourt d'un coin à l'autre entre deux lumières rouges qui clignotent ou tournent sur eux-mêmes. Aux deux autres extrémités il y a des feux blancs fixes, l'un plus puissant que l'autre (les 2 témoins font un croquis - très similaires entre-eux - de leur observation, voir figures 6a et 6b).



Figures 6a (en haut) et 6b (en bas).

L'objet se déplace en faisant un arc de cercle, comme s'il suivait le tracé de la Semois et en faisant aussi un mouvement de zigzag vertical. L'objet se tient plus ou moins debout à 45°. Pendant toutes les phases de cette observation, qui dura 40 secondes, les deux témoins ont toujours vu les feux dans la même position et la nervure toujours à l'horizontale. Pendant ces 40 secondes l'objet à parcouru une distance de 80°. Nous remercions Albert Pemmers pour son enquête rigoureuse.

TAMINES

Une semaine s'est écoulée et ce sont maintenant deux habitants de Fosses-la-Ville qui observent un phénomène insolite. Il est aux environs de 21 heures ce lundi 28 février 1994. Nos témoins sont en voiture sur la commune de Tamines.

M. P. et Mlle B. voient d'abord une configuration de lumières en triangle. Ils peuvent s'en approcher suffisamment et M.B. arrête la voiture, coupe le moteur, laisse la portière ouverte.

Mlle B. ne se sent pas rassurée et reste à l'intérieur du véhicule. M.B. voit alors un triangle sombre, de 4 ou 5 m de côté, à 7 ou 8 m du toit d'une maison, légèrement caché par celui-ci toit.

Dans les angles: des feux blancs; au centre: un feu rouge. L'objet est stationnaire et M.B. entend un bruit assourdi d'aspirateur. Mlle B., restée dans le véhicule, malgré la portière ouverte, n'entend pas ce léger ronronnement.

Tout à coup l'objet accélère et part à une énorme vitesse en émettant un sifflement. Cette fois le second témoin à bien entendu elle aussi. C'est à Yves Mine que nous avons demandé d'être à nouveau sur la brèche, pour effectuer l'enquête.

C'était une sélection des observations récentes. Même si parfois on peut penser qu'une confusion n'est pas à exclure, la plupart des cas choisis comportent des éléments originaux et nous confortent dans l'idée que le phénomène OVNI se caractérise par sa permanence.

Godelieve Van Overmeire.

APPEL A LA COLLABORATION

Si vous avez un peu de temps libre à nous consacrer, il reste une quantité de travail énorme que nous n'arrivons pas à assumer. Ce ne sont pas les projets ni les idées qui nous manquent, mais bien le nombre des bénévoles pour les réaliser.

Nous avons un manque cruel d'effectifs pour assumer tout ce qui est en attente. Dès lors, même si vous ne pouvez nous consacrer qu'une après-midi par semaine, le secrétariat de la SOBEPS vous accueillera avec reconnaissance.

Il y a suffisamment de variété dans les travaux à effectuer pour qu'au moins une soit de nature à vous intéresser !

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au numéro 525.04.04, le mercredi ou le samedi après-midi.

D'avance, un grand merci.

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE
2
Une énigme non résolue

Dernière occasion d'acquérir le deuxième tome au prix spécial de souscription.
Dans le présent *Inforespace*, vous trouverez la reproduction de la couverture; au dos de celle-ci figure la table des matières. Voilà un dossier que personne ne pourra manquer.

Pour recevoir votre exemplaire dès sa sortie de presse (15 avril), il vous suffit de nous verser **800 FB**, frais de port compris (au lieu de 1000 FB en librairie), au compte n° **210-0222255-80** ou au **000-0316209-86** de la SOBEPS, av. Paul Janson, 74 - 1070 Bruxelles. N'oubliez pas de mentionner clairement, dans la case "communication" : **Souscription pour VOB-2**.

Pour la France, **uniquement par mandat postal international** (pas de chèque), au prix unitaire de **175 FF**, frais de port compris (au lieu de 200 FF en librairie).

APPEL AUX TEMOINS

Si d'aventure, vous êtes amené à faire une observation d'un phénomène aérien non identifié (ou si vous connaissez quelqu'un ayant été confronté avec un phénomène de ce type), vous pouvez aider la SOBEPS dans ses recherches en nous communiquant votre témoignage le plus rapidement possible. Nous vous remercions par avance de votre coopération.

Pour nous contacter :

- par téléphone au 02/524.28.48 (répondeur-enregistreur 24h/24). Il suffit de nous laisser clairement votre nom, adresse et numéro de téléphone (avec le préfixe de votre région) afin que nous puissions vous recontacter;

- par courrier à l'adresse suivante :

SOBEPS asbl
avenue Paul Janson, 74
B - 1070 Bruxelles

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE

UN DOSSIER EXCEPTIONNEL (tome 1)

il est indispensable que vous preniez connaissance des informations contenues dans le premier tome qui relatait, en détail, les événements qui sont aujourd'hui connus sous le nom de "vague belge".

Vous y trouverez ainsi l'historique des semaines où l'activité de la SOBEPS fut littéralement bouleversée, la description des phases de la vague (cas principaux et leur couverture médiatique), le bilan des documents photos et vidéos rassemblés, l'évolution de l'intérêt des militaires face à la tournure des événements, un chapitre sur les observations d'autres OVNI triangulaires à l'étranger (notamment la vague américaine de 1983-84), les premières conclusions sur le dossier à l'automne de 1991, etc. (l'ouvrage contient également une préface de Jean-Pierre Petit, directeur de recherche au CNRS, et une postface du général Wilfried De Brouwer, de la Force aérienne belge).

Ce livre de 504 pages (format identique au présent ouvrage) contient plus de 200 illustrations dont plusieurs pages de photos couleurs.

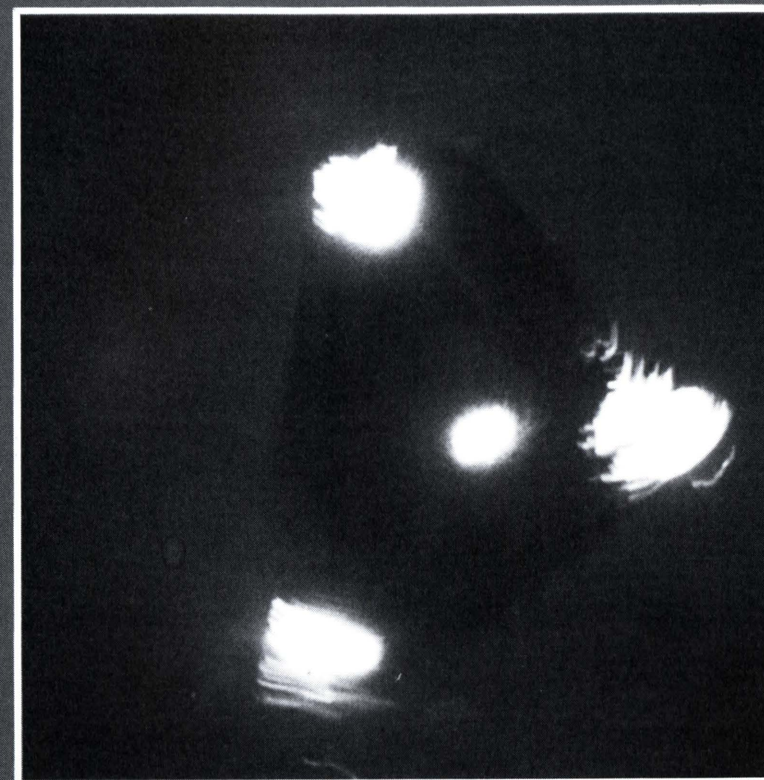
Pour obtenir ce passionnant récit et en savoir presque autant que ceux qui ont vécu cette vague sur le terrain (enquêteurs, chercheurs, et surtout les milliers de témoins), vous pouvez prendre contact avec votre libraire qui peut toujours le commander auprès de la société de diffusion A.M.P.

Vous pouvez également passer commande auprès de la SOBEPS (avenue Paul Janson 74, B-1070 Bruxelles) en virant la somme de **1 050 FB** (frais d'envoi gratuits pour la Belgique), ou de **200 FF** (frais d'envoi inclus) sur son compte bancaire (Société Générale de Banque) n° 210-0222255-80. Le livre vous sera alors expédié sous emballage cartonné.

N'oubliez pas de mentionner clairement sur la case "communication" de votre virement : commande de ... exemplaires de VOB - tome 1. Pour la France, nous vous prions de régler le montant des commandes uniquement par mandat postal international (pas de chèque).

Vague d' OVNI sur la Belgique

UN DOSSIER EXCEPTIONNEL



SOBEPS

VAGUE D'OVNI SUR LA BELGIQUE
UN DOSSIER EXCEPTIONNEL

Enfin, le livre que tout le monde attendait est disponible. La SOBEPS a aujourd'hui terminé la rédaction de ce dossier exceptionnel sur la vague d'observations qui a déferlé sur la Belgique depuis l'automne 1989 jusqu'à l'été 1991.

- Préface de Jean-Pierre Petit, directeur de recherche au CNRS;
- Historique des événements : au jour le jour, la vie de la SOBEPS durant ces deux dernières années et la description des meilleurs cas enquêtés;
- La couverture médiatique de la vague, avec un tour d'horizon de la presse écrite du monde entier, des extraits des émissions TV et radio, etc...;
- Les documents photos et vidéos, ainsi que les résultats des analyses;
- L'analyse des données radars grâce à la collaboration sans précédent de la Force aérienne et de la Gendarmerie;
- L'évolution de l'intérêt chez les officiels et les scientifiques, un projet d'étude au niveau européen;
- Les observations d'autres OVNI triangulaires à l'étranger, et plus particulièrement un exposé de la vague américaine de 83-84;
- Le point sur la technologie "Stealth", pour tordre définitivement le cou à un drôle de "canard";
- Les premières analyses statistiques sur la vague;
- Les conclusions personnelles des auteurs du livre;
- Postface par le général Wilfried De Brouwer de la Force aérienne.

Un dossier que personne ne peut manquer.

Enfin l'occasion d'en savoir presque autant que ceux qui ont vécu cette vague sur le terrain : les enquêteurs, les milliers de témoins rapprochés, les chercheurs.

Ce livre de 504 pages, relate de nombreux cas inédits et contient plus de 200 illustrations dont plusieurs pages de photos couleurs.

Prix : 1050 FB, frais de port compris.
(Indiquez clairement sur la case "communication" : Commande de ... exemplaire(s) du livre SOBEPS.)

Pour la France, **uniquement par mandat postal international** (pas de chèque), au prix de **200 FF** par exemplaire.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue semestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS peuvent être accessibles à nos membres, mais uniquement le samedi, entre 14 h. et 18 h. Il vous sera alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation (livres et revues).

Pour mieux vous accueillir, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat. Pour tout renseignement à caractère administratif, veuillez former le **02/525.04.04** (mais uniquement les mercredi et samedi entre 10 h. et 18 h.). Vous pouvez également nous contacter par fax au 02/520.73.93.

Nous vous rappelons que le 02/524.28.48 est réservé aux témoignages et que la ligne est sur répondeur automatique 24 h. sur 24.

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Nous avons mis au point pour vous une collection de diapositives entièrement consacrées aux différents aspects du phénomène OVNI. Grâce à cette diathèque exceptionnelle, vous pourrez, si vous le désirez, monter votre propre exposé illustré d'une projection de documents qui captiveront vos amis.

Les 360 diapositives de la collection sont réparties en 30 séries de 12 documents mis sous cache et elles sont glissées dans une pochette plastique à laquelle est jointe une liste de commentaires concernant chaque diapositive. Demandez-nous la liste détaillée décrivant chaque série et les conditions particulièrement intéressantes qui vous sont proposées.Deux séries complémentaires de 12 diapositives chacune ont été consacrées à la vague belge : 750 FB pour les 24 dias (indissociables).

GUIDES DE L'ENQUETEUR ET DE L'OBSERVATEUR

Le **guide de l'enquêteur** est un aide-mémoire reprenant un éventail de 200 questions à aborder lors d'observations d'OVNI. On y explique également comment estimer une altitude ou des dimensions par la technique de la triangulation, comment s'occuper d'éventuelles traces, comment rédiger son rapport et affecter chaque cas d'indices de crédibilité et d'étrangeté.

Le **guide de l'observateur** traite des données astronomiques essentielles sur les étoiles et les planètes, les confusions possibles, les visibilités de la Lune et du Soleil, et permet une introduction solide aux notions d'astronomie nécessaires à tout ufologue.

Les deux documents sont complémentaires et peuvent être acquis **séparément** au prix de **250 FB** par exemplaire (60 FF chacun, ou 350 FB pour les membres étrangers). Les commandes sont à adresser à la SOBEPS et leur réglement se fait en respectant les modalités précisées en page 2 de couverture.